Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15479 – 7 F

MERCREDI 2 NOVEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

En annonçant une élection présidentielle anticipée avant la fin de l'année prochaine

Le pouvoir algérien cherche à rassurer les Occidentaux

Dans un message à la nation algérienne, prononcé lundi 31 octobre à l'occasion du quarantième anniversaire du début de la guerre de libération, le chef de l'Etat, le général Liamine Zéroual a annoncé l'organisation, « avant fin 1995 », d'une élection présidentielle. Il a accusé les dirigeants islamistes qui n'ont pas bénéficié des mesures de grâce présidentielle de tenter d'« encourager le crime ». L'objectif du pouvoir semble être de gagner du temps et de rassurer les Occidentaux avant la reprise des négociations avec le Fonds monétaire international.



Lire nos informations page 3 et le deuxième volet de notre série : « L'Algérie d'une guerre à l'autre », ainsi que notre page « Débats »

Les urnes contre la guerre ?

POUR la première fois de son histoire, l'Algérie va être appelée à élire son président. Elle le fera, surtout, un an plus tôt que prévu : le scrutin aura lieu « avant la fin 1995 », a précisé le chef de l'Etat, le général à la retraite Liamine Zeroual, dans son « discours à la Nation », prononcé lundi 31 octobre, à l'occasion du 40e anniversaire du début de la guerre de libération. « Il est temps, a-t-il dit, de lever tout obstacle entre le peuple et son destin national, temps aussi de lui permettre d'exprimer directement sa volonté, en toute souveraineté. »

La « plate-forme de consensus » proposée, il y a un an, par l'ex-Haut Comité d'Etat (présidence collégiale) prévoyait que cette élection ne serait pas organisée avant la fin 1996. En donnant un coup d'accélérateur au programme qu'elles s'étaient fixé, les autorités font un pari que d'aucuns jugeront follement ambitieux. Le président a clairement indiqué quel en était l'enjeu : « L'Algérie mérite bien mieux que la guerre civile à laquelle certains espèrent la pousser. »

LES *urnes contre la guerre ? Emanant d'un pouvoir dont la légitimité et le soutien populaire ne sont pas les atouts majeurs*, cette profession de foi en faveur de la démocratie politique a de quoi intriguer ou séduire. Les représentants du Front islamique du salut (FIS), accusés par le président d'avoir sciemment saboté les efforts de « dialogue » et tenté de « consolider l'extrémisme », ne sont sans doute pas les derniers soulagés.

La volée de bois vert qui leur est publiquement administrée les lave en effet de tout soupçon de « collaboration ». Et l'annonce d'une élection anticipée peut être considérée par les islamistes comme une tardive reconnaissance. Celle dont ils avaient été privés, en janvier 1992, quand l'armée, effrayée par une probable victoire du FIS, avait décidé de suspendre les élections législatives.

LES capitales occidentales qui font pression, ouvertement et depuis de longs mois, pour une solution pacifique à la crise, ne devraient pas être mécontentes, elles non plus. Les apparences démocratiques sont sauves. Pouvait-on espérer mieux d'un pays qui sort à peine de plus de trente ans de parti unique ? Que le chemin qui mène aux urnes soit par avance miné, que la répression militaire et la surenchère islamiste deviennent plus sanglantes encore, et que les partis modernistes puissent, au passage, en faire les frais, n'est-ce pas, avant tout, le problème des seuls Algériens ?

Le pouvoir, lui, aura gagné du temps. Le Fonds monétaire international, avec qui l'Algérie doit reprendre les négociations, au printemps, pourrait faire montre d'indulgence. La France aussi, dont la campagne présidentielle devrait être exemptée d'éventuelles polémiques sur le sort de l'Algérie et les rôles qu'elle y joue. Reste, bien sûr, une part d'impondérable : les Algériens eux-mêmes, et en particulier l'armée, dont les dissensions pourraient bien, elles aussi, brutalement s'accélérer.

M 0147 - 1102 - 7,00 F

La sainte alliance d'IBM et d'Apple

Pour reconquérir le marché de la micro-informatique, les ex-ennemis font cause commune

IBM et Apple se parlent. Dans l'univers de la micro-informatique, cette annonce, confirmée par les deux groupes, est une révolution. IBM et Apple c'étaient chien et chat : la grande multinationale froide de la Côte est des Etats-Unis face à la jeune société post-soixante-huitarde née dans un garage de Californie. IBM était le symbole de la gestion centralisée, Apple de l'éclatement créatif. Le PC face au Mac.

Frères ennemis, les deux groupes sont devenus partenaires il a bientôt trois ans lorsqu'ils ont décidé d'adopter tous les deux la puce PowerPC – un microprocesseur de la nouvelle génération concu par IBM et produit par Motorola – pour équiper leurs futurs micros. Depuis l'origine, au début des années 80, IBM avait choisit Intel pour fournisseur et Apple Motorola. Les univers des deux rivaux étaient restés étanches et leurs philosophies radicalement opposées. La coopération sur PowerPC amorcait un premier rapprochement.

Désormais, ils veulent aller plus loin, sans qu'on sache encore jusqu'où. Au début du mois, lorsque la nouvelle de l'ouverture des conversations a filtré, les analystes de Wall Street se sont mis à envisager toutes les hypothèses. Une alliance stratégique ? Mais doublée, murmurent les milieux d'affaires, d'une opération en capital. Une prise de participation minoritaire d'IBM dans Apple ? Voire – pourquoi pas ? – une fusion. Après tout, John Sculley, ancien PDG d'Apple, n'avait-il pas lui-même envisagé cette hypothèse il y a un an et demi lorsque le conseil d'administration d'IBM, qui venait de débarquer John Akers se cherchait un nouveau président ? Selon Paul Carroll, journaliste américain spécialisé (1), cette suggestion avait fait long feu en raison de son caractère radical. Car Sculley aurait proposé non seulement de fusionner les entreprises Apple et IBM, mais aussi, une fois l'opération réalisée, de céder des pans entiers de cette dernière !

Le compte à rebours est de toute façon engagé.

CAROLINE MONNOT

Lire la suite page 15

(1) *Big Blues chez IBM*, de Paul Carroll-Addison-Wesley.

Les corps des trois otages occidentaux ont été découverts au sud du Cambodge

Le co-premier ministre cambodgien Hun Sen a accusé mardi 1er novembre les Khmers rouges d'avoir tué les trois otages occidentaux qu'ils avaient enlevés fin juillet. Les dépouilles mortelles des victimes, le Français Jean-Michel Braquet, le Britannique Mark Slater et l'Australien David Wilson, ont été exhumées en présence de membres des ambassades des trois pays dans la région du sud du Cambodge où ils avaient été détenus. Hun Sen a reproché à la presse d'avoir contribué à l'issue fatale en faisant trop de bruit autour de cet épisode. Ce drame a confirmé des dysfonctionnements du gouvernement khmer.

page 18

Le gouvernement angolais et l'UNITA ont paraphé un accord de paix

Un accord de paix, qui doit être signé le 15 novembre, a été paraphé à Lusaka, capitale de la Zambie, lundi 31 octobre, après une année de négociations entre le gouvernement de Luanda et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). Cet accord devrait être suivi d'un cessez-le-feu, alors que les combats font encore rage, deux ans après la reprise de la guerre.

page 4

Manifestation à Téhéran avant le procès des assassins présumés de Chapour Bakhtiar

A la veille du procès des assassins présumés de Chapour Bakhtiar, dernier des premiers ministres du chah d'Iran, qui s'ouvre, mercredi 2 novembre, devant la cour d'assises de Paris, un millier de femmes ont manifesté à Téhéran pour soutenir les lycéennes qui, en France, portent le foulard islamique. Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour ce procès, qui doit durer quatre semaines.

page 8

L'Union européenne estime « irréversible » la perspective de son élargissement vers l'Est

Une rencontre symbolique a eu lieu, lundi 31 octobre à Luxembourg, entre les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, ceux des quatre pays devant adhérer en janvier et leurs homologues des pays d'Europe centrale candidats à l'adhésion. Les Douze entendaient montrer que l'élargissement vers l'Est est une perspective « *irréversible* », même s'il doit procéder par étapes.

page 6

Maurice Béjart, l'homme-danse

Après quarante ans de création et plus de deux cents ballets, le chorégraphe français fait figure de monument historique

Qu'on l'aime, qu'on l'ait beaucoup aimé, qu'on ne l'aime plus, qu'on le déteste, il déclenche toujours, et plus que jamais, des discussions passionnées. Maurice Béjart est tout sauf neutre. Génie, imposteur ou récupérateur, qu'importe. Il attire, d'autant plus sûrement qu'il se sent investi d'une mission quasi messianique : celle de relier le spectacle vivant au sacré. Il a compris, et avant tout le monde, l'importance de la télévision dans l'art de toucher les foules. Il explique aux téléspectateurs, les yeux dans les yeux – on a assez écrit combien son regard bleu-blanc « envoûtait » – beaucoup plus que la danse : le sens de la vie.

« Je supporte mal ce qui m'est arrivé. Je suis devenu, mine de rien, une espèce de monument historique qu'on visite, une tour penchée de Pise. Les gens me regardent dans la rue avec les yeux des touristes qui se collent à la vitre de leur autocar. » Béjart a changé à lui tout seul, ou presque, en France et en Europe, et la danse et le regard porté sur elle. Forcément provocant, il défriche à coups d'explosifs. On se souvient du retentissant procès que lui firent les héritiers des librettistes Flers et Caillavet quand il transforma leur *Veuve joyeuse* en tueuse. Il construit des publics pour Merce Cunningham, pour Pina Bausch. Il engendre des vocations : toute la danse, née dans les années 80, lui est redevable. Même si, le plus souvent, elle s'est forgée contre lui.

Maurice Béjart aurait pu être philosophe (il a obtenu sa licence à Aix-en Provence) comme son père, Gaston Berger. Homme d'action, esprit libre, auteur, entre autres, d'une étude critique de la phénoménologie de Husserl, expert en psychologie appliquée, Gaston Berger est mort en 1960. Impossible d'avoir accès à Béjart sans savoir la force d'admiration qui le liait à son père. *« Il savait tout faire. Jouer au violon une partita de Bach, animer avec son orchestre de guitares hawaïennes les bals du samedi soir. Sculpter, peindre. Obligé d'arrêter ses études pour faire vivre la famille, il a conservé longtemps son travail dans une entreprise d'engrais chimiques. Parallèlement, il était écrivain et philosophe. Je baignais dans la philosophie comme un poisson qui n'a pas conscience de l'eau. »* A l'image de son père, Béjart voudra tout embrasser du théâtre, de la danse, de l'opéra, de la musique. Ne rien choisir. Travailler à bras-le-corps. Etre Victor Hugo ou rien.

Un peu de sang africain bat chez lui : son arrière-grand-mère, Fatou Diagne, est sénégalaise – les Berger sont des militaires établis à Saint-Louis, au Sénégal. Maurice, lui, naît à Marseille, le 1er janvier 1927. Les familiers de son père s'appellent Maurice Blondel, René Le Senne, le romancier Marcel Brion, les poètes René Char et Léopold Senghor, président du Sénégal. Un environnement qui donne de l'ambition.

DOMINIQUE FRÉTARD

Lire la suite page 12

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

ALGÉRIE

L'islamisme contre les femmes

Le maintien des femmes dans la sphère privée est au centre du projet « identitaire » développé par les islamistes, notamment au Maghreb. Derrière leur acceptation du *libéralisme écomomique* se cache une farouche volonté de contrôle du champ social

par Sophie Bessis

LA dérive de l'Algérie masquerait-elle, par ses excès sanglants, l'essentiel du projet islamiste ? La violence des « barbus », sans être aveugle, car elle sait choisir ses victimes, s'y exerce en effet de façon indifférenciée, son objectif immédiat consistant à exaspérer la contre-violence de l'Etat et à détruire ce qui demeure de stabilité dans ce pays. Il faut pourtant revenir aux constantes d'un projet désormais durablement inscrit dans le paysage politique maghrébin pour en identifier les véritables cibles.

Contrairement à ce que laissent croire les assassinats d'étrangers en Algérie, les islamistes maghrébins, sensibles aux impératifs de la *realpolitik*, n'ont pas forcément vocation à être antioccidentaux. La diabolisation de l'Occident, poussée à l'extrême par leurs franges radicales, fait certes partie de leur fonds de commerce idéologique. Mais ils savent que le Maghreb ne dispose, en matière économique, que d'une marge de manœuvre limitée. L'Algérie ne pourrait en aucun cas se permettre de cesser de vendre ses hydrocarbures ou de se priver de l'aide financière occidentale grâce à laquelle elle importe ce qu'elle est incapable de produire. On voit mal le Maroc ou la Tunisie renoncer aux recettes que leur fournissent le tourisme et les industries manufacturières sur lesquels ils ont fondé leur relative prospérité et qui leur garantissent un minimum de stabilité sociale. Les Etats du Maghreb sont trop insérés dans les réseaux de l'économie mondiale pour pouvoir, sous quelque régime que ce soit, se réfugier dans l'autarcie.

Le contrôle du champ social

La plupart des dirigeants islamistes ont d'ailleurs fait preuve dans ces domaines de remarquables dispositions au compromis. Partisans déclarés du libéralisme économique, fort discrets à propos de l'interdit coranique du prêt à intérêt, ils ont multiplié les discours propres à rassurer leurs éventuels partenaires occidentaux et un patronat local qui ne leur est pas systématiquement hostile.

Le paradigme identitaire sur lequel est fondé leur projet s'inscrit en fait dans une autre logique, commune à toutes les entreprises totalitaires, celle du contrôle du champ social. Or, au Maghreb plus qu'ailleurs, la mise au pas des sociétés passe par celle des femmes, dans la mesure où toute évolution de leur statut a fonctionné jusqu'ici comme un miroir grossissant des mutations sociologiques.

L'obsession islamiste en la matière n'est pas fortuite. Elle fait écho à celle des hommes maghrébins. Pris dans les ambiguïtés de processus de modernisation tronqués dont la maîtrise leur échappe, une grande partie d'entre eux attribuent la situation d'anomie dans laquelle ils se sentent plongés au délitement des hiérarchies sexuelles traditionnelles. La sortie des femmes de l'espace privé, leur participation – si modeste soit-elle – à des activités naguère considérées comme masculines, constituent à leurs yeux les signes les plus évidents du « désordre » actuel.

Sacrifiant à son siècle, le projet islamiste ne vise pas à faire réintégrer aux femmes la sphère domestique, mais à leur assigner une place qui neutralise leur potentiel perturbateur et ne remette pas en cause la suprématie masculine. Le retour à « l'ordre » implique ainsi l'instauration d'un apartheid sexuel qui, en restaurant une hiérarchie sécurisante, rendrait à la société sa cohérence perdue. Le port généralisé du hijab (le voile) marquerait en outre de façon spectaculaire dans le paysage la victoire des « barbus ». Plus que jamais, la religion politiquement sacralisée consolidera un système patriarcal qui refuse de rendre les armes.

Qui se battra contre la réalisation d'un tel projet ? A de rares exceptions près, les intellectuels maghrébins ne se sont guère mobilisés par le passé sur la question des droits des femmes, la renvoyant dans le meilleur des cas à plus tard, au nom d'autres priorités. En Algérie et au Maroc, ils s'accommodent plutôt bien que mal d'une discrimination sexuelle légitime, avec leur consentement tacite, par des lois promulguées après l'indépendance. Les femmes sont appelées, comme aujourd'hui, au secours de la démocratie non quand elles sont les seules à subir l'oppression, mais quand celle-ci menace au-delà d'elles.

L'Europe, espèrent certains, n'accepterait pas une telle régression à ses portes. Rien n'est moins sûr. La surdité des Etats devant les atteintes aux droits de l'homme, surtout quand il s'agit des femmes, n'est plus à démontrer. Le régime saoudien ne donne pas, que l'on sache, d'états d'âmes auxcapitales occidentales. Et l'Iran a retrouvé depuis la guerre du Golfe une respectabilité internationale sans atténuer le moins du monde le caractère répressif et misogyne de son régime. Il faut s'y faire. La conditionalité démocratique de l'Occident est un concept à géométrie variable.

Ses intellectuels sont-ils plus disposés à défendre outre-Méditerranée le principe d'égalité ? Ce n'est pas sûr non plus. Car la misogynie n'est nulle part en elle-même un scandale, et l'on a vu des démocrates justifier le port du voile ou, en Afrique noire, la pratique de l'excision, au nom de la sauvegarde d'identités culturelles dont les femmes ont été désignées les gardiennes. Même dans le cas de l'Algérie, on ne se préoccupe pas plus aujourd'hui que naguère de leur sort véritable. Qui s'inquiète de la condition réelle des femmes d'une Kabylie promue au rang de bastion de l'idée démocratique ? Un curieux mélange de relativisme culturel qui refuse d'ériger au rang d'universaux certaines valeurs au prétexte qu'elles seraient d'essence occidentale, de fascination pour la rhétorique identitaire et le populisme islamistes, et de critique justifiée mais tardive de régimes corrompus, rend le procès de légitimation des islamistes plus avancé en Occident qu'on ne le croit.

Les Maghrébines ont-elles pour leur part les moyens de mettre en échec un projet en grande partie fondé sur leur soumission ? De quels acquis peuvent-elles se prévaloir, pour être les porte-voix de quelle modernité ? Si l'ordre sexuel traditionnel s'est effrité au cours des dernières décennies, s'il donne en Tunisie – le plus avancé des trois pays en matière de statut des femmes – des signes évidents de faiblesse, il reste profondément ancré dans les mentalités.

L'éducation, la contraception et le travail

Dans ce contexte, la réalité de l'émancipation réside moins pour de nombreuses femmes dans l'abandon du voile que dans l'accès à l'école, à la contraception et au travail salarié. En remettant en cause ces acquis, les islamistes se heurteraient sans nul doute à une sérieuse résistance féminine.

Contrairement à l'Algérie où le poids économique des femmes demeure marginal, ils n'ont au Maroc et en Tunisie aucun intérêt, et le savent, à renvoyer chez elle une main-d'œuvre féminine dont la présence massive dans les secteurs-clés de l'économie constitue un de ses principaux avantagescomparatifs. Moyennant la sauvegarde de ce qu'elles considèrent comme leurs principales conquêtes, une majorité de femmes pourraient – comme beaucoup le font déjà – voir dans le port du hijab et dans la fin d'une mixité au demeurant embryonnaire un moindre mal. Une telle attitude aura été amplement préparée par des régimes préoccupés pendant trente ans d'empêcher l'émergence d'une modernité politique fondée sur une culture de la citoyenneté et impliquant le primat de la personne sur les logiques de groupe.

La capacité de résistance des femmes du Maghreb n'est cependant pas inexistante. Elles ne sont pas dupes du piège dans lequel tombèrent les Iraniennes progressistes qui portèrent contre le shah le tchador à la façon d'un étendard. Aucune Maghrébine non islamiste ne porte le hijab sans y être contrainte par la pression d'un entourage. En Tunisie, les droits qu'elles ont acquis ne sont pas négociables, et leur défense constitue au-delà d'elles une ligne de clivage essentielle entre conservateurs et modernistes. Les Marocaines sont parvenues, malgré de farouches résistances, à ouvrir des brèches dans la forteresse de la *Muduwana* (1). Pratiquement seules à affronter le pouvoir durant les années de plomb du parti unique, les Algériennes défient quotidiennement les diktats islamistes.

Mais les femmes du Maghreb se battent seules. Chaque combat qu'elles perdent donne la mesure de la démission des modernistes devant les conservatismes de leurs sociétés. On ne soutient les femmes qu'à l'occasion, quand il devient utile d'instrumentaliser leurs luttes ou leur détresse. La question de leur place dans les sociétés arabo-musulmanes, le fait que les islamistes font d'elles la pièce centrale de leur dispositif de contrôle social, continuent d'être traités par les chercheurs – nombreux des deux côtés de la Méditerranée à se pencher sur l'islamisme –, par les observateurs et par les politiques comme des thèmes périphériques.

Les forces qui se disent modernistes ne semblent pas avoir compris que la démocratie ne pourra se construire au Maghreb, contre le projet islamiste, sans revendiquer la liberté des femmes. Ce serait, il est vrai, une révolution que les Maghrébins ne sont peut-être pas les seuls à craindre.

▶ **Journaliste. Auteur (avec Souhayr Belhassen) de *Femmes du Maghreb, l'enjeu* (Paris, J-C. Lattès 1992)**

(1) Le code de la famille.

Passions franco-algériennes

Entre Français et Algériens s'est établie une relation passionnelle qui a été façonnée par l'histoire. Mais on se parle sans s'écouter

par Sami Naïr

DEPUIS 1962, *les élites politiques de France et d'Algérie* prétendent qu'elles sont prises dans une relation « passionnelle ». Il y aurait entre les deux peuples de l'amour-haine, lié à une relation nécessaire mais impossible. Mais n'est-ce pas là une illusion ? Car, quoi qu'on dise, il n'y a pas eu à l'origine coup de foudre, puis mariage et névrose. Mais viol, prise de possession, mélange, rejet et déprise. Ces divers moments sont toujours vécus par les protagonistes comme des événements subjectifs, irrationnels et pleins d'amertume – jamais comme des faits historiques. D'où la dramaturgie de la relation. Il est vrai que l'enlacement des deux rives fut d'une violence rare. En s'emparant des terres, la colonisation chercha à détruire l'âme de l'Algérie. Déterritorialisés par l'avance coloniale, les Algériens furent aussi dépossédés de la langue arabe. Et celle-ci, interdite de modernisation par le système scolaire républicain, se réfugia dans le religieux : de là le dédoublement du « musulman » algérien : exilé dans le sacré religieux, ultime frontière et inabordable forteresse, il se soumet aussi au moule colonial pour finir par *s'identifier à l'universalisme* républicain de la métropole. C'est au nom de cette double appartenance qu'il revendiquera son émancipation. Mais si le pathos républicain-universaliste au nom duquel s'est affirmé la lutte de libération nationale entre 1954 et 1962 s'est radicalisé après l'indépendance – à la fois par un grand saut dans le « socialisme » à l'algérienne et par une insistante référence à l'arabo-islamisme – le fil rouge qui traverse cette quête est pourtant demeuré le même : l'affirmation d'une subjectivité algérienne autonome.

Ce besoin de reconnaissance est d'autant plus acéré qu'il répond à une manie française héritée de la colonisation, qui veut que l'Algérien n'est jamais un partenaire à part entière. Assimilé inassimilable, inassimilable assimilé, il est la figure vivante de la réussite et de l'échec de la France. Or, si les Algériens ont rejetté cette assimilation, qui est une négation de leur spécificité, les Français, eux, ont souvent tendance à leur faire payer ce rejet

C'est pourquoi les relations sont toujours à fleur de peau, virtuellement conflictuelles, affectueuses et méfiantes. Mais ce n'est pas seulement le passé qui pèse de tout son poids sur les rapports franco-algériens. C'est aussi tout ce silence sur l'héritage vivant, en France, de la période coloniale et de la sanglante séparation.

On ne veut pas, ici, faire le point sur ce qu'a signifié l'exode pied-noir et, dans la tragédie de cette population, sur la responsabilité conjuguée des grands colons et de l'Etat métropolitain ; on ne cherche pas plus à aider les harkis marginalisés dans les banlieues de la citoyenneté (au sens propre et figuré) et qui découvrent avec effarement qu'être « Français-musulman », c'est être quelque chose de moins que Français tout court ; on refuse de voir dans l'immigration algérienne autre chose qu'une population étrangère comme les autres. Silence d'autant plus accablant que l'indépendance de l'Algérie, si elle a séparé les deux Etats, a en réalité paradoxalement rapproché les deux peuples. Jamais il n'y eut autant d'Algériens en France. Mais les immigrés d'hier et les réfugiés d'aujourd'hui sont pris dans l'engrenage de relations étatiques opaques, bien que clairement orientées vers l'enfermement. Du côté français, face à la crise algérienne actuelle, on plaide certes pour une solution « démocratique » mais on fait de la solidarité avec ceux qui sont persécutés une affaire strictement civile : c'est le monde associatif qui doit arracher, jour après jour, des autorisations de séjour à un Etat français devenu sourd. Quant à l'Etat algérien, il ferme les yeux devant la fuite des élites intellectuelles confrontées aux assauts des terroristes – et il tend la main pour renflouer les caisses vidées par les affairistes

En somme, entre la France et l'Algérie, tout se passe comme s'il s'agissait d'une mésentente de système : on se parle sans s'écouter, on s'explique sans se comprendre. C'est pourquoi, quarante ans après les feux de la Toussaint, tout reste à faire.

▶ **Professeur de sciences politiques à l'université de Paris-VIII.**

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DIAGONALES — BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

C'est la guerre !

POUR la Toussaint, j'ai promené deux enfants au cimetière. L'un était d'âge à calculer mentalement ; l'autre, deux ans, ne savait que quelques syllabes, et traîner son bâton.

On ne marche pas entre les tombes comme au jardin. Courir aurait quelque chose d'offensant. Même les enfants sentent cela ; du moins au début de la visite. Les sépultures abandonnées se multiplient ; sans doute depuis que se perd le culte des morts. Les dalles éboulées suggèrent mieux le grand sommeil des disparus que certains marbres trop neufs. Là où gisent des héros de la guerre, le gardien a déposé des cocardes en zinc. Les dates gravées racontent l'essentiel.

« 1916 moins 1895 égale combien ?

– 21 ans, répond l'aîné des enfants.

– C'est jeune pour mourir !, dis-je.

– Pas si jeune ! » objecte l'enfant.

Je raconte : en mourant dans les bras de Maurice Genevoix, un poilu de 14 a soupiré : *« Ah, valses lentes ! »*.

« Tant d'années volées ! », ajouté-je.

L'enfant s'étonne : *« Pourquoi il a dit ça, le lieutenant ? C'est quoi, une valse ? »*

Les grands-mères du temps des valses aimaient trottiner dans les cimetières. Pas seulement à la Toussaint : chaque semaine, il fallait arroser en famille la dalle de l'oncle Eugène et du petit Momo. L'aïeule officiait en casque de crêpe, longtemps après les deuils. Un peu de jupe grise dépassait des noirs manteaux.

⁂

Aujourd'hui, les chers disparus se célèbrent comme se font toutes choses : en jeans. Autour des cyclamens, s'affaire le même bleu usé que sur les stades et les campus. C'est la première fois de son histoire que l'humanité entière porte le même pantalon, quels que soient continents, classes et circonstances. Logiquement, la standardisation du « haut » suivra celle du bas. Déjà, la Chine connaît l'uniforme. Une exposition parisienne éclaire ce phénomène universel (Musée Galliera, jusqu'en mars 1995). Le western et la dernière après-guerre n'ont fait que relancer une mode du doguet de grosse toile, née au seizième siècle, du côté de Nîmes. Quant à la couleur indigo râpé, elle jouit d'une vieille préférence mal expliquée, bien avant le règne du chic et du chiqué.

Enfants révoltés, SDF et mères à la mode ont adopté la même toile rugueuse, les mêmes coutures en Y modelant les lombes, ce sac de tout-le-monde et n'appartenant qu'à soi, rude et ami comme une seconde peau, contemporain des poutres apparentes, de l'unisexe et du nu, cette réaction, dirait-on, contre le carénage des autos et de l'électronique, ce vestige rapiécé d'un travail manuel en déclin, cette survivance rustique de labeurs et de batailles abolis.

Les attirails de l'effort et du combat inspireraient-ils de la nostalgie, même et surtout à ceux qui n'ont jamais manié d'outils, ni porté les armes ? Parmi les 4x4 qui peinent à circuler dans nos villes, combien crapahutent pour de bon, et combien servent à se prendre pour un commando montant en ligne ou partant pour la chasse au gros ? Sous le calme apparent de sociétés que l'on dit réconciliées, de nouvelles cruautés s'ourdissent, celles de fauves prêts à tout pour poser, sur le pouvoir, leur papatte.

⁂

Deux amis de trente ans réputés bien élevés, sortis du même sérail, portant même étiquette, au service de programmes imprécis mais que l'on suppose interchangeables, observez-les : des couteaux brillent dans le noir de leurs yeux. Il ne manque autour d'eux que les sales clameurs des combats de coqs, lorsque ces derniers font voler sous leurs ergots les plumes de l'adversaire, et que circule, au bord de la piste, la petite monnaie poisseuse de la férocité. Prédisposent-elles à diriger l'Etat, ces obsessions de la prééminence et de la gloriole, ces risibles et navrantes chamailleries ?

Les journalistes-vedettes, ne les croyons pas moins âpres que le monde politique, dont ils recopient les pires mœurs. Ils pleurent sur le chômage, ils s'indignent des m'as-tu-vu et des cumulards, mais c'est à qui confisquera emplois, tribunes, cachets, projecteurs, au mépris du pluralisme et du renouvellement des voix. Les couloirs des rédactions n'ont rien à envier à ceux du Palais-Bourbon pour ce qui est des assauts meurtriers, des coups tordus, des duels maffieux. L'esprit de compétition cher aux « battants » vaut-il vraiment ces débauches de malice torve ?

⁂

Les cimetières sont remplis d'anciens maniaques du moi-d'abord et de la réussite. L'égoïsme de leurs raisons de vivre rend plus poignant, par contraste, le sacrifice des morts-au-champ-d'honneur. A mesure que s'estompe le souvenir des hécatombes, on dirait que s'oublie le prix des guerres et que renaît le goût du sang.

Entre deux sépultures bancales, les enfants se battent comme des chiffonniers, pour passer le temps. Ni l'adieu du poilu aux « valses lentes », ni les cocardes en zinc, ne les retiennent d'en découdre. La violence veille, valeur toujours sacrée. Les crimes télévisés ne font que suppléer aux imaginations courtes, que ranimer l'instinct de la bataille, inentamé.

« Comment voulez-vous que les peuples s'entendent, si des frères ne s'entendent pas ? », disait la grand-mère au casque de crêpe, pour ramener la concorde dans la famille. Nous sommes tous des Bosniaques enragés. La paix est une conquête jamais acquise. *« Le 11 novembre 1918, on s'embrassait dans la rue ! »*, soupirait l'aïeule. Le 8 mai 1945, on s'est embrassé de nouveau. Le supplice de millions d'innocents avait rassasié les dieux du combat. S'embrassera-t-on encore en mai 1995 ? C'est moins sûr. Un demi-siècle a passé, et déjà les babines de la haine se retroussent.

Le cadet au bâton a surgi de derrière une tombe, son arme au-dessus de la tête. Il n'a jamais eu de soldats de plomb à la maison, ni petit écran, ni panoplie de ranger, ni fusée spatiale. C'est à peine s'il sait nommer ses parents et son nounours. Et pourtant le voilà qui crie à tue-tête pour la première fois, illuminé, ravi, comme s'il avait retrouvé de lui-même un défi inscrit dans ses fibres depuis le fond des âges :

« C'est la guerre ! »

INTERNATIONAL

ALGÉRIE

Le président Zéroual annonce une élection présidentielle avant la fin 1995

Dans un message à la nation prononcé lundi 31 octobre à l'occasion du 40e anniversaire du début de la guerre d'indépendance, le 1er novembre 1954, le président Liamine Zéroual a annoncé l'organisation d'une élection présidentielle *« avant la fin 1995 »* tout en se réaffirmant résolu à continuer à *« éradiquer le terrorisme et la violence »*. Il a de nouveau accusé les dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) de tenter de *« consolider l'extrémisme et d'encourager le crime »*.

Le chef de l'Etat a jugé qu'il était *« temps de lever tout obstacle entre le peuple et son destin national, temps aussi de lui permettre d'exprimer directement sa volonté en toute souveraineté »*. Cette élection aura lieu *« dans la transparence »*, a-t-il promis. Le processus électoral avait été interrompu, en janvier 1992, après le premier tour des premières élections législatives pluralistes, alors que le FIS était assuré de remporter la majorité absolue des sièges.

Le président Zéroual a affirmé que les dirigeants du FIS – dont il n'a pas prononcé les noms – n'avaient de la démocratie *« qu'une vision dictatoriale »* et portaient de *« lourdes responsabilités devant la nation »*. *« Des criminels, des traîtres et des mercenaires se sont attaqués à leur propre peuple et à son patrimoine en invoquant l'islam*, a-t-il ajouté. ». A l'occasion de cet anniversaire, le chef de l'Etat a gracié 2 200 prisonniers de droit commun. Cette mesure ne concerne pas les détenus *« impliqués dans les actes de terrorisme et de subversion et d'atteinte à la sécurité de l'Etat »*, a précisé un communiqué du ministère de la justice.

« Compte tenu de la conjoncture et des réalités actuelles du pays », les cérémonies du 40e anniversaire devaient avoir lieu *« dans la sobriété, le recueillement et le ressourcement »*, avait indiqué le premier ministre, Mokdad Sifi. Dans un communiqué publié à l'occasion de cette célébration, le bureau politique du FLN *« considère que la politique suivie depuis janvier 1992 est en contradiction totale avec les valeurs et les objectifs de la grandiose révolution de Novembre et mène, sans aucun doute, à des dangers certains »*.

Dans le cadre des cérémonies, la mosquée Emir Abdelkader de Constantine, la plus grande d'Algérie, a été inaugurée, lundi, par M. Sifi. Les deux minarets de 120 mètres de haut et le dôme sculpté de 5 mètres de diamètre font de cet édifice, qui peut accueillir 11 000 fidèles, un *« joyau architectural »*, selon les médias.

D'une guerre à l'autre

II – *Chronique d'un village kabyle*

A l'occasion du quarantième anniversaire du début de la guerre d'Algérie, *le Monde* publie une série de reportages sur la vie quotidienne dans ce pays (*le Monde* du 1er novembre). Le deuxième volet est consacré à la Kabylie et au regard des enfants sur le climat de tension actuel.

X...

de notre envoyée spéciale

Quelques silhouettes roulées dans des couvertures remuent frileusement sur le sol. Louiza s'éveille la première, bien avant l'heure de la prière. *Malgré* l'existence d'un robinet d'où s'échappe un maigre filet d'eau – le village n'a été raccordé qu'il y a un an –, elle sort dans la cour pour se laver le visage, puisant l'eau dans un seau. Souvenir d'enfance. Sa prière accomplie, elle s'en va vérifier dans l'étable que tout est en ordre et chasse les poules de la maison où ses filles préparent déjà le café. *Les hommes* – père et frères – prennent le premier car de 6 heures vers la ville. A cinquante-cinq ans, Louiza, mère d'une fille mariée dans l'Algérois, de deux fillettes scolarisées et de trois garçons, tous chômeurs, a connu *beaucoup d'avatars dans sa vie*. Une enfance marquée par la disparition des siens lors de la famine de 1938 en Kabylie. La révolution de 1954, qui la sépare pendant sept ans de son mari, parti au maquis. La naissance de son deuxième enfant, pour la première fois à l'hôpital. L'irruption de l'électricité dans son village.

Louiza est heureuse de ce confort. Elle n'a plus à prendre la *cruche pour se rendre à la source*, mais elle hoche la tête avec découragement lorsqu'elle pense à sa fille : *« Ma fille habite à côté de Blida. Son mari est islamiste, très gentil bien sûr. Nous la lui avons confiée parce qu'au village aucun homme ne désire plus une jeune fille pas très riche d'abord et pas scolarisée du tout*, soupire-t-elle. *Là où habite ma fille, la nuit s'est installée et j'en ai perdu le sommeil.* »

Louiza peut pourtant s'estimer chanceuse d'avoir pu garder le reste de sa famille auprès d'elle. La plupart des habitants du village n'y reviennent qu'en fin de *semaine. Certains travaillent* à Alger, d'autres dans le Sud, d'autres encore en France. Vue d'ici, où il n'y a ni accrochages ni tensions majeures, la situation du pays *paraît irréelle. Mais la dépendance* économique vis-à-vis de l'Algérois n'en pèse pas moins très lourd, dans une région où l'on ne produit pas de quoi vivre.

La seule richesse locale reste l'argent *de l'immigration. Dans* ce vieux village, où l'unique piste goudronnée s'arrête aux abords du cimetière et de la mosquée, de fraîches maisons en béton *témoignent de cette modeste* manne. Les jeunes, eux, n'ont guère d'autre choix que se livrer au *trabendo* (marché noir).

Areski, qui a fini par trouver un emploi de barman à Alger, s'était vu interdire par son père de pratiquer le *trabendo*. Coincé *sur cette* [illegible] tâche de tromper son *ennui en buvant du vin en cachette* avec ses copains, le soir, dans les champs alentour, Areski avait d'abord trouvé un emploi de manœuvre sur le chantier de construction d'une villa. Mais la roue a vite tourné. En juillet, un groupe de jeunes ont saccagé les voitures et pillé trois maisons isolées. *En août, lorsque des incendies* ont éclaté, personne n'a levé le petit doigt pour arrêter le pyromane. *« Sait-on jamais*, avoue Mohad, *il a peut-être été payé et nous, nous sommes coincés entre l'Etat et les terroristes. »*

Aux élections locales de juin 1990, le FIS s'est emparé de la mairie, sans difficultés : les hommes avaient unanimement *récusé le candidat du Rassemblement* pour la culture et la démocratie (RCD), et les femmes avaient voté sans états d'âme pour les « barbus », convaincues, explique *l'une d'elles, que « l'islam, c'est forcément le meilleur choix »*. Mais, ici comme ailleurs, il n'y a pas d'élus. C'est le traditionnel comité du village qui s'est chargé de gérer les affaires et de distribuer de la semoule aux plus pauvres.

Les habitants ont aussi cotisé pour réaliser les conduites d'eau, qui alimentent maintenant toutes les maisons. *« Nous voulions une association d'entraide scolaire pour les tout-petits*, explique Saïd, le propriétaire de la seule boutique du village. *Mais l'association s'est vite politisée et certains se sont engagés à notre insu dans le Mouvement culturel berbère (MCB), remettant à plus tard nos préoccupations concernant les enfants. »*

Dans ce bourg de quinze cents habitants, l'école se trouve à l'extérieur et certains enfants parcourent 5 kilomètres pour la rejoindre. Pas de dispensaire et pas de maison de jeunes non plus. *On* a pris, de guerre lasse, l'habitude de se passer des services de l'Etat. On s'aide, comme on l'a toujours fait, pour les travaux des champs ou la *construction des maisons*. Et l'on se retrouve, rituellement, pour les mariages et les enterrements.

Trois jeunes appelés du contingent ont été enterrés récemment. *« Pendant la guerre, nous savions qui était notre ennemi. Aujourd'hui, je n'arrive pas à croire que ce sont des Algériens qui tuent »*, souffle Louiza, en étouffant ses larmes. Elle ne cesse *de penser* à sa fille aînée et prie pour que ses deux gamines, enfermées à la maison depuis la grève scolaire déclenchée par le MCB *début septembre*, puissent très vite y retourner. *« L'école est une ouverture »*, plaide-t-elle. Sans trop y croire, cependant : Louiza ne cache pas sa peur de voir les choses empirer et *« la guerre civile »* aggraver *« la misère »*.

Elle qui avait remisé son métier à tisser a décidé de le ressortir. Et de se remettre à fabriquer des couvertures *et des burnous* – des produits locaux très prisés dans la région, car vendus bien moins cher qu'en ville. *« Il n'y a pas que les armes qui font couler le sang. Les augmentations de prix nous tuent aussi. »*

YASMINA DJILALI

Prochain article :

Des femmes simplement heureuses d'être en vie

POINT DE VUE

Peureuse incertitude

par le général Jacques Massu

QUOIQUE occultés depuis trente-six ans, nos espoirs du 13 mai 1958, *nés de l'alliance du peuple et de l'armée* française d'Algérie, s'étaient concrétisés par les élans de fraternisation des deux communautés, *le mouvement de solidarité* féminine et aussi par la naissance de la Ve République.

Comment l'euphorie d'alors *a-t-elle fait place, aujourd'hui en Algérie*, à une ambiance d'incertitude peureuse sous le règne de l'assassinat ? Je propose une explication, émise par l'aîné *d'une famille algérienne qui* aimait la France et qui a opté pour l'assimilation.

En 1962, le FLN a dédaigné les *propositions du général de* Gaulle, en particulier celle qui consistait à coopérer avec la France, son partenaire historique. Le socialisme ne concernait que les *masses* dites populaires, le pouvoir et son entourage n'ayant jamais été soumis aux rigueurs du régime.

En 1984, le parti triomphant a publié un code de la famille, le plus rétrograde du Maghreb : la femme y est moins bien considé*rée qu'un* animal et la polygamie y est officialisée. Ainsi, le cap a été nettement mis vers l'intégrisme sous *la direction d'un régime pourtant laïc.*

Dès l'arrivée au pouvoir, en Iran, des religieux fanatiques, le parti unique, *marxiste*, a tissé des liens très étroits avec le nouveau régime. Pendant des années, les médias firent l'éloge des ayatollahs, les marabouts *du cru* aidant à transmettre le message. Ainsi le Coran a-t-il été politisé par le gouvernement algérien, lui-même pressé *par la ruine économique et* à la recherche d'une manne de dollars de Téhéran et de Ryad.

L'armée a toujours participé au *pouvoir, à la tête de l'Etat et des wilayas* ; elle a servi avec dévouement, hésitant à utiliser des méthodes adaptées à la lutte contre le terrorisme. *Terrorisme qui a eu le temps de se développer* dans un pays où celui qui hésite assume les torts. La suppression du français *dans les* écoles primaires et dans l'administration a été accordée au FIS pour satisfaire sa revendication prioritaire. La langue française, *facteur d'unité nationale, était* très appréciée des gens évolués, en particulier des Berbères, car, en tirant le pays vers le monde *francophone et occidental, elle* diminuait l'attraction naturelle vers l'Arabie obscurantiste.

Le recours à l'armée

Sur le plan économique, la plus *grande défaillance a été d'ignorer* l'agriculture, considérée comme une activité sans importance. On a voulu urbaniser les paysans *pour en faire de bons marxistes* et, en les assistant, disposer d'une masse de manœuvre. Le résultat en a été la désertification des campagnes *et la surpopulation* des villes.

Des millions de jeunes, insuffisamment éduqués, ne croyant en rien ni en personne, *n'ont qu'un* seul but : *traverser* la Méditerranée et *s'installer* dans un pays tant décrié hier. Seule, l'armée *peut sortir le pays de la crise*. Privé de base de proximité au Maghreb même, le FIS a jeté son dévolu sur la France, comptant sans doute *acquérir une indépendance* financière grâce aux dons de la communauté algérienne qui y réside.

L'antagonisme Iran-Arabie saoudite, l'un des plus anciens de la planète, se répercutera toujours sur l'islam, en particulier *dans les pays déstabilisés* comme l'Algérie ou l'Afghanistan.

L'erreur de l'Arabie saoudite est *de se situer* sur le même terrain que son adversaire, de vouloir ramener les musulmans vers l'ère primaire. De son changement de cap *dépendra* le sort des pays arabes. Elle *devrait* financer la construction d'universités, de centres de recherches, plutôt que de mosquées. Elle devrait surtout, avec le monde musulman sunnite, réformer la lecture du Coran, qui est actuellement la cause principale de l'immobilisme, *voire de la décadence des* musulmans.

« Plus un peuple est éclairé, plus il est libre », a dit Voltaire, alors que l'Arabie saoudite préfère se *référer à une parole* attribuée au Prophète : *« N'ouvre jamais les yeux d'un aveugle, tu aurais du mal à les lui refermer. »*

La démocratie à la *française*, rêvée par tant d'Algériens, a été ratée en 1962 et ne peut être remplacée que par un régime solide. *Il restera ensuite à régler les problèmes* économiques sous le contrôle du Fonds monétaire international. Pour faire avaler la *potion à un peuple qui souffre* depuis son *« indépendance »*, le futur gouvernement légitime aura besoin de toutes les bonnes *volontés, et surtout de celles des* modérés du FIS, bien organisé dans les quartiers les plus miséreux.

Restera à régler le *problème* le plus délicat : remplacer les centaines de milliers de cadres qui ont fui et qui continueront de fuir, *écœurés par la démence* du régime promis par les fanatiques.

Il y a aussi la démographie, *l'une des plus fortes du monde* : *dix millions* de *nouveaux* Algériens tous les dix ans. Il faut enfin penser aux six ou sept millions *de jeunes, démunis face à la vie et qui ne pourront pas émigrer.*

C'est dans la réforme des mœurs, des mentalités et de la *religion* que *réside la solution* dans les prochaines décennies. Faute de quoi, le pays devra rompre avec l'Arabie saoudite comme *il l'a fait avec l'Iran, et se* retourner naturellement vers l'Occident, plus particulièrement vers l'espace francophone. Les *forces de l'ordre ont la responsabilité* capitale du futur de leur pays. Avec l'aide de l'Occident, leurs moyens doivent leur per*mettre de réussir.*

▶ Le général d'armée Jacques Massu (cadre de réserve) a notamment commandé la 10e division parachutiste, puis le corps d'armée à Alger entre 1956 et 1960 et, à ce titre, il a été responsable des opérations du maintien de l'ordre public.

Enfants entre islamistes et laïques

« Quand est-ce qu'on part ? »

ALGER

correspondance

Ce jeudi 20 octobre, l'institutrice a demandé à ses élèves de commémorer, par un dessin, le quarantième *anniversaire* du 1er novembre 1954. Trois thèmes au choix : l'emblème national, un moudjahid (combattant) en arme *ou un paysage montagneux* – en référence aux Aurès, berceau de la Révolution. Amina, sept ans, n'en finit pas d'hésiter.

Après *un moment de réflexion*, son choix se porte sur le paysage. Mais sans conviction. Elle dessine un drapeau, mais n'est pas satisfaite. Pourquoi pas le *combattant* ? Son visage se crispe subitement : *« Non, non, il me fait peur. Il me rappelle cette guerre. Je déteste la guerre, c'est horrible. »*

démocratique. Issus d'un milieu *intellectuel et laïcisant, les deux* enfants souffrent d'une pesante mise en quarantaine. Le champ de leurs activités s'en trouve de plus *en plus réduit. Ce jour-là*, Kamel n'a pas réussi à vaincre le refus de sa mère, qui leur interdit d'aller jouer dehors, près de la maison. Pourtant, *l'après-midi est douce et ensoleillée*. Mais un accrochage entre forces de l'ordre et islamistes peut survenir à tout moment. En outre, dans cette grande cité, située dans une proche banlieue d'Alger où résident de nombreux cadres supérieurs *et des intellectuels*, on estime *n'être jamais assez prudent : « On peut s'en prendre à nos enfants. »*

Les seules « fenêtres » qui demeurent *ouvertes sur l'extérieur*, ce sont l'école et la télévision câblée, qui capte les chaînes européennes. Mais les deux enfants



Quand on fait remarquer à Amina *qu'elle ne peut pas avoir* connu *« cette guerre »* qui a eu lieu, il y a bien longtemps, elle détourne la tête. En évoquant l'arme du *moudjahid*, son visage *s'anime*. Et elle raconte alors, avec force détails, que, lorsqu'elle se promène avec ses jeunes frères dans le quartier *du centre-ville où elle habite*, et que crépitent des rafales d'armes automatiques, elle demande à son barbu de papa de les ramener tout *de suite à la maison. « Lui, il nous dit : c'est rien, c'est pas grave ! Mais quand il y a plein de policiers, il s'empresse de nous ramener. Alors, je lui dis : tu vois, j'avais raison ! »*

Et si, au bout du compte, Amina crayonnait un paysage dans lequel *elle placerait* un moudjahid brandissant l'emblème national ? Elle refuse derechef lorsqu'on lui propose de remplacer le combattant par un enfant. En revanche, elle trace, sur toute la largeur de sa feuille blanche, une chaîne de montagnes. *Le soleil, d'un jaune éclatant*, est coincé entre deux pics triomphants. En bas du dessin, deux arbres sobres, entourés de *brindilles. C'est tout. Amina s'obstine* à n'inclure aucune forme humaine dans son dessin.

Ce lundi 24 octobre, Hacine et *Kamel ont les yeux rivés sur l'écran* de la télévision : ils sont fanas de jeux vidéo et détestent s'amuser avec les filles. *« Toutes des tricheuses »*, lancent-ils d'un air entendu. En réalité, ce qui unit vraiment ces deux copains, c'est leur difficulté à s'insérer dans le milieu scolaire *qu'ils fréquentaient*, il y a quelques années, avant de rejoindre un établissement plus libéral. Kamel évoque, avec des grimaces, *les brimades dont il faisait* l'objet après qu'il eût confié avec candeur à son institutrice – une farouche islamiste – que ses parents militaient dans un parti sont frustrés de ne pouvoir y accéder. Pour eux, et au grand dam de leurs parents, *l'avenir* se résume à *une seule question : « Et nous, quand est-ce qu'on part ? »* Hakim, treize ans, habite un de ces vieux quartiers de la capitale où se *mêlent familles bourgeoises et* familles indigentes. Les habitations s'alignent sans se ressembler, décrépites ou de bel aspect, sans *pour autant jurer les unes par rapport* aux autres. Hakim est un adolescent *« normal »*, comme il le dit lui-même.

Prononcé avec un brin d'emphase, en roulant le *« r »* et en traînant, l'air de rien, sur le *« o »*, l'adjectif *« normal »* fait florès chez les *jeunes*. Il *exprime* une *multitude* de choses. Hakim va au collège – *« normal »* –, c'est-à-dire sans conviction. Il se fait de l'argent de *poche – « normal »* – en donnant un coup de main à ses voisins *trabendistes* (trafiquants). Et il garde un « look » – *« normal »* – en combinant n'importe quoi avec sa paire de Nike aux pieds et sa coupe *« house »* impeccable.

Ce vendredi 21 octobre, jour de congé hebdomadaire, il s'adonne, avec ses copains, au nouveau sport en vogue dans tous les quartiers de *la ville : imiter à la perfection les* sirènes des voitures de police, qui hurlent toute la journée. Et, comme pour entretenir le jeu, les nouvelles *estafettes des forces de sécurité* émettent des sons rauques, difficiles à copier. Hakim ne désespère pas de relever le défi.

Ses camarades et lui se sont fixés une nouvelle mission : repérer toutes les anomalies possibles autour de l'école. De guerre lasse, Hakim *en est venu à espérer une* fausse alerte à la bombe, comme d'autres établissements en ont connu. *« Surtout pendant le cours de maths »*, se languit-il avec *malice*.

DJIDDA TIFRI

AFRIQUE

ANGOLA

Un accord de paix a été paraphé par le gouvernement et l'UNITA

Le gouvernement de Luanda et les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ont paraphé, lundi 31 octobre, à Lusaka, l'accord de paix qui devrait mettre fin à près de vingt ans de guerre. La signature formelle de cet accord doit avoir lieu le 15 novembre, dans la capitale zambienne également.

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

Une page est en train d'être tournée : un an presque jour pour jour après le début des négociations de Lusaka, les irréductibles ennemis angolais viennent d'apposer leurs paraphes sur un accord de paix. Heureuse coïncidence, cette signature est annoncée alors que, démentant les inquiétudes, les premières élections pluralistes mozambicaines viennent de se clore sans incidents.

L'accord prévoit l'intégration de partisans de l'UNITA dans tous les rouages de l'Etat, que ce soit au gouvernement, dans l'administration civile, la police et les forces armées (*le Monde* du 19 octobre). Un second tour de l'élection présidentielle est théoriquement prévu pour confirmer l'éventuelle élection d'Eduardo Dos Santos, qui avait manqué la *majorité absolue de quelques* dixièmes en septembre 1992, mais la date n'en est pas fixée.

Le texte final doit être signé à Lusaka le 15 novembre par le président Dos Santos et le chef de l'UNITA, Jonas Savimbi, vraisemblablement en présence de plusieurs chefs d'Etat de la région. Un cessez-le-feu devrait être proclamé dans les quarante-huit heures qui suivront. Restera le plus dur : éviter que la guerre ne reprenne, comme cela s'était produit en octobre 1992, un an et demi à peine après la signature des accords d'Estoril, qui avaient mis fin à seize ans d'affrontements.

La paix est possible aujourd'hui *car les deux adversaires ont chèrement* payé la guerre. A Luanda, l'inflation est vertigineuse et la pauvreté insondable : depuis un an, l'essentiel des moyens financiers sont consacrés à l'armement et à la mobilisation. A Huambo, le fief de l'UNITA, on commençait à ressentir durement la pression de *la machine de guerre gouverne*mentale.

Les deux protagonistes continuent néanmoins à se tenir dans une profonde méfiance. Dans ses grandes lignes, l'accord qui vient d'être conclu était tracé depuis la fin de l'année 1993. Mais les deux parties ont négocié chaque détail bec et ongles, se portant chaque fois à la limite de la rupture. Il y a encore deux jours, le gouvernement, ergotant sur le nombre de gardes du corps à concéder aux dirigeants de l'UNITA, exigeait avant de signer que le mouvement de M. Savimbi ferme ses représentations à l'étranger. Quelques semaines auparavant c'est l'UNITA qui avait fait de la nomination du futur gouverneur de Huambo un *casus belli*.

Plus inquiétant encore, la guerre n'est pas terminée. Les combats continuent à faire rage et il est à craindre qu'il en sera ainsi jusqu'à la dernière seconde.

Reste, enfin, une inconnue de taille : quels moyens les Nations unies mettront-elles dans la balance ? La « machine onusienne » est particulièrement lourde et ses finances ne sont pas illimitées. Une résolution du Conseil de sécurité vient de porter le nombre des observateurs de 80 à 500. Selon les spécialistes, il en faudrait 6 000 à 8 000.

GEORGES MARION

MAROC

Les quatre cinquièmes des jeunes filles de la campagne n'ont jamais fréquenté une école

80 % des jeunes rurales et un quart des jeunes citadines n'ont jamais fréquenté une école, révèle *une enquête nationale réalisée en* 1993 et rendue publique par le Conseil national de la jeunesse et de l'avenir (CNJA), créé, en 1991, à l'initiative de Hassan II.

Cette enquête a porté sur *« un échantillon représentatif »* de six mille personnes âgées de quinze à trente-quatre ans, auxquelles 250 questions ont été posées. L'éloignement de l'école et la pauvreté de leurs parents expliquent, pour 45 % des jeunes ruraux interrogés, leur non-scolarisation.

Le CNJA relève cependant une *« nette amélioration »*, puisque les *« sans niveau scolaire »* ne représentent plus que 33 % des jeunes, contre plus de 70 % pour leurs pères et 91 % pour leurs mères.

En ce qui concerne la langue arabe, langue officielle du Maroc, 24 % des jeunes interrogés – 9 % seulement à la campagne – affirment lire et écrire parfaitement l'arabe, et 25 % *« bien la maîtriser »* ; 77 % des jeunes ruraux ont indiqué *« tout ignorer »* du français contre 28 % des jeunes citadins.

Habib El Malki, secrétaire général du CNJA, a noté que la jeunesse était persuadée d'une *« inadéquation »* du système actuel de formation universitaire, qui ne répond pas, selon elle, aux besoins du marché du travail. L'enquête conclut, aussi a-t-il déploré, au *« manque d'intérêt »* des jeunes à l'égard de la *« vie associative culturelle, syndicale et politique »*. – *(AFP.)*

EN BREF

Relance du Conseil de l'entente. – Réunis en sommet à Kara, le village natal du président togolais Gnassingbé Eyadéma, les chefs d'Etat des cinq pays membres du Conseil de l'entente (Bénin, Burkina, Côte-d'Ivoire, Niger et Togo) ont pris, lundi 31 octobre, une série d'engagements visant à renforcer *« le rôle de l'organisation dans la promotion de la coopération régionale »*. Créé en 1959 à l'initiative du président défunt Félix Houphouët-Boigny, le Conseil de l'entente, la plus ancienne organisation régionale du continent, était en sommeil depuis une dizaine d'années. – *(AFP.)*

ISRAËL : contacts secrets avec la Syrie. – Le chef du renseignement militaire, le général Uri Saguy, « guide » les rencontres secrètes entre officiers israéliens et syriens depuis plus d'un an, a rapporté, lundi 31 octobre, le quotidien *Haaretz*. Selon ce journal, des officiers des deux pays se sont notamment rencontrés, entre le 19 et le 24 novembre 1993, à Rome. L'Egypte a joué un rôle de médiateur. Selon *Haaretz*, les discussions sont conduites, côté israélien, par le général Baruch Spiegel, et côté syrien, par le général Adnane Tayara. – *(AFP.)*

LIBAN : ouverture, le 19 novembre, du procès du dirigeant chrétien Samir Geagea. – Le procès du dirigeant chrétien Samir Geagea doit s'ouvrir, samedi 19 novembre, à Beyrouth, a indiqué, lundi 31 octobre, le président de la Cour de justice. Chef du parti dissous des Forces libanaises (FL), M. Geagea devra répondre de trois chefs d'accusation, passibles de la peine de mort, pour son rôle présumé dans l'attentat contre une église, près de Beyrouth (11 morts en février), dans l'assassinat du dirigeant chrétien Dany Chamoun et de membres de sa famille (1990) et dans celui d'un milicien des FL qui avait fait défection (1989). – *(AFP.)*

NIGER : élections législatives le 31 décembre. – Des élections législatives seront organisées le 31 décembre, à la suite de la dissolution, le 17 octobre, de l'Assemblée nationale. Celle-ci avait adopté une motion de censure renversant le gouvernement du premier ministre Souley Abdoulaye. – *(AFP.)*

EUROPE

Bosnie : les métamorphoses de l'armée gouvernementale

Mieux entraînées, mais encore sous-équipées, les troupes se préparent peu à peu à reconquérir le pays

SARAJEVO

de notre correspondant

Les combattants sont rassemblés devant le parc, au centre de Sarajevo. Ils sont deux cents environ. Deux ans et demi après le début de la guerre, l'armée bosniaque s'est métamorphosée. Les voyous et les paysans sont devenus des soldats, ou presque. Ils ont troqué leurs « jeans » pour des uniformes camouflés américains. Des armes automatiques de modèle récent ont remplacé les grenades artisanales confectionnées avec des bouteilles de bière. Les combattants ne sourient pas encore. Lorsqu'ils filent vers Dobrinja dans de vieux autobus, puis qu'ils empruntent le tunnel sous l'aéroport afin de rejoindre leur bataillon, ils sont conscients *qu'ils ne s'envolent pas vers de* glorieuses victoires. Sous-équipées par rapport à l'armée serbe, les troupes gouvernementales bosniaques (à majorité musulmane) ne peuvent pas encore espérer reconquérir le pays. Mais, peu à peu, elles s'y préparent.

Meilleurs sur le plan tactique

L'avancée du 5e corps dans l'enclave de Bihac, au nord-ouest du pays, a dopé le moral de l'état-major. Le commandant du 5e corps, le jeune général Atif Dudakovic, est sur le point de devenir un héros national. Après avoir brisé les résistances des rebelles musulmans de Fikret Abdic, un chef sécessionniste allié des Serbes et désormais en exil, le général vient de réussir le tour de force de reprendre 250 kilomètres carrés aux forces serbes. Il s'est offert le luxe de capturer plusieurs chars d'assaut, abandonnés par des Serbes qui ont apparemment des problèmes de ravitaillement en carburant. *« Les territoires libérés sont de plus en plus vastes »*, titrait lundi 31 octobre le quotidien *Oslobodenje*, notant que les troupes du général Dudakovic encerclaient la ville de Bosanska-Krupa.

C'est au printemps dernier que le chef d'état-major de « Liljani » (surnom de l'armée bosniaque dont l'emblème est la fleur de lys), le général Rasim Delic, a appelé à la *« guerre de libération »*. A la faveur des accords de Washington sur la création d'une fédération croato-musulmane, et des accords de cessez-le-feu qui les accompagnaient, l'armée gouvernementale a pu concentrer ses forces sur un ennemi : les séparatistes serbes de Bosnie. Des offensives avaient alors été lancées, dans les monts Ozren (nord) tout d'abord, puis cet été dans la région de Visoko, au nord de la capitale. Après quelques victoires bosniaques, les Serbes avaient violemment répliqué. Et certaines brigades bosniaques avaient été presque totalement décimées.

Aujourd'hui, la situation a évolué. Le temps joue en faveur de l'armée bosniaque qui, il y a deux ans, n'était qu'un rassemblement de bandes indisciplinées face à des Serbes forts du soutien de l'ex-armée fédérale yougoslave. Les troupes fidèles au président Izetbegovic ont reçu des armes, elles ont eu le temps de s'entraîner et seraient conseillées par des experts étrangers.

« Cette armée a fait de très nets progrès », commente le général Gobillard, qui commande les « casques bleus » à Sarajevo. *« Elle est mieux équipée, mieux habillée, mieux entraînée*, poursuit-il. *Elle est meilleure sur le plan tactique. Elle mène toujours des actions de guérilla, désormais mieux coordonnées ». « La manœuvre actuelle dans le mont Igman est assez subtile,* ajoute un officier de la FORPRONU. *Les Bosniaques ont pris des positions à la lisière de la zone démilitarisée, sans enfreindre les accords signés l'année dernière. »*

La prise dimanche du col de Javorak, au sud de Sarajevo, s'est faite pratiquement sans combattre. Les forces serbes n'ont pas répliqué en tirant sur les batteries bosniaques, et ont fui la place. Lundi, les soldats bosniaques poursuivaient leur avance vers la route logistique de Trnovo. Le général Gobilliard, qui est parvenu à installer des postes d'observation de la FORPRONU dans ce secteur, est revenu de cette colline avec le sentiment d'avoir parlé à des professionnels. *« Les officiers font preuve d'une relative maturité*, dit-il, *ils ne s'emballent pas pour quelques victoires. Et j'ai eu l'impression de rencontrer des soldats plus gais et plus souriants qu'avant. »*

Tous les jours, sur la télévision officielle, l'armée diffuse des vidéo-clips de propagande invitant les jeunes Bosniaques à rejoindre ses rangs. Alors que au début de la guerre, le commentaire rendait hommage aux valeurs humaines d'une armée désespérée, impuissante à empêcher les atrocités commises par les Serbes, il vante désormais les mérites d'une armée dynamique et puissante, apte à entamer une *« guerre de libération »* et de reconquête. Si les jeunes citadins restent le plus souvent insensibles à ces appels, les enfants de réfugiés sont plus motivés. Eux ont une maison ou un village à retrouver, quelque part dans le vaste territoire contrôlé par les forces serbes (70 % de la Bosnie-Herzégovine).

Politique du désespoir

« Les victoires actuelles prouvent qu'avec un minimum de moyens, l'armée peut vaincre les forces de l'agresseur, déclare le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic. *En d'autres termes, s'il n'y avait pas eu d'embargo sur les ventes d'armes, nous aurions aujourd'hui la paix en Bosnie. L'embargo a été une grave erreur,* ajoute-t-il, *car c'est l'équilibre des forces qui conduit à la paix. Radovan Karadzic* [le chef des serbes de Bosnie] *est désespéré devant l'avancée des forces gouvernementales. Nous espérons donc que ces victoires vont amener les Serbes à la table des négociations. »*

Malgré des progrès notables, aucun expert occidental présent à Sarajevo ne juge cependant l'armée bosniaque capable de renverser la situation. *« Elle n'a toujours pas l'armement lourd qui augmenterait sa puissance de feu et qui, de toutes les façons, ne servirait à rien puisque cette armée ne sait pas encore manœuvrer à l'échelle de plusieurs bataillons »*, analyse un officier de la FORPRONU. L'armée gouvernementale, forte en infanterie et de mieux en mieux entraînée, manque cruellement d'officiers compétents. Avec à leur tête des chefs locaux parfois individualistes, les brigades de « Liljani » n'obéissent pas toujours à l'état-major du général Delic. Et les cadres ont des années de retard sur les officiers serbes, formés à l'école de l'armée yougoslave depuis des décennies.

« L'armée n'a pas décidé seule de mener ces offensives, commente un journaliste bosniaque. *Elles sont le fruit de décisions politiques destinées à provoquer la faute serbe qui entraînerait un soutien aérien de l'OTAN et des Américains. Nous en sommes toujours réduits à la politique du désespoir »*, conclut-il. La population de Sarajevo, qui évidemment préfère les victoires aux défaites, ne se réjouit pourtant pas des communiqués triomphants des militaires. Anxieuse, elle attend les représailles serbes. S'effectueront-elles sur le champ de bataille ou en pilonant les civils comme cela s'est fait durant deux ans ?

L'armée bosniaque, encore impuissante à briser le siège des villes, de Sarajevo à Gorazde, en est réduite à pratiquer la politique du pire : soit elle attend la défaite finale sans réagir, soit elle passe à l'action, en sachant pertinemment que les civils seront les premiers à souffrir de ses victoires.

RÉMY OURDAN

Les Serbes tentent de contrer l'offensive bosniaque

Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, avait annoncé, dimanche dernier, une *« contre-offensive foudroyante »* contre l'armée gouvernementale bosniaque et menacé de se venger sur les populations civiles. De fait, pour la troisième journée consécutive, les forces serbes bosniaques ont bombardé, lundi 31 octobre, le faubourg de Hrasnica, dans la banlieue de Sarajevo, faisant plusieurs blessés.

Simultanément, les Serbes *auraient contre-attaqué dans le* nord-ouest du pays, au niveau de la poche de Bihac – selon l'ONU –, où les forces gouvernementales de Bosnie viennent d'infliger à leurs adversaires une défaite sans précédent en reprenant plus de 2 00 km² de terrain. Les indépendantistes serbes de Croatie (ceux de Krajina) sont venus prêter main-forte à leurs alliés de Bosnie en bombardant la petite ville à majorité musulmane de Velika Kladusa, au nord de Bihac.

Les Serbes bosniaques s'inquiètent de leurs revers militaires et leur chef a menacé de *« fusiller tous ceux qui répandent des rumeurs infondées »* sur de prétendus marchandages de territoires avec la partie adverse. Mais l'offensive de l'armée bosniaque s'est poursuivie sur plusieurs fronts, aussi bien à Kupres, plateau stratégique aux confins de la Bosnie centrale, qu'au sud de Sarajevo vers la place, également statégique, de Trnovo, qui verrouille l'accès à la Bosnie orientale et donc aux enclaves musulmanes assiégées de Gorazde, Zepa et Srebrenica. – *(AFP, Reuter.)*

RUSSIE

Le banquier en faillite sort de prison et entre au Parlement

MOSCOU

de notre correspondante

Beaucoup de gens à Moscou ne savent pas s'il faut en rire ou pleurer. L'extraordinaire élection, lundi 31 octobre, de Sergueï Mavrodi, président du « fonds d'investissement » MMM (dont le krach en juillet avait touché cinq à dix millions de petits actionnaires), a jeté *une lumière crue sur les des*sous de la « démocratie » russe.

Vainqueur sur dix autres candidats lors d'un scrutin partiel dans une triste banlieue de Moscou (où il a promis, en cas de succès, d'investir 10 millions de dollars), M. Mavrodi est sorti de prison pour siéger à la Douma. Avec le soutien bruyant de Vladimir Jirinovski, qui a activement soutenu la candidature de ce *« héros du capitalisme populaire en butte à l'arbitraire du pouvoir »*.

La Russie avait subi des mois durant les messages télévisés de MMM, qui cotait elle-même ses actions et annoncait à l'avance le montant de leurs mirifiques dividendes. Aucune loi n'interdisant en Russie ce genre d'activité, les actions MMM furent vendues dans des milliers de points de vente, y compris dans les bureaux de *poste de l'Etat. L'effondrement,* à terme inévitable, fut précipité par une mise en garde, combien tardive, des autorités. Sergueï Mavrodi fut alors arrêté et inculpé, non pas pour escroquerie ou publicité mensongère, mais pour « fraude fiscale ». C'est-à-dire pour ce que tout à *chacun fait constamment en* Russie. La fraude était cependant dans ce cas « massive », autant que les pots-de-vin distribués en permanence par MMM.

Des « économistes » et des politiciens ont, en effet, chanté les louanges de Mavrodi, y compris l'ex-maire de Moscou, Gavril Popov. Ils expliquaient que ce dernier n'avait *« rien fait de pire que d'autres banquiers »* et que des milliers de ses actionnaires avaient touché des dividendes avant le krach *« provoqué par le pouvoir »*. Les manifestations de porteurs floués, par MMM ou par les dizaines d'autres fonds moins célèbres qui ont connu son sort, prirent un tour de plus en plus organisé. Leurs slogans étant non pas, comme il eût été logique, de *« pendre l'escroc »* mais de *« renverser Eltsine »* et de *« libérer Mavrodi »*. Afin de « rendre justice » aux millions d'autres porteurs d'actions dévalorisées en relançant la machine.

La rédaction de la loi sur les titres de valeur

L'occasion fut trouvée avec *l'élection partielle qui se tenait à* Mytichtchi, vaste district s'étendant de Moscou vers l'aéroport de Cheremetievo, avec ses HLM délabrées, ses fumées et ses chômeurs à temps partiel du complexe « militaro-industriel ». L'ancien député, le jeune Vildor Aizderdzis, avait fini au printemps dernier comme tant d'autres « nouveaux entrepreneurs » du pays : assassiné. Mavrodi n'eut aucun mal à obtenir les signatures nécessaires pour s'inscrire sur les listes et sortit de prison deux semaines avant le scrutin, avec interdiction cependant de quitter Moscou.

Cet épais jeune homme à lunettes de trente-neuf ans, qui a démontré lors d'une rare apparition télévisée qu'il n'avait rien d'un « génie de la finance » ni même d'un politicien de niveau moyen, n'a pas eu besoin d'aller faire lui-même campagne. Le bruit courait que les porteurs d'actions MMM, qui continuent de s'échanger malgré la fermeture de ses points de vente, étaient, à Mytichtchi, au nombre de 36 000. Dimanche, Mavrodi a été choisi par 40 245 électeurs, soit par 27,8 % des votants.

Il a devancé un chef d'administration locale communiste et un « milliardaire démocrate » de Moscou, Constantin Borovoï, chef du Parti de la libre entreprise ; plus loin derrière, le numéro deux du parti d'extrême droite russe dirigé par Barkachov, *dont les milices de jeunes* à svastika ont terrorisé les rares réunions électorales de Mytichtchi. Dans les chemins boueux du district, les sondages donnaient Mavrodi gagnant. Dans ces conditions, son succès a peut-être deux éléments positifs : la défaite des candidats fasciste et communiste, mais aussi la faible participation, puisque seuls 32 % des inscrits ont voté à Mytichtchi.

Mavrodi siégera à la Douma d'Etat et *« devrait aider de sa riche expérience à rédiger la loi sur les titres de valeur »*, expliquait lundi un vice-président du comité du budget et des finances de la Chambre basse du Parlement, qui devrait accueillir le nouvel élu. Déjà, MMM annonce la réouverture de ses points de vente. L'enquête sur la « fraude fiscale », elle, piétine, même si le procureur de Moscou a annoncé qu'elle pourrait aboutir dans le courant du mois, avec une possible demande de levée d'immunité parlementaire à la clé.

SOPHIE SHIHAB

EUROPE

Le premier ministre britannique dans la tourmente des « affaires »

Une trentaine de personnalités, membres du Parti conservateur, ont été mises en cause depuis un an dans des histoires de mœurs ou des scandales financiers

LONDRES

de notre correspondant

Cela commence comme un vaudeville : un homme politique britannique vient passer deux nuits, en septembre 1993, en séjour privé à l'hôtel Ritz de Paris et « oublie » de payer sa note en partant. C'est Jonathan Aitken, secrétaire au trésor, membre de l'aile droite du Parti conservateur, un banquier au cœur du lobby pro-arabe londonien. Quelques mois plus tard, la presse s'empare de l'incident, plusieurs personnages entrent en scène – la femme du ministre, l'homme d'affaires arabe avec lequel M. Aitken se trouvait à Paris, entre autres – et le ministre s'empêtre interminablement dans des demi-explications qui, pour avoir l'air plausibles, n'en sont pas moins du plus mauvais effet, alors que les scandales se succèdent en Grande-Bretagne. Tout cela, à l'origine, pour à peine une dizaine de milliers de francs. Depuis un an, près d'une trentaine de personnalités du Parti conservateur ont été sur la sellette pour des « dérapages » sexuels ou financiers. Depuis dix jours, deux secrétaires d'Etat, Tim Smith et Neil Hamilton, ont été contraints de démissionner (*le Monde* des 22 et 27 octobre), une vice-présidente du parti a préféré prendre les devants en quittant son poste dans une société de consultants et deux des principaux membres du gouvernement ont été mis en cause : le ministre de l'intérieur, John Howard, s'en est bien tiré, son collègue Jonathan Aitken, malgré le soutien de John Major, n'en finit pas de se débattre. Symbole de l'usure d'un parti après quinze ans de pouvoir, de l'individualisme à tout crin hérité de l'ère Thatcher, de la faiblesse du premier ministre et d'une corruption qui, si elle a longtemps été discrète n'en existe pas moins.

Après avoir regardé avec condescendance en direction de *leurs voisins européens, latins en* particulier, voici que les Britanniques se rendent compte de l'impact de ces affaires répétées sur l'image de leur pays à l'étranger.

Pendant ce temps, une presse agressive et pas toujours regardante sur les méthodes – comme le *Sunday Times*, qui piégea deux députés tories qui avaient accepté de recevoir 100 livres pour poser une question aux Communes, ou le *Guardian*, qui a envoyé au Ritz une fausse télécopie pour obtenir la facture de M. Aitken – s'est lancée à l'assaut du nouveau mal à la mode, *le sleaze*, que l'on pourrait traduire par magouille et corruption.

Tony Blair, le nouveau chef d'un Parti travailliste auréolé de probité par des années d'opposition, en a profité pour attaquer le gouvernement et exiger que toute la lumière soit faite sur les abus passés. Les députés du Labour, qui *refusent de siéger dans le comité* d'enquête des Communes tant qu'il travaillera en secret, ont toutefois accepté de faire partie de la commission nommée par M. Major sur la corruption dans le gouvernement, l'administration et les services publics.

La vengeance du financier égyptien

Mais derrière les attaques contre le Parti tory, c'est M. Major qui est personnellement visé. Tout d'abord par certains de ses propres amis, qui lui reprochent d'avoir lâché deux de ses ministres, dont *M. Hamilton, la jeune coqueluche* de la droite thatchérienne, après avoir pourtant dit publiquement qu'il ne le croyait pas coupable. Même s'il a depuis soutenu M. Aitken, son aile droite ne lui pardonne pas d'avoir maintenu, *contre vents et marées, une attitude médiane.*

Ces « affaires » ne portent *souvent que sur des sommes relativement modestes.* Elles ne sont parfois pas punissables légalement. *Comme le financement des* partis politiques – pratiquement incontrôlé – ou les activités extra-*parlementaires des députés : s'ils* sont obligés de les déclarer, ils ne sont pas tenus d'indiquer le montant qu'ils en reçoivent. Au cours des quinze derniers jours, quarante-sept députés, de tous partis, se sont d'ailleurs hâtés de régulariser leur situation.

L'opinion finit cependant par être irritée par l'accumulation des révélations sur le jeu d'influence *d'élus qui cumulent* les postes d'administrateurs de grandes sociétés, de ministres ou de hauts fonctionnaires qui pantouflent dans des entreprises qu'ils ont contribué à privatiser, sur les avantages matériels que tel ou tel a *tiré de sa position, ou sur les* compromissions avec des personnages peu recommandables qui *ont surtout le mérite de financer le* Parti tory.

Un financier arabe, L'Egyptien Mohamad Al Fayed, *ulcéré* d'avoir vu enterrer la demande de naturalisation de son frère alors qu'il aurait contribué pour 250 000 livres au trésor de guerre du parti tory, a visiblement décidé de se venger. En deux semaines, il a obtenu le départ de MM. Smith et Hamilton (1), il s'en est pris à M. Howard – auquel il n'a pas pardonné un rapport défavorable après la bataille qu'il remporta sur Tiny Rowland, patron du groupe Lonhro, pour le contrôle des grands magasins de luxe Harrods – et à M. Aitken. Car il apparaît *que c'est du côté de* M. Al Fayed, au demeurant propriétaire du Ritz, que proviennent les fuites sur l'escapade de M. Aitken. On tremble en pensant aux autres *révélations que pourrait faire un* jour l'irascible Egyptien, snobé par l'*establishment* conservateur.

Deux enquêtes sont en cours, l'une sur la corruption et l'achat de votes par l'administration tory de Westminster, et une autre, celle de la commission Scott, sur l'exportation d'armes vers l'Irak avant l'invasion du Koweït. M. Aitken était membre du conseil de direction d'une des sociétés incriminées.

Des voix s'élèvent pour un retour vers plus de moralité dans la classe politique et contre une *dérive que certains qualifient* d'« italienne ». Ni les conservateurs ni M. Major, dont personne *ne met en doute* la probité personnelle, ne semblent avoir mesuré ce besoin de renouveau. S'ils ne parvenaient pas à restaurer rapidement la confiance en remettant de l'ordre chez eux, on voit mal comment ils pourraient résister à la vague rose de Tony Blair.

PATRICE DE BEER

(1) Le premier pour avoir accepté de poser des questions aux Communes à la *demande de M. Al Fayed, le second pour* avoir accepté son hospitalité au Ritz.

ALLEMAGNE

Des membres du Parti libéral réclament dans un « manifeste » un « virage à droite »

Les négociations en vue de la formation du nouveau gouvernement allemand pourraient être achevées « à la fin de la semaine », selon le ministre des finances Theo Waigel. Le chancelier Kohl souhaite être réélu entre le 14 et le 18 novembre, avant d'engager des discussions sur la répartition des portefeuilles ministériels. Les libéraux du FDP, quant à eux, exigent d'obtenir au préalable des assurances sur la composition du gouvernement.

BONN

de notre correspondant

Les dirigeants des trois partis de *la coalition* (CDU, CSU et FDP) se sont déjà mis d'accord sur une partie de leur programme. Ils veulent réduire les effectifs à tous les niveaux de l'Etat, augmenter les aides aux familles avec enfants, et soutenir le logement social. *Les libéraux du FDP n'ont* pas obtenu de limiter dans le temps l'« impôt de solidarité » de 7,5 % qui doit être introduit à partir du 1er janvier 1995. Celui-ci *fera* cependant chaque année l'objet d'un contrôle en vue d'une éventuelle suppression.

Les libéraux vont-ils profiter de deux grands dossiers encore en cours de discussion (immigration et lutte contre la criminalité) pour défendre leurs grands choix de *société ?* Klaus Kinkel, *le président* du Parti libéral, veut obtenir un assouplissement du code de la nationalité, et garantir les libertés fondamentales du citoyen face à l'accroissement des moyens de surveillance de l'Etat, voulu par *les chrétiens-démocrates.*

Plusieurs responsables berlinois du FDP ont profité de ce contexte pour réclamer, au contraire, un virage à droite du parti, et s'opposer au *« libéralisme de gauche »* responsable, selon eux, de la crise d'identité du FDP (celui-ci, qui *n'a obtenu que* 6,9 % des voix aux élections du 16 octobre, a perdu presque deux millions d'électeurs en quatre ans). *Le* « manifeste » qu'ils ont publié dimanche 30 octobre provoque un débat de fond sur les orientations futures *du petit parti de la coalition, sans* lequel le chancelier Kohl ne serait pas en mesure de gouverner.

« Non à l'Etat fédéral européen »

« Non à l'Etat fédéral européen, ou à une confédération d'Etats (...) Non à la bureaucratie bruxelloise. Les libéraux doivent se battre pour une Europe des patries (...). La suppression du deutschemark aurait des conséquences incalculables pour l'économie allemande » : telles sont quelques-unes des formules *employées par les auteurs du* « manifeste ». Ceux-ci ne sont pas des inconnus. Il s'agit, notamment, de l'ancien procureur fédéral Alexander von Stahl, qui avait dû démissionner il y a quelques mois à la suite d'une opération de police controversée contre deux membres de la Fraction armée rouge à Bad Kleinen (nord de l'Allemagne). On trouve également parmi eux des intellectuels de la nouvelle droite allemande, comme *Rainer Zitermann*, auteur d'un récent ouvrage critique sur l'ancrage à l'ouest de l'Allemagne.

Le président du Parti libéral, Klaus Kinkel, a jugé la publication du « manifeste » assez importante pour prendre publiquement ses distances : *« Ceux qui croient que nous devons copier les conservateurs se trompent : au bout du compte, nos électeurs préféreront l'original et voteront pour la CDU ou la CSU »*, a-t-il expliqué dans un communiqué. Quant au ministre de l'économie, Günter Rexrodt, qui dirige la fédération berlinoise du Parti libéral, il a lui-même condamné les idées du document publié sur ses propres terres.

Les apôtres de la renaissance du « national-libéralisme », dont certains n'hésitent pas à vanter les mérites de l'Autrichien Jörg Haider, *sont absents des instances* dirigeantes du parti. Mais ils rencontrent des sympathies dans certaines sections locales, notamment dans le Bade-Wurtemberg et en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, où le leader Jurgen Möllemann vient d'être *forcé à la démission.*

Les détracteurs du féminisme (associés par les auteurs du « manifeste » à une variante de l'*apartheid*), de *« l'hystérie écologique »* et de la *« criminalité sociale »* compteront leurs rangs au congrès extraordinaire du FDP qui doit se tenir à Gera (ex-RDA) à la mi-décembre.

LUCAS DELATTRE

SUISSE

L'ancien militant xénophobe James Schwarzenbach est mort

BERNE

de notre correspondant

L'ancien ténor de la droite nationaliste et xénophobe suisse, James Schwarzenbach, est mort le 27 octobre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à Saint-Moritz où il s'était retiré.

Le nom de James Schwarzenbach restera lié aux passions soulevées en 1970 par l'initiative *xénophobe qu'il avait lancée* pour réduire le nombre des étrangers en Suisse et qui fit de lui l'un des champions de la droite populiste helvétique. En 1967, il entre en politique quand un petit mouvement, l'Action nationale, lui demande d'être son candidat au *parlement helvétique*. Premier député de ce mouvement à siéger à Berne, il se lance dans la lutte contre *« la surpopulation étrangère »*. En 1970, James Schwarzenbach fera trembler la Suisse officielle en présentant l'initiative populaire qui porte son nom en vue de limiter le nombre des *étrangers à 10 % de la population* d'origine helvétique. L'acceptation de ce projet – finalement rejeté d'extrême justesse – aurait eu pour conséquence l'expulsion d'environ 300 000 personnes.

Si la maladie et une certaine désillusion ont poussé depuis James Schwarzenbach à se retirer de la vie politique, d'autres ont pris le relais. Mais les cibles ont changé. Aujourd'hui, ce sont les demandeurs d'asile, les Tamouls, les Turcs et les Kosovars qui sont *en butte au sentiment d'hostilité.* Et la droite nationaliste a trouvé un nouveau chef de file en la personne d'un autre député de Zurich, Christoph Blocher.

JEAN-CLAUDE BUHRER

ASIE

Un entretien avec le premier ministre du Pakistan

Benazir Bhutto : « L'islam est une religion de paix et de progrès »

A la veille d'une visite de trois jours en France, qui commence mercredi 2 novembre, Mme Bhutto, premier ministre du Pakistan, a répondu, par écrit, aux questions du « Monde ».

Les relations entre la France et le Pakistan sont, de longue date, effectivement *« proches et cordiales »*, rappelle d'emblée le chef du gouvernement d'Islamabad. La collaboration bilatérale est notamment *« très fructueuse dans le domaine de l'armement »*. Invitée à préciser si la récente vente de trois sous-marins à son pays par la France anticipe d'autres achats, Benazir Bhutto indique que son armée de l'air *« est en train d'évaluer les avions de combat disponibles sur le marché »* et que *« le Mirage 2000-5 est bien sûr l'un des appareils pris en compte. »* A ce stade, pourtant, dit-elle, *« il serait prématuré pour moi de dire que le Pakistan achètera ou non des Mirage. »*

S'agissant du nucléaire – *secteur sensible* non seulement parce qu'il met *de facto* en cause la relation avec un autre pays, l'Inde, mais en raison d'implications planétaires –, *le Monde* a demandé à Mme Bhutto si Paris pourrait modifier son attitude passée qui a consisté, par deux fois, à ne pas donner *suite* à des promesses de vente de matériel (une usine de retraitement en 1976, et une centrale en 1980). *« Je puis seulement vous dire que le dialogue se poursuit à haut niveau sur la vente au Pakistan d'un réacteur nucléaire, dont nous avons besoin pour pallier nos insuffisances en énergie électrique. Je suis optimiste sur le résultat de nos efforts. »*

Le Pakistan a-t-il « la » bombe ? demandons-nous à Mme Bhutto, après que de hauts responsables – *dont* le chef de l'opposition Nawaz Sharif, ex-premier ministre, et un chef d'état-major en retraite, le général Aslam Beg – l'eurent admis. *« Nous ne l'avons pas, et nous n'avons pas l'intention de l'avoir »*, affirme le premier ministre. Redisant que le programme nucléaire national est *« pacifique »*, elle admet pourtant qu'il a permis à son pays *« d'acquérir une capacité technique »*, laquelle ne sera pourtant pas mise à profit *« pour produire des armes. »* Et de rappeler maintes propositions d'Islamabad en vue de dénucléariser l'Asie du sud, sans cependant *« accepter de conditions qui ne s'appliqueraient qu'au Pakistan et non à l'Inde qui, elle, a réalisé un essai atomique »*, en 1974.

Autre question préoccupante, aujourd'hui, pour l'opinion : la montée des fondamentalismes. Le Pakistan n'est pas épargné, en dépit de la vigilance d'une intelligentsia très ouverte sur le monde, mais contrainte de faire le gros dos sous la pression des intégristes. Qu'a fait Mme Bhutto, naguère d'inspiration laïque, de ses promesses électorales en vue de contenir ce risque, voire de renverser la vapeur ? Le premier ministre répond de façon indirecte : *« Oui*, dit-elle, *nous avions promis à la nation de bâtir une société libérée de toute forme d'exploitation, d'intolérance, de discrimination, en accord avec les sacro-saints principes de justice sociale et d'égalité, économique et au sens le plus large, qui caractérisent notre noble religion. L'islam est une religion de paix et de progrès, une religion éclairée qui abhore la violence, l'extrémisme et le fanatisme. En accord avec cet esprit, nous avons, depuis un an* [au gouvernement], *pris des mesures pour faire progresser la situation économique des couches défavorisées. Nous avons lancé un programme d'action sociale en vue d'améliorer l'environnement social et la qualité de vie des gens. J'ai bon espoir que sa mise en œuvre parviendra à éliminer les tares de l'obscurantisme et de l'hypocrisie et fera place aux lumières de l'émancipation. »*

Enfin Mme Bhutto, qui a multiplié les efforts en vue d'une internationalisation de la question du Cachemire, au prix d'un regain de l'antagonisme avec l'Inde en 1994, est-elle prête à porter cette question devant l'ONU ? *« Les relations entre le Pakistan et l'Inde traversent une phase d'extrême tension »*, reconnaît Mme Bhutto, qui impute cette situation *« à la brutale politique indienne cherchant à éradiquer le peuple cachemiri. »* Delhi, dit encore le premier ministre pakistanais, *« stationne près de 600 000 hommes face à 3,5 millions d'habitants de la vallée »* du Cachemire. Elle exprime en conclusion son espoir que l'Inde *« écartera les solutions de violence et répondra de façon constructive à nos efforts en vue de résoudre cette dispute par le dialogue et la négociation dans le cadre prévu par le Conseil de sécurité de l'ONU »* – allusion aux nombreuses résolutions votées par cette instance à la fin des années 40.

Propos recueillis par JEAN-PIERRE CLERC

EN BREF

TADJIKISTAN : accord pour une extension du cessez-le-feu. – Après douze jours de négociations, le gouvernement néocommuniste de DouchanbE et l'opposition islamiste tadjike ont conclu, mardi 1er novembre à Islamabad (Pakistan), un accord prévoyant une extension de trois mois du cessez-le-feu. Cette trêve intervient à quelques jours de l'élection présidentielle et du référendum constitutionnel au Tadjikistan, prévus le 6 novembre. Le précédent cessez-le-feu, conclu en septembre à Téhéran, n'a pas été respecté dans ce petit pays d'Asie centrale, déchiré par la guerre civile depuis deux ans. – *(AFP.)*

UKRAINE : le président Koutchma prêt à un référendum. – Le président ukrainien Léonid Koutchma a nommé, lundi 31 octobre, un jeune économiste libéral, Viktor Pynzenik, comme vice-premier ministre et s'est dit prêt à convoquer un référendum pour *trancher le conflit de pouvoir* qui l'oppose au Parlement. *« On ne pourra probablement pas se passer de référendum »*, a déclaré M. Koutchma qui s'est dit « prêt à un compromis, sauf sur deux points : la nécessité de réformes radicales et un pouvoir exécutif fort ». – (AFP.)

AFGHANISTAN : offensive du Hezb-e-Islami dans l'est de Kaboul. – Le Hezb-e-Islami, faction intégriste de l'ancien premier ministre Hekmatyar, a lancé lundi 31 octobre une offensive dans l'est de Kaboul, coupant la grande route en direction du Pakistan. A l'aube, les « Hezbis » se sont emparés de Hudkhell, à 4 kilomètres à l'est de la capitale afghane, jusque-là tenue par l'ex-président Rabbani. Ils auraient été repoussés sur leurs positions initiales. Les factions islamiques se disputent le contrôle de Kaboul depuis la chute du régime communiste en 1992. Cependant, l'envoyé de l'ONU, le Tunisien Mahmoud Mestiri, continue sa navette entre les chefs de guerre. – *(AFP.)*

INDE : la police libère quatre otages des rebelles cachemiris. – Quatre Occidentaux retenus depuis le 20 octobre en otage par des séparatistes musulmans du Cachemire ont été libérés en deux points du territoire national par les forces de l'ordre indiennes. Deux policiers et un séparatiste ont été tués lors des opérations. L'un des assauts, à Saharanpur, à 150 kilomètres de Delhi, a conduit à la libération de trois Britanniques, et l'autre, mené à Ghaziabad, près de la capitale fédérale, à celle d'un Américain. Les rebelles avaient menacé de décapiter leurs otages si le gouvernement ne libérait pas certains de leurs camarades détenus. – *(Reuter.)*

CORÉE DU NORD : début d'application de l'accord nucléaire. – *Pyongyang* a annoncé mardi 1er novembre avoir arrêté la construction de deux réacteurs nucléaires à graphite. Il s'agit là d'un commencement d'application de l'accord signé le 21 octobre à Genève entre la Corée du Nord et les Etats-Unis en vue d'une restructuration du programme atomique du pays communiste selon une filière non proliférante. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

Une rencontre à Luxembourg avec six pays d'Europe centrale et orientale

L'Union européenne confirme sa stratégie d'élargissement progressif vers l'Est

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Vingt-deux ministres des affaires étrangères européens étaient réunis lundi 31 octobre à Luxembourg : ceux des douze pays membres de l'Union, ceux des quatre pays sur le point d'y accéder (Autriche, Finlande, Suède et Norvège), et ceux des six pays d'Europe centrale et orientale ayant conclu des accords d'association avec l'Union (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie). Cette rencontre avait un caractère fortement symbolique ; comme l'a exprimé Alain Juppé, elle témoignait à la face du monde que l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale *« est pratiquement irréversible et en marche »*.

Pour s'y préparer, les Douze veulent définir une stratégie d'adhésion progressive. Une première esquisse devrait être approuvée lors du conseil européen d'Essen, en décembre. Une première tâche, comme le constate M. Juppé, consistera à *« bien se mettre au clair sur la géographie de l'Europe, à ne pas confondre le cercle des Etats membres de celui des partenaires »*. Il n'y a apparemment pas de divergence entre les Douze : adhéreront, un jour ou l'autre, les six pays d'Europe centrale présents à Luxembourg, la Slovénie, les trois Républiques baltes et puis, peut-être, lorsque la guerre sera finie, les autres Républiques de l'ancienne Yougoslavie, sans oublier Chypre et Malte. *« A terme une trentaine de pays »*, estime M. Juppé.

Dans ce schéma, les limites définitives de l'Union européenne sont fixées aux frontières de l'ex-URSS au-delà des pays baltes. Un tel programme, chacun en est conscient, exigera que soient précisées, de façon contractuelle, les relations avec la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie. En outre, il faudra enfin se décider sur l'opportunité de faire adhérer la Turquie, le premier pays à s'être associé à la Communauté et avec lequel les Seize devraient se trouver en Union douanière en 1995.

Alignement des législations

La quinzaine de pays candidats ou candidats potentiels constitue un *ensemble hétérogène*, qu'il n'est certainement pas question de faire adhérer en bloc, comme l'a souligné lundi le ministre allemand Klaus Kinkel. Autrement dit, l'élargissement se fera par étapes, en fonction du degré de préparation de chacun. Ce qui n'empêche pas l'Union de débattre de manière collective de l'élargissement : d'autres réunions à vingt-deux se tiendront périodiquement au cours de l'année à venir, sous présidences française et espagnole.

Les Douze avaient déjà décidé que la Commission européenne rédigera un Livre blanc traitant de l'alignement des législations des pays d'Europe centrale sur celles de l'Union, afin qu'ils soient en mesure de s'intégrer au Marché unique. *« Il devrait permettre d'identifier les réformes encore à accomplir, d'arrêter un calendrier pour leur mise en œuvre, de prévoir des étapes pour évaluer ainsi le chemin parcouru. Je me réjouis à cet égard que la philosophie du Livre blanc rejoigne la proposition de la France en juin 1993 de définir des objectifs et des critères à respecter par les pays associés pour progresser vers l'intégration »*, a expliqué M. Juppé.

En d'autres termes, les pays d'Europe centrale seront soumis à une obligation de résultats. Ils *bénéficieront du soutien de* l'Union pour y parvenir, sans toutefois qu'elle paraisse à ce stade disposée à accroître sensiblement le montant de ses concours. On ne peut guère faire de pronostics sur l'échéancier de l'élargissement (en tout état de cause, les négociations d'adhésion ne pourront commencer, au plus tôt, qu'en 1997, après la réforme des institutions de l'Union) ; mais on devine, par exemple, qu'il faudra plus de temps à la Roumanie qu'à la Hongrie pour répondre aux critères imposés. Les représentants des pays candidats ont insisté sur l'importance que revêt à leurs yeux le fait que la perspective d'adhésion soit certaine, ce qui aura notamment pour effet de rassurer les investisseurs.

Certains, notamment les Polonais, soulignent la nécessité pour l'Union d'adapter les règles de la politique agricole commune (PAC) afin de faciliter l'intégration de leurs propres paysans. Il y aura là un virage particulièrement difficile à négocier pour les Français.

Alain Juppé et son collègue espagnol, Javier Solana, ont écrit à la présidence allemande pour hâter l'examen par les Douze des récentes propositions de la Commission sur le renforcement de la politique méditerranéenne de l'Union. Le souci d'équilibre de Paris et de Madrid, qui, jadis donnait souvent l'impression de relever de la simple rhétorique, se fait désormais pressant et les pays partenaires en semblent conscients.

PHILIPPE LEMAITRE

La succession de M. Wim Van Eakelen

L'UEO en quête d'un secrétaire général

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

C'est sans succès que les ministres des affaires étrangères des neuf pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ont tenté lundi 31 octobre à Luxembourg de désigner un secrétaire général pour cette organisation, chargée d'élaborer la politique de défense de l'Union. Le mandat du détenteur actuel de ce poste, le Néerlandais Wim Van Eakelen, s'achève le 15 novembre. Le consensus n'a été possible sur aucun des trois candidats, l'Espagnol Enrique Baron Crespo, le Portugais Jose Cutilheiro et l'Italien Giovanni Jannuzzi (*le Monde* du 29 septembre).

Hans Van Mierlo, le ministre néerlandais des affaires étrangères qui présidait les travaux, a annoncé un changement de procédure afin de sortir de l'impasse : la semaine prochaine les neuf voteront. A entendre Alain Juppé, la France n'a pas encore décidé si elle présenterait un candidat, comme l'avait laissé pressentir le président de la République lors du sommet franco-espagnol de Foix. On avait alors évoqué les noms de Jean François-Poncet et Jean-François Deniau.

Ph. L.

L'Italie bloque la négociation d'un accord d'association avec la Slovénie

Le gouvernement italien a bloqué lundi 31 octobre à Luxembourg le projet d'ouverture de négociations avec la Slovénie en vue de la conclusion d'un accord d'association avec l'Union européenne. *« Ce sujet a été retiré de l'ordre du jour de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne à la demande de l'Italie et la France le déplore »*, a indiqué le ministre français des affaires européennes, Alain Lamassoure. Le chef de la diplomatie italienne, Antonio Martino, entendait ainsi protester contre la réponse négative des autorités slovènes à une requête italienne demandant l'autorisation pour ses ressortissants expropriés après la seconde guerre mondiale de racheter leurs biens en Slovénie, ce que l'actuelle Constitution slovène interdit. *« Il faut conserver à ce contentieux un caractère bilatéral »*, a insisté M. Lamassoure. *« Il n'est pas question d'inclure dans l'accord d'association avec la Slovénie des dispositions permettant à des ressortissants de l'Union européenne d'acquérir des biens dans ce pays »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

REPÈRES

HAÏTI

Evasion d'une centaine de détenus à Port-au-Prince

Une centaine de détenus, dont des officiers de police du précédent régime militaire, se sont évadés, dimanche 30 octobre, du pénitencier national de Port-au-Prince, ont annoncé les responsables américains chargés de la formation d'une nouvelle police en Haïti. Avec la complicité de gardiens, ils se sont enfuis par un tunnel creusé sous le mur d'enceinte du pénitencier et débouchant dans une rue voisine. Huit des fugitifs ont été immédiatement repris. – *(AFP, AP.)*

CUBA

Moscou suspend ses livraisons de pétrole à La Havane

La Russie a décidé de cesser ses livraisons de pétrole à Cuba en raison de l'incapacité de La Havane à respecter un accord de troc conclu à la fin 1993, a annoncé, mardi 1er novembre à Moscou, le ministre russe des relations économiques extérieures, Oleg Davidov, cité par l'agence Itar-Tass. L'accord conclu en décembre 1993 prévoyait la livraison de 2,5 millions de tonnes de pétrole brut russe contre 1 million de tonnes de sucre cubain, mais le régime castriste ne pourra livrer plus de 500 000 tonnes de sucre cette année, selon M. Davidov. Moscou a, de son côté, déjà livré environ 1,5 million de tonnes de brut à La Havane, a précisé le ministre. La prochaine récolte de canne à sucre ne devant commencer qu'au début de 1995, Moscou a estimé ne pouvoir fournir à Cuba l'équivalent d'un crédit sans intérêts pour une période de plusieurs mois et a choisi de vendre le million de tonne de brut restant (d'une valeur de quelque 120 millions de dollars, soit 600 millions de francs) sur le marché international, a indiqué M. Davidov. Moscou a annoncé en 1991 l'arrêt de son aide financière et militaire à La Havane. – *(AFP.)*

MEXIQUE

Condamnation du meurtrier de Luis Donaldo Colosio

Le meurtrier de Luis Donaldo Colosio, ex-candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir) à l'élection présidentielle mexicaine d'août dernier, a été condamné, lundi 31 octobre, à quarante-deux ans de détention par un tribunal de Toluca, capitale de l'Etat de Mexico.

Mario Aburto Martinez, un ouvrier âgé de vingt-trois ans, avait avoué être l'auteur de l'attentat qui avait coûté la vie au candidat du PRI le 23 mars à Tijuana (nord du Mexique). Il a été jugé coupable d'homicide qualifié avec préméditation.

L'éventualité d'un complot, dans lequel Mario Aburto Martinez n'aurait été qu'un homme de main, avait été évoquée de différentes sources et avait, dans un premier temps, été retenue par les autorités judiciaires. Plusieurs autres personnes, liées pour la plupart à des services de sécurité ou à des militants du PRI, avaient été soupçonnées, mais l'enquête n'a pas permis de démontrer leur implication. – *(AFP.)*

RWANDA

Des miliciens hutus auraient tué 36 villageois

La radio nationale rwandaise a annoncé, mardi 1er novembre, que trente-six villageois ont été tués dans la nuit de dimanche à lundi à Gisenyi, au nord-ouest du Rwanda, par des miliciens hutus venus des camps de réfugiés de Goma, au Zaïre. L'appartenance ethnique des victimes n'a pas été précisée par Radio-Rwanda, qui a accusé les miliciens hutus et les dignitaires de l'ancien régime, chassés du pouvoir en juillet, d'être responsables de cette attaque visant, selon elle, à discréditer le nouveau gouvernement et à décourager les réfugiés de rentrer au Rwanda. – *(AFP.)*

Ajournement du vote sur le tribunal international

Le Conseil de sécurité de l'ONU a reporté au lundi 7 novembre le vote sur la mise en place d'un tribunal international chargé de juger les crimes de guerre commis au Rwanda (le Monde du 1er novembre), nous signale notre correspondante aux Nations unies, Afsané Bassir Pour. Un haut fonctionnaire de l'ONU a été chargé par le président du Conseil de se rendre à Kigali afin d'expliquer au gouvernement rwandais en quoi consisterait ce tribunal.

Par ailleurs, selon une source haut placée de l'ONU citée par l'AFP, les agences des Nations unies et les organisations humanitaires envisagent de se retirer des six camps de réfugiés rwandais proches de Goma, au Zaïre, *en proie au banditisme et à une* anarchie croissante, si une force internationale de maintien de la paix n'est pas mise en place. Enfin, un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies *pour les réfugiés* (HCR) a annoncé lundi, à Goma, que quelque 100 000 Hutus déplacés à l'intérieur du Rwanda et regroupés dans des camps sous contrôle de l'ONU sont en train *de rentrer chez eux.*

AMÉRIQUES

Etats-Unis : le « vieux » Kennedy contre le jeune loup buveur de lait

Briguant un sixième mandat de sénateur du Massachusetts aux élections du 8 novembre, « Ted » se bat contre un néophyte républicain

BOSTON
de notre envoyé spécial

Debout derrière leur pupitre, ils font face à l'assistance, où se côtoient le Tout-Boston et les militants de base. Tendus comme des lutteurs, ils affichent un sourire crispé : du verdict de cette joute oratoire dépend peut-être leur avenir politique.

Ils savent qu'au-delà de cette salle environnée de porteurs de pancartes dévoués à leur cause ils doivent convaincre un plus large auditoire. Près de deux millions de personnes, soit un tiers des habitants du Massachusetts, suivront à la télévision ce débat pugnace. Aux points, il n'y aura ni vainqueur ni vaincu. Mais la caméra, en sautant d'un visage à l'autre, agit comme un stylet : impitoyablement, elle accuse le contraste de la fuite du temps.

A droite, le « vieux Ted », le sénateur démocrate Edward Kennedy, dont le visage raviné et boursouflé se lit comme les chapitres du livre de sa vie agitée, où les femmes et l'alcool ont tenu une part importante. A gauche, Mitt Romney, un homme aux traits lisses et à la mâchoire volontaire, « espoir » du Parti républicain. Mormon (il fut même « missionnaire »), buveur de lait, c'est l'anti-Ted Kennedy parfait. D'un côté, un homme de soixante-deux ans, dont la carrière politique s'étire sur trente-deux ans, de l'autre la fougue et le dynamisme d'un néophyte qui se veut porteur du *« changement »*. Il s'attaque à un adversaire encore imposant mais fatigué. Car le dernier des trois frères Kennedy est l'héritier d'un mythe fondé sur la jeunesse, celle de John et Robert, fauchés par la mort avant d'être atteints par l'âge. Au physique, « Ted » est devenu leur caricature : à la limite de l'obésité, sa démarche est lourde et sa syntaxe parfois trébuchante.

Symbole dépassé des sixties ?

Dans cette campagne électorale où l'apparence extérieure tient une place égale à celle des idées, rien ne lui aura été épargné. Outre son avenir politique, c'est son nom et son honneur qui sont en jeu et, dans une certaine mesure, ceux de tout le clan Kennedy. Sa vie a été disséquée par d'innombrables commentaires. Cet exercice décapant a érodé ce qui constitue sa protection naturelle : le respect et la popularité attachés à une famille hors du commun, qui bénéficie d'une place unique dans la mémoire collective de l'Amérique. Aujourd'hui, dans cet Etat du Massachusetts qui a toujours été un fief familial, le roi donne l'impression d'être presque nu.

Un peu comme si, lors de cette soirée électorale, l'épaisse couche de fond de teint qui couvrait, sur le visage de « Ted », les marques de l'intempérance, était devenue transparente. Ses conseillers politiques ont compris : mieux vaut ne pas barguigner sur des faiblesses qui sont de notoriété publique, afin de mieux faire ressortir le bilan législatif convaincant d'un vieux routier de la politique qui sollicite un sixième mandat de sénateur. Face à l'expérience de son adversaire, Mitt Romney joue à fond la carte de la jeunesse et espère bousculer la tradition politique d'un Etat qui a toujours voté démocrate : *« Les idées libérales*, assure-t-il, *ont échoué »*.

Son meilleur argument électoral, c'est encore son allure : à quarante-sept ans, il a toujours l'air d'un jeune homme. Intelligent, mince et sportif, cet homme d'affaires richissime et séduisant, marié à une jolie femme, comblé de beaux enfants, est l'archétype de l'Américain entrepreneur et dynamique. Le trait est presque trop accusé : on le dirait façonné par un ordinateur qui aurait reçu pour épure... John Fitzgerald Kennedy. Républicain modéré, il incarne la « machine de guerre » idéale pour s'attaquer à un homme qu'il qualifie de *« symbole dépassé des sixties »*.

Il entend mettre au service du Massachusetts son expérience de *businessman* (il dirige Bain Capital, une importante société d'investissement), habile à créer des emplois et à produire des bénéfices. Partisan d'une plus grande fermeté en matière de criminalité, mais favorable au libre choix de l'avortement, Mitt Romney souligne que malgré son appartenance (récente) au Parti républicain, il est un homme *« indépendant »* qui, une fois élu, s'efforcera de *« changer les choses à Washington »*.

Le clan toujours solidaire

L'état-major du Parti républicain a sans doute commis l'erreur de trop vite « enterrer » le « vieux Ted ». Sérieusement inquiété par des sondages un moment défavorables (les plus récents lui donnent une avance de dix à vingt points), le sénateur a fait appel à la solidarité et à la logistique du « clan Kennedy ». « Ted » a ressorti les slogans qui lui ont réussi tout au long de sa carrière politique, et qui ne sont guère différents de ceux qu'utilisait « John », lors de la campagne sénatoriale de... 1958. *« Si quelqu'un peut le faire, Kennedy peut le faire »*, assurait « JFK ». Trente-six ans plus tard, son cadet rappelle que les appuis et les amitiés dont il dispose à Washington peuvent *« faire la différence »* pour le Massachusetts.

Indiscutablement, le réseau d'influences qui a permis aux Kennedy d'asseoir leur puissance politique et leur réussite financière, a eu des retombées locales positives. « Ted » capitalise sur cet héritage et souligne que les liens politiques qu'il a su tisser lui permettent de *« former des coalitions »* au plan national. Mais en insistant sur ce qui constitue son fonds de commerce électoral, il *prend le risque d'aller* à contre-courant du climat du moment : l'Amérique est traversée par une vague anti-Washington et anti-*establishment* qui joue au détriment de tous les sortants. A quoi s'ajoute le rappel de certains écarts dans sa vie personnelle. Certes, depuis son remariage, il y a deux ans, avec « Vicki » Reggie, on le dit assagi. Mais le passé, toujours, semble rattraper Ted Kennedy.

La presse a rappelé l'« affaire » de Chappaquiddick (1), vieille de vingt-cinq ans, puis cette virée, en 1991, dans un bar de Palm Beach, en compagnie de son neveu, William Smith Kennedy. Ce dernier sera accusé de viol, avant d'être acquitté. Il y a quelques jours encore, le comité d'éthique du Sénat a affirmé que les allégations à propos de l'attitude de « harcèlement sexuel » qui aurait été celle du sénateur à l'égard de plusieurs femmes de son équipe, étaient sans fondement. Un verdict honorable, mais qui ne fait qu'accentuer la vieille rumeur : Ted Kennedy, l'« homme à femmes ». Le principal adversaire de « Ted », dans cette campagne électorale devenue très négative, c'est d'abord lui-même. D'un côté, le législateur qui a à son actif une brillante carrière parlementaire, de l'autre, une réputation personnelle empreinte de soufre.

Les électeurs doivent déterminer si leur envie de se débarrasser du représentant d'une dynastie politique parfois trop sûre d'elle-même est plus forte que leur attachement aux Kennedy. D'un côté, un homme dont ils n'ignorent rien des défauts et des qualités, de l'autre le candidat séduisant d'une incertaine relève politique.

LAURENT ZECCHINI

(1) En juillet 1969, sa voiture quitte la route près du pont menant à l'île de Chappaquiddick : Ted Kennedy s'échappe à la nage mais, à bord, une jeune femme, Marie Jo Kopechne, meurt noyée. Le sénateur attendra dix heures avant de prévenir la police.

La préparation des élections municipales

Confusion au sein de la droite à Bayonne

Alors que la succession du maire UDF de Bayonne, Henri Grenet, semblait réglée en faveur de son fils, celui-ci affirme y renoncer, faute d'un soutien unanime de la majorité, que le ministre délégué aux affaires européennes, Alain Lamassoure, va s'efforcer d'obtenir.

BAYONNE

de notre correspondant

Tout se passait paisiblement : Henri Grenet, qui tenait l'hôtel de ville depuis 1959 avec une majorité alliant le RPR et l'UDF – sa propre formation –, a annoncé l'an passé, à quatre-vingt-cinq ans, son intention de partir à l'occasion des élections municipales de juin 1995. Il se disait, entre Adour et Nive, que parmi les prétendants, le meilleur, à son avis, était son propre fils Jean, cinquante-quatre ans, chirurgien comme lui.

L'opération est rondement menée. Passant aux actes au printemps 1993, le maire, pour la première fois, indique publiquement ce choix à l'occasion de la parution d'un portrait de sa ville dans *le Monde* daté 29-30 mai. Sa décision met le feu aux poudres : démission du premier adjoint, Maurice Touraton, de quelques conseillers également ; mais, finalement, l'assemblée communale s'incline, et Jean Grenet devient premier adjoint le 21 juin suivant.

« Le bon roi Henri a donc renvoyé son vassal Maurice et affranchi trois de ses serfs. Mais Prince Jean l'usurpateur arrivera-t-il pour autant à confisquer le trône tant convoité ? », persifle alors *Kutzu* (la Commère), la feuille iconoclaste des néonationalistes basques de Bayonne. Déjà conseiller général, devenu député avec la nomination d'Alain Lamassoure (qui avait été réélu dans la Vᵉ circonscription des Pyrénées-Atlantiques) au poste de ministre délégué aux affaires européennes, Jean Grenet a des ennemis déclarés, chez lesquels son seul nom de famille provoque une réaction de rejet.

Même chez ses « amis », son ascension n'a pas fait que des heureux : on ironise au passage sur son appartenance à l'UDF au conseil général des Pyrénées-Atlantiques et sur son apparentement au RPR au Palais-Bourbon. Cela laisse de marbre l'intéressé, qui se veut d'abord partisan de l'union RPR-UDF, sans adhérer à aucun des partis de l'actuelle majorité.

Jean Grenet prendra à bras le corps la gestion de cette cité de 40 051 habitants que son père, fatigué, lui a confiée – non sans marquer sa différence : *« Je souhaite que Bayonne sorte d'un conventionnel un peu suranné dans lequel elle se trouve plongée »*, dit-il en prônant *« une ambition »* pour une ville qui *« doit assurer pleinement son rôle de métropole au cœur de son agglomération »*, d'où l'accent mis sur la réhabilitation de l'habitat ancien, sur un urbanisme *« au service des jeunes »* et sur la création d'un pôle universitaire.

« Machine à perdre » modèle basque

Lorsque, il y a quelques mois, les premières manœuvres pour les municipales de 1995 se dessinent, M. Lamassoure, qui n'a pas encore de mandat local, fait savoir qu'il ne pourra mener une campagne de terrain au moment où, de janvier à juin, la France présidera l'Union européenne. Le ministre délégué aux affaires européennes pourrait, tout au plus, être sur une liste, par exemple dans la cité voisine d'Anglet, quitte à briguer ultérieurement la présidence du district Bayonne-Anglet-Biarritz. Et il adoube Jean Grenet pour conduire la liste de la majorité à Bayonne.

Mais, faute des *« garanties de soutien politique et d'union autour de* [sa] *candidature »* et dans la mesure où Bayonne ne figure pas sur la liste des investitures accordées par les états-majors nationaux du RPR et de l'UDF, Jean Grenet fait savoir le 28 octobre, par le quotidien *Sud-Ouest*, qu'il renonce. D'autant qu'au sein du conseil municipal certains, notamment du côté du Parti républicain, s'opposent à lui ouvertement. *« Je n'avance pas sur des planches pourries*, conclut le premier adjoint. *Ma décision est irrévocable. »*

Alors qu'un sondage, réalisé en juillet, donnait Jean Grenet vainqueur face à sa concurrente socialiste, Nicole Péry, député européen, *cette décision crée la* surprise. Prenant les choses en main, M. Lamassoure confirme sa non-candidature, entreprend de resserrer les boulons dans la majorité et décide d'engager une *« très large consultation auprès des Bayonnais »*. Afin de stopper net la « machine à perdre » modèle basque, le ministre se donne un mois pour recoller une coalition éclatée et sans doute la ressouder autour de Jean Grenet. En attendant, conjoncture présidentielle oblige, ces péripéties ont donné des ailes à d'autres initiatives. Parmi elles, une tentative en direction de Michel Camdessus, actuel directeur du Fonds monétaire international, pour qu'il se mette sur les rangs, dans la ville dont il est originaire.

MICHEL GARICOIX

BIBLIOGRAPHIE

Michel Rocard vu de gauche

ROCARD, LE RENDEZ-VOUS MANQUE
de Jean-Luc Mélenchon.
Ramsay, coll. « Constats. » 237 p., 110 francs.

Ce livre est un coup de poing et un coup de cœur d'un socialiste plus sensible qu'il n'y paraît. Témoignage original d'une exploration de quinze mois dans la « rocardie », racontée d'une plume leste par Jean-Luc Mélenchon, sénateur quadragénaire de l'Essonne, meneur inépuisable de la fraction « gauche-gauche » du PS, dite Gauche socialiste.

Coup de poing d'un vrai militant qui voudrait bien que, au moment où ses camarades se préparent à se donner corps et âme à un nouvel homme providentiel, son expérience serve *la mémoire socialiste du* présent. Coup de cœur aussi d'un vrai croisé de la gauche qui, laissant pour une fois dans le tiroir le jeu de poker menteur des courants, s'est laissé gagner par le charme si discret et inattendu de l'homme *Rocard. La première gauche* découvrant la deuxième ! Le jeune sénateur pratiquant l'ennemi de l'intérieur ! Ce livre rédigé à chaud ne manque donc pas d'originalités.

Les « bonnes résolutions» gâchées

Il y en a une troisième : Jean-Luc Mélenchon a été de ceux qui ont fait la courte échelle à Michel Rocard pour lui permettre, en avril 1993, au lendemain de la tornade des élections législatives, de se hisser à la tête du PS. Mais il fut aussi de ceux qui ne firent rien pour le retenir, au lendemain du désastre des élections européennes. Membre du secrétariat national avec Michel Rocard, il l'est resté avec Henri Emmanuelli, cheville ouvrière indispensable dans l'entrelacs des alliances. Formé sur les bancs de la petite école trotskiste, Jean-Luc Mélenchon n'est pas à proprement parler un poète. C'est dire que la prose attendrie qu'il nous livre ici a valeur d'exception.

De page en page, l'auteur-acteur remonte *« le plan de route de Rocard »*, qui n'aura ressemblé, à le lire, qu'à une *« dispersion progressive »* et *« illisible »*. Incapacité à tenir, à l'intérieur de la maison socialiste, *« les bonnes résolutions »*. Manque de persévérance sur le chantier de la restauration de l'union de la gauche. Réticence à employer le vrai vocabulaire socialiste. Absence d'énergie *pour la défense de l'école* laïque, lorsqu'en janvier, Falloux faisait reparler de lui dans les rues. Confusion entretenue sur la fameuse revendication de la semaine de quatre jours. Et, enfin, cette campagne européenne *« insignifiante, au sens propre du terme. »*

Michel Rocard est *« un gâcheur »*, conclut Jean-Luc Mélenchon, qualificatif peu aimable mais, quand même, aussitôt rattrapé par cette révélation personnelle, inattendue, incroyable... sinon définitive : *« Michel Rocard est bien un homme inscrit dans la tradition de ceux pour qui le socialisme est une vision globale de la société. »* On sent, en conclusion, que Jean Luc Mélenchon, dernier croyant d'une candidature unique de la gauche au premier tour de l'élection présidentielle, n'est pas prêt à porter sur Jacques Delors la même appréciation que sur Michel Rocard.

D. C

En tant que président de l'UDF

M. Giscard d'Estaing doit être reçu mercredi par M. Balladur

Edouard Balladur doit recevoir mercredi 2 novembre le président de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing, et une délégation de son mouvement, indique l'agenda du premier ministre, rendu public lundi 31 octobre par l'Hôtel Matignon. Invité par le premier ministre à venir discuter avec lui des problèmes de la majorité, à moins de six mois de l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing sera accompagné de François Bayrou, secrétaire général de l'UDF et ministre de l'éducation nationale, de Jacques Barrot, président CDS de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et de Charles Millon, président du groupe des députés UDF. Après une semaine de réflexion, M. Giscard d'Estaing avait accepté l'invitation formulée par écrit le 18 octobre par le premier ministre, tout en soulignant que l'UDF n'était pas responsable des tensions au sein de la majorité et du gouvernement (*le Monde* du 28 octobre).

Par ailleurs, M. Balladur recevra jeudi Jacques Delors, président de la Commission européenne.

Lors d'un sommet à Essen en décembre

Les socialistes européens rendront un hommage à Jacques Delors

Les dirigeants des vingt partis socialistes et sociaux-démocrates membres du Parti des socialistes européens (PSE) ont annoncé, lundi 31 octobre, l'organisation d'une cérémonie spéciale à la fin de l'année en l'honneur de Jacques Delors, lui-même socialiste, après ses dix années à la présidence de la Commission européenne. Cet hommage sera rendu lors d'un sommet, les 7 et 8 décembre à Essen, en Allemagne, à la veille du conseil européen des chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Union européenne, les 9 et 10 décembre, sous la présidence du chancelier allemand Helmut Kohl.

A l'occasion de ce sommet, les socialistes européens devront également choisir leur nouveau président pour remplacer le Belge Willy Claes, secrétaire général de l'OTAN depuis la mi-octobre.

La voiture de Laurent Fabius volée samedi à Trouville. – L'ancien premier ministre socialiste Laurent Fabius, député de Seine-Maritime, s'est fait voler sa Renault Safrane blindée de fonction, samedi soir 29 octobre à Trouville, dans le Calvados, pendant qu'il dînait au restaurant. Le 12 février, à Trouville également, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, s'était fait voler sa Safrane de fonction, pendant un dîner au terme d'une séance de signature, à Deauville, de son livre *Georges Mandel*.

En deux délégations séparées

Les élus de Nouvelle-Calédonie à l'Hôtel Matignon jeudi et vendredi

Rock Wamytan, vice-président du front de libération nationale kanak socialiste, indépendantiste (FLNKS), et François Burck, président de sa composante majoritaire modérée, l'Union calédonienne, doivent renconter vendredi 4 novembre à Paris Edouard Balladur, en compagnie de Léopold Jorédié, président (FLNKS) de la province nord du territoire, et également dirigeant de l'Union calédonienne (UC).

Le premier ministre doit aussi rencontrer jeudi le député Jacques Lafleur, président du RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République, anti-indépendantiste).

Outre le premier ministre, les élus calédoniens doivent rencontrer le ministre des DOM-TOM, Dominique Perben.

Au menu des discussions figurent, notamment, différentes modifications de la loi référendaire de 1988 portant sur l'avenir institutionnel du territoire, qui doivent être prochainement soumises au Parlement, après examen par le comité consultatif et le congrès du territoire.

Dirigeant du PCF et ancien dirigeant du PC algérien

André Moine est mort

André Moine, un des responsables du PCF, dirigeant du PC algérien de 1947 à 1962 – ce qui lui vaudra d'être emprisonné pendant cinq ans –, responsable dans les années 60 et 70 du dialogue avec les chrétiens, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-cinq ans au Boucau (Pyrénées-Atlantiques), annonce *l'Humanité* du mardi 1ᵉʳ novembre.

Né à Saint-Etienne (Loire), André Moine avait adhéré au PCF à l'âge de seize ans. Ouvrier électricien aux Forges de l'Adour, il s'engage dans la lutte anticolonialiste et dans les batailles du Front populaire, comme dans celles du soutien à l'Espagne républicaine. Arrêté en 1939 après l'approbation par la direction du PCF du pacte germano-soviétique, il est transféré dans un camp en Algérie. Libéré en 1942, il rentre en France à la Libération pour retourner en Algérie en 1947. C'est le début de la guerre froide, et André Moine devient membre du comité central, du bureau politique et du secrétariat du Parti communiste algérien (PCA). En 1957, il est arrêté par les autorités françaises – *« torturé »*, comme son épouse, Blanche, selon *l'Humanité* – et condamné *à vingt ans de réclusion criminelle* par un tribunal militaire. Libéré au lendemain des accords d'Evian en 1962, il rentre en France et, après sa découverte en Algérie de l'islam et de la civilisation arabe, s'oriente vers l'histoire des religions pour devenir, derrière Roger Garaudy, le responsable du dialogue entre communistes et chrétiens.

Le Parti algérien pour la démocratie et le socialisme, successeur du PCA, a adressé un message de condoléances à la famille d'André Moine et au PCF, indique *l'Humanité*.

JUSTICE

L'assassinat de Chapour Bakhtiar devant la cour d'assises de Paris

L'ombre de Téhéran

Le procès des assassins présumés de Chapour Bakhtiar, dernier des premiers ministres du chah d'Iran, s'ouvre mercredi 2 novembre devant la cour d'assises de Paris, spécialement composée de magistrats en vertu de la procédure applicable aux affaires de terrorisme. Exilé en France depuis 1979 après avoir fui le régime khomeiniste, Chapour Bakhtiar et son secrétaire particulier Sarouch Katibeth ont été assassinés le 6 août 1991 à Suresnes (Hauts-de-Seine). L'enquête a permis l'identification de neuf hommes soupçonnés d'avoir participé ou organisé l'assassinat. Six d'entre eux, qui n'ont pu être arrêtés, seront jugés par contumace. Les trois autres, Ali Vakili Rad, Massoud Heindi et Zeynalabedine Sarhadi comparaîtront sous les accusations d'« assassinats et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur », au cours d'une audience prévue sur quatre semaines.

Ce dossier criminel n'est en fait que l'une des pièces d'un échiquier ou se joue depuis bien longtemps une interminable partie entre la France et l'Iran. En inventant le jeu d'échecs, les Perses s'étaient inspirés de cette règle de la diplomatie : on ne prend pas les rois qui sont des êtres protégés. La *même subtilité entoure l'affaire de* l'assassinat de Chapour Bakhtiar, et, si les rois, ont disparu, les Etats ont pris leur place. Ce ne serait pas l'Iran qui aurait ordonné le crime, mais les mollahs. Ainsi, le 23 septembre 1979, un tribunal islamique lançait cette sentence : *« Donner la mort à ce criminel est permis aux enfants vaillants de l'islam, même sans la permission des autorités juridiques »*.

Et pour ajouter au raffinement, l'auteur de la première tentative contre l'ancien premier ministre du chah n'est pas un Iranien. Anis Naccache est un Libanais sunnite qui fut proche du Fatah de Yasser Arafat avant de se convertir au chiisme. A la tête d'un commando de trois hommes, il attaquait, le 18 juillet 1980, l'immeuble de Neuilly où résidait M. Bakhtiar. Mais le commando se trompait de porte, et l'agression se soldait par la mort d'une voisine celle d'un policier, alors qu'un autre fonctionnaire était très gravement blessé.

Condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité le 10 mars 1982 par la cour d'assises des Hauts de Seine, Anis Naccache et ses complices s'envolaient pourtant vers Téhéran le 27 juillet 1990 après avoir bénéficié d'une grâce présidentielle. Au même instant, leurs *avocats versaient intégralement* les 400 millions de francs de dommages et intérêt que la cour d'assises avait accordés aux familles des victimes.

Le chaud et le froid

C'est l'épilogue de dix années de négociations souterraines ponctuées de détournements d'avions, d'attentats et de prise d'otages opérés plus ou moins implicitement pour obtenir la libération d'Anis Naccache. Derrière diverses signatures, du CSPPA (Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient) aux brigades internationales anti-impérialistes en passant par l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie), l'ombre de l'Iran apparaît. On lui prête tour à tour le rôle d'instigateur d'attentats ou, à l'inverse, celui de négociateur *remplissant* une tâche humanitaire pour obtenir la libération des otages. Une seule chose paraît certaine : sur l'échiquier *diplomatique*, Téhéran avance ses pions en soufflant le chaud et le froid.

Le chaud, c'est l'action du *président iranien Ali Akbar Hachémi* Rasfandjani, qui multiplie les tentatives de rapprochement avec l'Occident. Paris et Téhéran négo*cient discrètement un échange* entre le remboursement du prêt de 6 milliards de francs accordé par le régime du chah au Commissariat à l'énergie atomique et les indemnités réclamées au nom des entreprises françaises spoliées par la révolution islamique de 1979. Le froid, ce sont les attentats et les exécutions d'opposants iraniens que l'on impute aux « durs » du régime de Téhéran. Parmi la longue liste des exécutions, Kazem Radjavi, frère de Massoud Radjavi, chef des Moudjahidines du peuple, est abattu le 24 avril *1990 dans le canton* de Vaud, en Suisse. Le 23 octobre 1990, Cyrus Elahi, fondateur de l'Organisation de la liberté d'Iran, est tué devant un immeuble du 8, rue Antoine-Bourdelle, à Paris. Le 18 avril 1991, Abdel Rahaman Boroumant, président du comité exécutif du Mouvement de la résistance nationale (MRN), fondé en 1981 par Chapour Bakhtiar, est assassiné à *Paris. Enfin, le 6 août 1991*, la deuxième tentative contre M. Bakhtiar a réussi.

Mais le crime ne sera constaté que le 8 août. L'ancien premier ministre iranien gît sur un divan alors que son secrétaire particulier est étendu à quelques mètres. Ils portent des traces d'étranglement et de nombreux coups de couteau. Pour les policiers, à l'horreur des faits s'ajoute l'amertume de l'impuissance et, peut-être aussi, de la négligence. La villa était sévèrement gardée ; chaque visiteur, inscrit sur une liste établie à l'avance, était cependant fouillé et *soumis au détecteur de métaux*. Précaution suprême, c'est le propre fils de Chapour Bakhtiar, Guy Bakhtiar, inspecteur principal aux renseignements généraux, qui était spécialement chargé de la sécurité de son père. Pourtant, les assassins ont pu entrer puis sortir très normalement, et l'enquête a révélé que le procédé utilisé était pratiquement imparable. L'un des trois derniers visiteurs, Farydoun Boyerhamadi, membre du MRN, était un familier de la famille Bakhtiar qui avait notamment participé à une réunion politique organisée dans la villa le 27 juillet 1991. Il bénéficiait donc de toute la confiance des services de sécurité qui n'ont fait aucune difficulté lorsqu'il s'est présenté avec deux amis iraniens portant des passeports au nom d'Ali Vakili Rad et Mohammad Azadi.

Si la réalisation du crime, commis avec la complicité d'un homme infiltré depuis longtemps dans l'entourage de Chapour Bakhtiar, porte la signature du professionnalisme des services secrets, les circonstances de la fuite du commando sont émaillées d'erreurs stupides et étonnantes qui ont facilité l'enquête. Boyerhamadi disparaît sans laisser de *traces, mais Rad et Azadi ont bien* du mal à sortir d'un pays dont ils ne connaissent ni la langue ni l'écriture. Partant pour la Suisse, ils se trompent de TGV et se retrouvent à Lyon. En taxi, ils rejoignent la frontière, mais les douaniers suisses les refoulent en leur faisant payer une forte amende pour un faux visa sur leur passeport turc, et ils sont remis à la police française... qui les relâche.

Après une nouvelle erreur de train, les deux hommes parviennent à entrer en Suisse tout en oubliant un portefeuille dans une cabine téléphonique d'Annecy. L'exploitation des numéros appelés permet de remonter jusqu'à des appartements situés à Istanbul, et les enregistrements des centraux turcs – installés par la France – fournissent à leur tour une foule de numéros de téléphone. Les listings font état de nombreux appels vers la France, la Suisse et l'Iran. Figure notamment un numéro attribué au ministère iranien des télécommunications que les services secrets français tiennent pour une ligne utilisée régulièrement par les agents iraniens travaillant à l'étranger.

Parallèlement, les recherches menées à partir des passeports et des visas de Rad et d'Azadi permettent aussi de remonter jusqu'au ministère des télécommunications iranien. Elles autorisent l'arrestation d'un *homme d'affaires iranien*, Massoud Hendi, ancien correspondant de la télévision iranienne en France, accusé d'avoir participé à la logistique de l'assassinat. Ali Vakili Rad sera arrêté le 21 août 1991, errant sur les bords du lac Léman, après avoir étrangement multiplié les signes visibles de sa présence en Suisse. Il sera extradé vers la France, tout comme un autre Iranien, Zeynalabedine Sarhadi, secrétaire administratif à l'ambassade d'Iran à Berne, soupçonné d'avoir aidé Vakili dans sa fuite. *Seuls ces trois hommes* comparaîtront devant la cour d'assises. Les autres accusées, qui font l'objet de mandats d'arrêts internationaux, seront jugés ultérieurement par contumace. Parmi eux figurent Mohammad Azadi, considéré comme un officier iranien chargé des opérations terroristes, et Hossein Sheikhattar, conseiller du ministre iranien des *télécommunications*.

Un « incident mineur »

Au cours de l'instruction, Téhéran avait à plusieurs reprises manifesté un vif agacement devant les mises en cause de plus en plus précises des services iraniens. Démentant formellement *« toute implication »* dans l'assassinat, le gouvernement iranien réclamait *« la libération immédiate »* de Sarhadi et s'indignait de la délivrance d'un mandat d'arrêt contre un membre d'un ministère du régime, interprétée comme *« une campagne de dénigrement contre la République islamique d'Iran »*. Pourtant, au début de l'été 1992, la diplomatie reprenait ses droits et la presse de *Téhéran en venait à qualifier* l'affaire d'*« incident mineur »* qui ne devait pas nuire aux relations avec la France.

Dans ce contexte, c'est sans doute un hasard si, au début de l'année 1994, le parquet général de Paris estimait qu'aucune charge sérieuse ne pouvait être relevée contre Sarhadi. Cependant, la chambre d'accusation n'a pas eu la même lecture du dossier et décidait de son renvoi devant la cour d'assises. L'audience qui s'annonce comportera à l'évidence des *instants désagréables* pour les autorités iraniennes. Mais les cours d'assises spécialement composées de magistrats ont déjà prouvé, notamment lors du procès de Georges Ibrahim Abdallah, qu'elles supportaient mal que l'on mélange la diplomatie à la justice.

MAURICE PEYROT

Des mesures de sécurité renforcées

« Je redoute qu'il y ait encore de nouveaux attentats, comme il y en a eu en 1986, a déclaré, lundi 31 octobre sur France 3, l'ancien conseiller personnel de Chapour Bakhtiar, Manoucher Razmara. *J'affirme que l'Etat iranien a pensé que la France ne ferait pas vraiment une tragédie pour l'assassinat de M. Bakhtiar... »* A la veille du procès, le *ministère de l'Intérieur et la Pré*fecture de police de Paris ont en tout cas fait savoir que des mesures de sécurité *« importantes et visibles »* avaient été prises aux abords du Palais de justice et dans la capitale.

Un escadron de gendarmes mobiles sera affecté en renfort à la surveillance du tribunal, ainsi que *« plusieurs dizaines »* de policiers *en tenue et en civil*. Les égoûts et les parkings souter*rains situés autour* du Palais de justice doivent être fouillés. En outre, les patrouilles ont été renforcées dans les lieux publics et les centres commerciaux. Ces derniers jours, des policiers ont rendu visite à plu*sieurs responsables de grands* magasins, afin de leur recommander d'appeler le 17 – police-secours – *« en cas de découverte de tout colis suspect »*. Les spécialistes du Laboratoire central de la Préfecture *de police de Paris (PP) seront « en alerte permanente »*, prêts à se déplacer en cas d'appel. Enfin, l'ambassade et le consulat d'Iran à Paris ainsi que les bureaux de la compagnie Iran-Air font l'objet d'une surveil*lance particulière, qui inclut la* fouille de tous les visiteurs.

L'Iran brandit l'arme du foulard

Chacun son arme. A la veille de l'ouverture du procès des assassins présumés de Chapour Bakhtiar, l'Iran a dégainé la sienne, l'affaire du foulard islamique, autour de laquelle une véritable mobilisation anti-française est organisée depuis quelques jours.

Dans la mesure où l'Iran a toujours démenti être impliqué dans le meurtre, près de Paris, en août *1991, du dernier premier ministre* du chah, les autorités et la presse ont gardé le silence total sur l'ouverture du procès. Elles ont en revanche haussé le ton à propos de l'interdiction du foulard islamique dans les écoles publiques françaises, présentée par Téhéran comme une *« atteinte aux droits de l'homme et à la démocratie »*.

Le président Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani avait affirmé en septembre dernier *« être sûr que le jugement sera en faveur de l'Iran si l'on ne politise pas l'affaire et si l'on respecte les principes judiciaires »* français. Cette assurance cache mal la crainte de l'Iran d'être mis en accusation publiquement.

Lundi 31 octobre, plus d'un millier de femmes portant le tchador *ont manifesté* devant l'ambassade de France à Téhéran pour *« soutenir la lutte de* [leurs] *sœurs musulmanes »* en France, exclues des lycées *« parce qu'elles portent le foulard islamique, symbole de la valeur et du respect pour une femme »*, a rapporté l'AFP. *« Révolte-toi ma sœur et lève l'interdiction du port du voile »*, scandaient les manifestantes, dont une délégation a été admise dans l'ambassade pour remettre un communiqué. Dimanche, l'ayatollah Mohamad Yazdi, chef du pouvoir judiciaire iranien, avait *« condamné »* la France et souhaité que *« le gouvernement revienne sur cette grave erreur »*.

« Devoir de réserve »

Curieusement, Téhéran n'a pas – pas encore ? – remis sur le tapis l'affaire de la présence, depuis novembre 1993, en France de Maryam Radjavi, l'épouse du dirigeant des Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition armée au régime iranien. A l'époque pourtant, Téhéran avait affirmé que si Mme Radjavi *n'était pas expulsée « dans les semaines qui viennent »*, les relations franco-iraniennes prendraient un *« coup sérieux »*.

Faut-il croire que l'expulsion par Paris vers Téhéran, un peu plus d'un mois plus tard, *« pour des raisons liées à l'intérêt national »*, de deux Iraniens réclamés par la police suisse a servi de monnaie d'échange ? Les deux suspects, Ahmad Taheri et Mohsen Charif Esfahani, *étaient* recherchés par la Suisse pour l'assassinat, sur son territoire, de Kazem Radjavi, frère du chef des Moudjahidines du peuple Massoud Radjavi.

L'affaire avait fait grand bruit, soulevé les ires de la justice suisse, et les partenaires occidentaux de la France l'avait vivement commentée. En revanche, on aura constaté que l'Iran a, depuis, progressivement mis un bémol à ses protestations. Mme Radjavi est toujours en France, où les Moudjahidines *ont organisé en son honneur* en juillet un concert au Palais des congrès. Paris a néanmoins jugé bon de lui *« rappeler son devoir de réserve »*, après un entretien qu'elle a accordé, au début du mois d'octobre, à l'agence Reuter.

M. Na.

Au tribunal correctionnel de Bobigny

Un proviseur et son intendant sont jugés pour homicide involontaire

Trois ans après la mort d'un lycéen de dix-sept ans sur un terrain de basket, au lycée Paul-Eluard de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), l'ancien proviseur, Françoise Louys, et son intendant, Marc Agaesse, comparaissaient, lundi 31 octobre, devant la 15e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Bobigny pour homicide involontaire. Une délégation du Syndicat national des personnels de direction (SNPDEN-FEN) était venue, à l'audience, apporter son soutien au proviseur. Emus par ce procès, les chefs d'établissement réclament que l'on aménage leur statut sur le plan, notamment, de leur responsabilité en matière de sécurité.

Le 5 décembre 1991, l'absence d'un professeur libère la classe 215, celle de Stéphane Villaret, à 15 h 30. Les élèves ont, normalement, un cours d'histoire à 16 h 30. Sollicité par les délégués de classe, l'enseignant concerné accepte de reporter son cours. Une longue après-midi commence, que Stéphane décide d'occuper à faire quelques « paniers », avec des copains, sur l'un des terrains de basket du lycée. Le règlement, évidemment, interdit que les *élèves occupent seuls les aires de* jeux. Mais le basket est à la mode, les terrains sont situés derrière le lycée et il n'y a pas grand-chose d'autre à faire, à cette heure, dans cette partie de la banlieue Nord. Peu après 17 h 30, Stéphane *s'accroche au cercle de fer du* panier pour porter un dernier smash. Le poteau s'effondre, 135 kilos de fer tombent sur lui, sa tête heurte le bitume, le lycéen meurt sur le coup.

« Qui est responsable ? Y a-t-il eu *« négligence grave »* de la part du proviseur, garant de la sécurité des élèves, comme l'affirme la partie civile relayée par le ministère public ? Le poteau était rongé par la rouille à l'intérieur de son pied de béton, établiront les experts, comme les cinq autres dont disposent l'établissement, qui seront déposés après l'accident. Un simple coup de vent aurait pû les emporter.

En mars, le tribunal administratif de Paris condamne le conseil régional d'Ile-de-France, propriétaire de l'établissement, et l'Etat, censé assurer la sécurité des élèves, à verser une amende de 75 000 francs aux parents, au titre du préjudice moral. Mais il reconnaît aussi une part de responsabilité à l'élève décédé. Les parents font appel et portent plainte contre le proviseur, pénalement responsable, et contre l'*intendant*.

Sept hectares ouverts à tous vents

Etre proviseur à Paul-Eluard n'est pas une sinécure. Construit au début des années 70, le lycée s'étend sur un immense campus de sept hectares, ouvert à tous vents. Six bâtiments, 2 200 élèves *encadrés par 200 professeurs* : c'est un immense « bahut » vétuste, où officient en tout et pour tout cinq surveillants. Interdire aux élèves l'accès aux terrains de sport en dehors des cours ? Tout simplement impossible. Et puis, ce n'est pas forcément là que le danger est le plus évident. Car à Paul-Eluard, les passages couverts menacent de s'effondrer, le béton se détache par plaques des façades ; dans les gymnases, les *installations* électriques sont défectueuses et plusieurs toilettes condamnées. *« C'est l'établissement qui m'a le plus inquiété pour son état de délabrement »*, vient dire à la barre, Christian Forestier, à l'époque recteur de Créteil, aujourd'hui directeur des lycées et collèges.

Proviseur de choc, Mme Louys essaye de reprendre en main un établissement où sont scolarisés une majorité de jeunes d'origine étrangère, où l'échec scolaire et les abandons en cours d'étude font des ravages. Elle aurait pû quitter Saint-Denis pour un poste plus tranquille, elle reste. Trois ans après son arrivée, le lycée pourra s'enorgueillir d'être le seul lycée situé en zone d'éducation prioritaire (ZEP) disposant de plusieurs classes préparatoires. A l'occasion, elle montre aussi à ses visiteurs les plaques de béton qui s'effritent, les installations sportives à l'abandon...

Peine de principe

Elle est *arrivée* dans l'établissement au moment où le conseil régional, devenu propriétaire des lycées, a découvert que, dans le cas de Paul-Eluard, ce n'était pas franchement une bonne affaire. Période de flottement, d'adaptation aux nouvelles lois : il faudra attendre 1989 pour qu'un architecte soit chargé, par le conseil régional, d'élaborer un plan de rénovation du lycée, et pour qu'une société soit désignée pour assurer la maintenance et conduire les travaux.

« Nous ne faisons pas le procès de l'éducation nationale, des proviseurs ou des régions, a plaidé, lundi, la partie civile. *Il y a eu des fautes précises. »* Douze jours avant l'accident, un des six panneaux de basket du lycée s'est effectivement effondré pendant un week-end. Cet incident aurait dû alerter les responsables, plaide l'*accusation. Un ouvrier de ser*vice du lycée ira vérifier les installations mais il semble que l'intendant ne se soit pas déplacé sur les lieux et que Mme Louys n'ait pas été prévenue. *« L'architecte et la société de maintenance de la région étaient sur place en permanence, je pensais qu'ils faisaient leur travail de contrôle des installations »*, explique le proviseur à l'audience.

« Il aurait fallu que le chef d'établissement signale la corrosion invisible de tubes scellés dans du béton », lâche, de son côté, le secrétaire général du SNPDEN, Marcel Peytavi. Et il ajoute : *« Dans trois établissements sur quatre, il y a encore des équipements dangereux. Devons-nous passer notre temps à rédiger des lettres recommandées à destination des propriétaires, c'est-à-dire des régions ? »*

Le procureur a réclamé une peine de principe pour le proviseur et une peine d'emprisonnement avec sursis pour l'intendant.

Jugement le 21 novembre.

CHRISTINE GARIN

JACQUES MÉDECIN : l'ancien maire de Nice pourrait être extradé le 9 novembre. – Détenu depuis le 25 novembre 1993 en Uruguay, Jacques Médecin pourrait être extradé vers la France, mercredi 9 novembre, par un vol Air France partant de Montevideo. Quatre policiers français devraient se rendre en Uruguay afin de convoyer le prisonnier, accusé en France d'abus de confiance, corruption passive et recel d'abus de biens sociaux. La cour suprême de justice urugayenne ayant autorisé le principe de l'extradition, le tribunal de Maldonado devrait en ordonner l'exécution dans les jours à venir. M. Médecin disposera alors de trois jours ouvrables pour intenter un dernier recours, purement formel.

MULHOUSE : un étudiant de vingt ans avoue avoir tué ses grands-parents. – Un étudiant de vingt ans a reconnu, lundi 31 octobre au cours de sa garde-à-vue, avoir tué à coups de couteau son grand-père *et sa grand-mère* à la suite d'une dispute. Les corps d'Albert et de Lucie Bitsch, soixante-treize et soixante et onze ans, *avaient été* retrouvés samedi soir dans leur pavillon d'Illzach, dans la banlieue de Mulhouse (Haut-Rhin). Orphelin, inscrit en première année de BTS commercial, le jeune homme a indiqué aux gendarmes qu'une dispute s'était engagée après que ses grands-parents l'eurent menacé de le déshériter, le traitant de *« bon à rien »*. Il devait être présenté, mardi matin 1er novembre, au parquet de Mulhouse, puis au juge d'instruction.

…onnel de Bobigny

…intendant sont jugés … involontaire

DÉFENSE

Selon un rapport parlementaire

Les armées ont du mal à recruter en dépit de la crise de l'emploi

Il faudrait revaloriser les soldes des engagés de 20 % si, en France, on voulait instituer une armée professionnelle et renoncer au service militaire. Cette estimation figure dans le rapport que Patrick Balkany, député RPR des Hauts-de-Seine, a rédigé au nom de la commission des finances à l'Assemblée en avant-première au débat, le mercredi 2 novembre, sur le projet de budget militaire pour 1995. Du reste, M. Balkany considère qu'il n'est pas certain que des armées de métier réussissent, en dépit des actuelles conditions économiques, à recruter la quantité et la qualité d'engagés dont elles auraient besoin.

En 1993, année pour laquelle on dispose de statistiques les plus récentes et les plus fiables, les trois armées et la gendarmerie – qui relève du ministère de la défense – ont recruté quelque 14 770 officiers, sous-officiers et hommes du rang. « *Les armées*, écrit le rapporteur, *ont déjà de réelles difficultés de recrutement. Malgré l'augmentation du chômage, on constate une relative stabilité des candidatures aux divers emplois, notamment aux emplois techniques, dans les armées.* »

Dans l'hypothèse d'une professionnalisation « *à capacités constantes*, les effectifs requis seraient de 430 000 hommes au total, au lieu des 505 000 mobilisés actuellement. « *A ce niveau d'effectifs*, constate M. Balkany, *les armées devraient procéder chaque année à 32 000 recrutements* », c'est-à-dire respectivement le triple, le double et le décuple des actuels recrutements dans l'armée de terre, la marine et l'armée de l'air. « *Un tel niveau de recrutement ne serait envisageable qu'à la condition de revaloriser les rémunérations d'environ 20 % pour ce qui concerne les seuls engagés* », note le député.

Un débat inévitable sur le service national

En outre, l'armée devrait, compte tenu de ses besoins au niveau d'un CAP ou d'un BEP, « *ponctionner, chaque année, près du quart des effectifs de jeunes (entre 30 000 et 40 000) qui ont ce niveau de qualification* », ajoute le rapporteur.

M. Balkany considère que « *la conscription fournit une main-d'œuvre abondante, qualifiée et peu coûteuse* ». La suppression supposerait de recruter des engagés « *en améliorant sans aucun doute leur niveau de solde* », ou de recourir à des prestataires de services, comme c'est le cas dans les armées de métier aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. « *L'amélioration du niveau des soldes des engagés volontaires, outre ses conséquences financières directes, serait nécessairement répercutée sur l'ensemble de la grille de la rémunération des personnels militaires* », observe M. Balkany, qui rapporte qu'une armée de métier aux effectifs de 430 000 hommes entraîne un surcoût direct brut (soit les soldes, les indemnités, les charges sociales, l'alimentation et l'habillement) de l'ordre de 13,8 milliards de francs, en regard d'une économie directe brute de 5,4 milliards qui correspond à l'abandon de la conscription.

Le rapporteur de la commission des finances estime que ni le gouvernement ni la représentation nationale ne pourront écarter plus longtemps une vraie réflexion sur la question du service national. Il considère que le débat devra avoir lieu « *dans les prochains mois* ». Cette remarque, en ouverture de la discussion sur le projet de budget de la défense, rejoint un avis souvent exprimé par de nombreux responsables politiques.

A les écouter, en effet, le chef de l'Etat élu en 1995 devra loin de se satisfaire des simples « *mises à jour* » du service national récemment proposées par le ministre de la défense (*le Monde* du 13 octobre), mettre inévitablement ce sujet en tête de la liste énumérant ses priorités de réformes.

JACQUES ISNARD

Dans la revue « Défense nationale »

L'amiral Lanxade plaide pour la mise au point d'un missile de croisière français

A la veille d'un arbitrage final du ministre de la défense sur le constructeur – Aérospatiale ou Matra – qui devra être désigné pour la produire, le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, se prononce, dans le mensuel *Défense nationale*, en faveur de la possession par la France d'une arme de précision tirée à grande distance (APTGD). Ce devrait être un missile de croisière conçu à la française, sur le modèle des Tomahawk lancés par les Américains dans le Golfe, en 1991, contre des objectifs civils et militaires en Irak.

Pour l'amiral Lanxade, ce programme APTGD devrait être « *un moyen d'action militaire particulièrement bien adapté aux types d'engagements à venir* ». Il s'agit d'une arme capable de détruire ou de neutraliser les moyens de commandement et d'attaque d'un adversaire tout en laissant ses servants en sécurité hors de portée de la riposte éventuelle. Cette arme présente aussi l'avantage de pouvoir pénétrer en profondeur à l'intérieur même du territoire ou du dispositif adverses.

Le chef d'état-major des armées attribue à ce système d'armes deux grandes catégories de missions. La première repose sur un emploi sélectif, qui permet « *de donner un signal fort à un perturbateur* » en cas de crise et d'apporter « *la preuve de notre propre détermination* ». La seconde vise, en cas de conflit, « *l'affaiblissement de l'adversaire* » par la destruction de ses installations vitales dans le cadre d'une « *action offensive* », à la fois terrestre, aérienne et navale.

L'amiral Lanxade considère que la France n'a pas besoin de déployer une multitude de systèmes APTGD. « *On ne saurait*, écrit notamment le chef d'état-major, *envisager, à l'échelle d'un pays comme le nôtre, un emploi massif de ces armes dans le but, par exemple, de saturer des défenses adverses* ». Ce que les Américains ont fait contre l'Irak en tirant des dizaines et des dizaines de Tomahawk à partir de bombardiers B-52, de bâtiments de surface et de sous-marins d'attaque en plongée. « *Outre le fait*, ajoute l'amiral, *que pareille utilisation impliquerait la constitution de stocks difficilement compatibles avec nos ressources financières, d'autres systèmes d'armes sont déjà en mesure de remplir, avec une très grande souplesse et à meilleur coût, ce dernier type de missions* ».

Le programme APTGD concerne la mise au point d'un missile qui devrait entrer en service en l'an 2001. Sa caractéristique principale est une précision de l'ordre du mètre, avec une portée de l'ordre de 400 kilomètres. Le missile emporterait une charge explosive classique. Le coût de développement d'un tel système d'armes est évalué à 1 650 millions de francs, dont 1,4 milliard au titre de la programmation militaire 1995-2000.

Deux constructeurs français ont déposé des offres. D'une part, le groupe Aérospatiale, à partir de son expérience sur les missiles air-sol ASMP et les missiles antinavires ANS, propose le programme ASURA, qui utilise, pour la propulsion, le statoréacteur, imprimant au missile des vitesses trisoniques pour éviter toute interception. D'autre part, le groupe Matra-Défense propose un missile subsonique et « furtif », qui est dérivé de l'actuel missile Apache destiné au Rafale et qui parie, lui, sur la basse altitude pour échapper aux radars.

L'état-major des armées et la Délégation générale pour l'armement sont parvenus à rédiger un dossier commun sur ce projet APTGD, qui a été remis au ministre de la défense pour qu'il tranche entre les deux propositions en fin d'année. La décision finale de François Léotard est d'autant plus attendue que, de son côté, la Grande-Bretagne cherche à acquérir un missile identique (c'est le programme CASOM), en fondant au besoin ses ambitions sur une coopération avec la France.

RELIGIONS

Au Club de la presse d'Europe 1

Mgr Lustiger se déclare hostile au principe d'une loi sur les signes confessionnels à l'école

Au cours du Club de la presse d'Europe 1, lundi 31 octobre, Mgr Lustiger, archevêque de Paris, a évoqué les difficultés d'application de la circulaire du ministre de l'éducation, François Bayrou, sur les signes religieux dans les établissements scolaires. Il s'est étonné de la responsabilité que l'Etat faisait aujourd'hui porter à des chefs d'établissement qui sont « *pris entre le marteau et l'enclume* ». Pour sa part, il s'est prononcé pour un examen « *en souplesse* » des cas posés par les jeunes musulmanes voilées.

L'archevêque de Paris a estimé qu'il ne fallait pas se tromper de méthode. Ce n'est pas pour lui une question à traiter sur le plan religieux, celui notamment des prescriptions de l'islam. Le seul plan, a-t-il indiqué, où « *l'Etat a le droit et le devoir d'intervenir, c'est celui de l'ordre public* ». Si, a ajouté Mgr Lustiger, « *le gouvernement pense que le voile est un instrument de provocation en vue de favoriser une politique de tension, de la part de groupes islamistes qui ont une vision politique de la société française, alors c'est un problème à traiter politiquement, et par le seul ministre de l'intérieur* ».

Cette interprétation possible de la présence de signes religieux à l'école ne concerne pas, pour lui, les jeunes juifs ou chrétiens porteurs d'une kippa ou d'une croix. Il ajoute toutefois que les jeunes musulmanes sont « *innocentes* », que ce problème du foulard islamique ne doit pas être traité « *sur leur dos* » ni sur le dos de leur religion. Pour Mgr Lustiger, la laïcité française est « *tolérante* ». « *Il ne faut pas accepter de dérogation à la laïcité* », a-t-il poursuivi, mais seulement laisser le temps à l'islam de « *s'incorporer à notre histoire nationale et à notre culture* ». C'est, pour lui, « *une affaire de deux générations, une affaire de trente ans* ».

Qualifiant enfin d'« *outil prudent* » la circulaire Bayrou, le cardinal Lustiger a conclu en estimant qu'il « *regretterait* » que le gouvernement en vienne à faire une loi, comme l'a menacé M. Bayrou et comme le réclame une partie de la majorité, pour trancher ce conflit sur les signes religieux à l'école.

EN BREF

SUICIDE : un appelé se donne la mort devant sa caserne. – Une recrue, le sergent Jean-Christophe Chevrin, qui effectuait un volontariat service long (VSL), s'est donné la mort, dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 octobre, devant la porte de la caserne du 151e régiment d'infanterie de Verdun. Le jeune sous-officier, qui devait partir en permission, s'est tiré une balle dans la tête. Evacué par le SAMU sur un hôpital de Verdun, il a succombé à ses blessures. Dans les milieux militaires, on ignorait, lundi matin 31 octobre, les raisons de son geste. Une enquête a été confiée à la gendarmerie.

ARMEMENT : des radars français pour l'Autriche. – Le groupe français Thomson-CSF a conclu, lundi 31 octobre, un contrat pour la livraison de vingt-deux radars à l'armée autrichienne, d'un montant de plus de 1,2 milliard de schillings (environ 512 millions de francs). Ces radars – seize de désignation des objectifs et six d'acquisition à très basse altitude – doivent permettre de rendre opérationnels les missiles français Mistral dont l'armée autrichienne a commencé de s'équiper pour sa défense antiaérienne. Thomson-CSF était concurrent de Ericsson-Schrack, Alenia-Siemens et DASA-Kapsch.

DROGUE : deux trafiquants arrêtés et 600 kilos de cocaïne saisis à Saint-Barthélémy. – Les gendarmes de Saint-Martin ont interpellé, dimanche 30 octobre, sur l'île de Saint-Barthélemy, dans les Antilles françaises, deux hommes qui s'apprêtaient à embarquer quelque 600 kilos de cocaïne. La drogue était emballée dans 14 ballots, dissimulés entre des rochers, au pied d'une falaise. Près de 2,5 tonnes de cocaïne ayant été saisies depuis le mois d'août, les enquêteurs s'inquiètent de l'utilisation des îles des Caraïbes pour le stockage de la drogue avant sa redistribution aux Etats-Unis et en Europe. Les deux convoyeurs interpellés, de nationalité étrangère, ont été placés en garde à vue.

ESPACE : nouveau lancement réussi pour Ariane. – La fusée Ariane a lancé avec succès le satellite de télédiffusion Astra-1D de la Société européenne des satellites (*le Monde* du 1er novembre). Le lancement a eu lieu mardi 1er novembre à 2 h 37 (heure de Paris), depuis le centre spatial guyanais de Kourou. Il s'agissait du 69e tir (le 7e pour 1994), et de la 63e mission réussie pour le lanceur européen. Deux autres sont prévus avant la fin de l'année. – (*AFP*.)

MAROC : un homme écroué après la fusillade de Marrakech victime de tortures, selon son avocat. – Merzoug Hamel, un Algérien arrêté le 7 septembre à Casablanca où il est accusé par la justice marocaine d'avoir projeté des actes terroristes, a été torturé pendant sa détention, selon son avocat parisien, Me Arnaud Montebourg. Dans une lettre adressée le 20 octobre au ministre des affaires étrangères Alain Juppé, l'avocat de cet homme âgé de vingt-six ans et ayant passé l'essentiel de sa vie à Paris dénonce les sévices (coups, décharges électriques) infligés afin d'extorquer des aveux notamment sur les commanditaires de l'opération. Me Montebourg, qui a rencontré son client en prison, déplore de ne pas avoir pu accéder au dossier d'instruction confié à un juge marocain.

CORRESPONDANCE

Ernest Chénière et la laïcité

A la suite de la publication dans nos colonnes d'un article intitulé « François Bayrou souhaite l'interdiction des signes ostentatoires à l'école », Ernest Chénière, député (RPR) de l'Oise, nous a demandé de publier la lettre suivante au titre du droit de réponse :

Dans son article intitulé « *François Bayrou souhaite l'interdiction des signes ostentatoires à l'école* » publié dans *le Monde* du 21 septembre 1994, Philippe Bernard écrit : « *François Bayrou n'a pas éprouvé le besoin de déclarer l'école de la République en danger de basculement islamiste, comme veut l'y pousser Ernest Chénière, député RPR, auteur d'une proposition de loi extrémiste de prohibition des signes religieux* ».

Ecrivant ces lignes, le journaliste choisit volontairement de dénaturer ma pensée, l'esprit de mon texte et le sens même de mon engagement pour la laïcité. Cet engagement, qui se veut une défense de la tolérance, de l'égalité et de la fraternité républicaine, devient, sous la plume de Philippe Bernard, l'expression d'un « extrémisme ». Qu'elle ressortisse à la mauvaise compréhension ou au dénigrement politique délibéré, cette interprétation fausse de mon action dans le domaine de la laïcité doit être corrigée.

Il convient de rappeler que la proposition de loi que j'ai déposée le 28 juillet dernier, donc largement avant la rentrée scolaire, dans un but d'apaisement, prévoit au point trois de l'article 2 : « *Le port ostentatoire de tout signe d'appartenance religieuse, politique ou philosophique est interdit dans l'enceinte des établissements publics d'enseignement.* » Par ostentatoire il faut entendre avec ostentation qui signifie, selon le Petit Robert : « *Mise en valeur excessive et indiscrète d'un avantage, port démonstratif, exhibition* ».

Au cours de mon intervention sur LCI, le 12 septembre 1994, je disais à propos de l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires : « *Il s'agit de signes qui sont exagérément visibles et démonstratifs. Il ne s'agit pas du tout des bijoux discrets que l'on porte davantage pour soi que pour les autres et qui peuvent être effectivement une petite croix, une médaille, une main de Fatma, le nom du Prophète ou bien encore l'étoile de David.* »

Je manifestais donc par là même que les bijoux, catégorie dans laquelle on peut ranger la croix, l'étoile de David ou la main de Fatma, ou le nom du Prophète, ne sont nullement à considérer comme des signes ostentatoires de prosélytisme. Cela tient au caractère discret et intime de ces insignes, le plus souvent portés sous les vêtements.

[L'exposé des motifs de la proposition de loi déposée par M. Chénière et deux autres députés de la majorité dénonce « l'ampleur de la stratégie insidieuse du Djihad » et souligne « l'importance de la pression exercée par la puissante vague migratoire que connaît notre pays ». Il attribue à la jurisprudence du Conseil d'Etat « les intolérances [qui] s'installent impunément » dans les établissements scolaires. – Ph. Be.]

SPORTS

L'Open de tennis de Paris

Lionel Roux, la balle au cœur

Trois des cinq Français en lice se sont qualifiés pour le deuxième tour de l'Open de Paris, lundi 31 octobre, au palais omnisports de Bercy. Thierry Guardiola et Olivier Delaitre ont été respectivement éliminés par le Néerlandais Jacco Eltingh et l'Allemand Bernd Karbacher. Au deuxième tour, Arnaud Boetsch devait rencontrer, mardi, le Suisse Marc Rosset, tête de série no 14 du tournoi et Cédric Pioline le Sud-Africain Wayne Ferreira (no 10). Lionel Roux devait être opposé à l'Allemand Michael Stich (no 3).

Lionel Roux ne plaisante pas. Mais non, il n'a jamais rencontré Yannick Noah : « *j'ai dû l'apercevoir de loin* », confie-t-il, avant d'affirmer que, bien sûr, le retour de Yannick est formidable pour l'équipe de France. Que faisait-il le jour de la victoire de son pays en Coupe Davis en 1991 ? Juré, il ne s'en souvient pas. Drôle de commencement, à l'Open de Paris. Pendant que les couloirs bruissent des réactions aux réaménagements de la maison France (*le Monde* du 31 octobre), le premier français qualifié se rit de la nostalgie ambiante. Noah revient, et après ? Son rire ressemble à une boutade, sûrement pas à une provocation. Une jeunesse un peu ailleurs, voilà tout.

Lionel Roux a vingt et un ans et une entrée tardive dans la carrière. Il n'avait pas encore commencé à penser au tennis lorsque Noah gagna les Internationaux de France, en 1983. Lionel avait alors dix ans et ses rêves étaient cramponnés à un ballon. Il voulait être footballeur. Parfois, il rêve encore d'être milieu de terrain de l'équipe de France.

Il est ce que l'on appelle un jeune qui promet. Vingt et un ans et peut-être déjà un peu mûr, mais sait-on jamais. Après tout, Lionel Roux est plutôt atypique dans le paysage français actuel. Il arbore une jolie frimousse, sert un tennis en force, coups-caramels durs, services-pralines : un spectacle de déménageur rugueux et séduisant qui secoue la morosité du tennis français.

Footballeur au cœur, l'enfant ne fut pas destiné au tennis mais au sport. Sa mère vit en Floride avec ses deux frères cadets, là où doit s'apprendre le sport. S'il arrive à Lionel de leur rendre parfois visite, son refuge à lui, c'est Lyon, la capitale de sa vie, près de son village natal de Démioz, dans l'Isère. Lyon, il l'aime trop pour l'avoir quitté un an. Un an de rien à Paris, un an de pas grand-chose. Exilé dans la capitale, pour s'entraîner, le jeune homme s'est morfondu, l'enthousiasme en sourdine. Lionel Roux a le mal du pays. Il revient chez lui.

Entre Saône et Rhône, sous la direction d'Alain Reynaud, son entraîneur, il a trouvé sa joie, son rythme : coups concassés, confiance un peu naïve, emportement voyou. Il y a dix jours, il a été le seul Français un peu brillant au tournoi de Lyon, quart de finaliste somptueux contre Jim Courier.

« *Au début de la saison*, rappelle-t-il, *je voguais parmi les 200 meilleurs mondiaux, aujourd'hui, je suis largement entré parmi les cent meilleurs, et bien sûr, je veux faire mieux* ». Le peut-il ? Il l'espère, depuis Osaka, en avril, où il conquit sa première accession en finale, contre Pete Sampras, le champion du monde, et où il avala cent échelons au classement mondial. Depuis, Lionel Roux ne semble plus craindre personne. Il a battu dernièrement Yevgeny Kafelnikov, prodige annoncé, et Petr Korda, tête de série patentée. En attendant Michael Stich, tête de série no 3, qu'il rencontre ce mardi.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du lundi 31 octobre
Premier tour

Première moitié du tableau

J. Eltingh (PB) b. T. Guardiola (Fra.), 7-6, 3-6, 6-1 ; R. Furlan (Ita.) b. C. Adams (EU), 6-7, 7-6, 6-4 ; J. Stoltenberg (Aus.) b. A. Volkov (Rus.), 5-7, 6-4, 7-6 ; B. Karbacher (All.) b. O. Delaitre (Fra.), 2-6, 6-3, 6-0 ; P. Korda (Rép. tch.) b. A. Krickstein (EU), 6-3, 6-1.

Deuxième moitié du tableau

A. Boetsch (Fra.) b. J. Yzaga (Pér.), 4-6, 6-3, 6-1 ; L. Roux (Fra.) b. K. Braasch (All.), 6-2, 7-5 ; C. Pioline (Fra.) b. P. Rafter (Aus.), 6-4, 6-2 ; M. Larsson (Suè.) b. R. Reneberg (EU), 7-5, 6-4 ; B. Black (Zim.) b. A. Chesnokov (Rus.), 6-1, 6-4.

Les effets introuvables des faibles doses de radioactivité

Une étude épidémiologique récente conforte les partisans de la prudence pour l'établissement des limites d'exposition aux radiations

Les faibles doses de radioactivité sont-elles vraiment dangereuses ? Depuis les débuts du nucléaire, le débat divise les scientifiques. Pour certains, tout rayonnement ionisant, quel que soit son niveau, a un effet nocif sur l'organisme. Pour d'autres, il existe un seuil en deçà duquel les effets sont nuls, voire bénéfiques. Au moment où la polémique rebondit en France à l'occasion d'un projet de révision des limites légales d'exposition (*le Monde* des 2 et 13 juillet), une étude épidémiologique menée sur 96 000 travailleurs du nucléaire – la première de cette ampleur jamais réalisée au monde – semble donner raison aux partisans de la prudence. Menée par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) et présentée lundi 24 octobre à Paris lors d'une conférence internationale organisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) (1), cette étude, publiée récemment par la revue médicale *The Lancet* (2), jette enfin un peu de lumière sur un point particulièrement obscur de la médecine nucléaire.

Une marge d'incertitude énorme

Personne, en effet, n'a jamais pu mettre en évidence jusqu'à présent les conséquences biologiques des faibles doses de rayonnements ionisants. Certes, le suivi des survivants des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, celui des malades traités par radiothérapie et, plus récemment, celui des irradiés de Tchernobyl ont prouvé, s'il en était besoin, le danger de la radioactivité. Grâce à des études de laboratoire sur l'animal, les chercheurs ont pu déterminer comment les particules émises par les substances radioactives endommagent l'ADN des cellules vivantes, provoquant des cancers.

Mais ces effets ne sont observables qu'à fortes doses. Aux faibles doses, ils échappent totalement aux instruments les plus sensibles. Comment faire, dans ces conditions, pour fixer les limites d'exposition visant à protéger le public et les travailleurs du nucléaire et qui s'appliquent évidemment à des niveaux de rayonnement ou de contamination très faibles ? Chercheurs et législateurs se sont rabattus sur la seule solution qui s'offrait à eux : l'étude probabiliste. En extrapolant à partir (notamment) de l'analyse, constamment remise à jour, de l'état des survivants d'Hiroshima et de Nagasaki, deux groupes d'experts internationaux – le BEIR et l'UNSCEAR (3) – publient régulièrement des estimations de ce que pourraient être les effets des mêmes rayonnements ionisants, mais à doses beaucoup plus faibles. La commission internationale de protection radiologique (CIPR) s'appuie sur ces travaux pour émettre des « propositions » à partir desquelles les gouvernements fixent leurs limites légales.

Quarante ans après le début de l'ère atomique, on pourrait s'attendre à disposer de données beaucoup plus précises. D'autant plus que les travailleurs du nucléaire sont généralement très suivis médicalement et que le niveau de l'irradiation qu'ils subissent éventuellement est dûment enregistré par les « dosimètres » qui, en principe, ne les quittent pas dès qu'ils entrent en « zone contrôlée ».

Plusieurs études épidémiologiques menées sur le personnel d'établissements nucléaires américains, canadiens et britanniques ont été publiées. Hélas ! explique le docteur Elisabeth Cardis, du CIRC, elles sont peu utilisables en l'état. En effet, aux doses absorbées par les travailleurs, les variations éventuelles du taux de cancer sont du même ordre que la marge d'incertitude de toute étude épidémiologique. Les résultats sont donc peu probants.

La seule manière de les améliorer est d'augmenter la taille des groupes observés (des « cohortes », selon la terminologie des épidémiologistes). Il est, en effet, plus facile de détecter une variation infime des taux de cancer sur 100 000 personnes que sur 1 000. L'équipe du CIRC, pilotée par Mme Cardis, a donc entrepris de rassembler toutes les données éparses. Lancé en 1988, le projet a véritablement commencé en 1990. Sept études menées aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et au Canada entre 1945 et 1988 sur des groupes de 6 500 à 32 000 travailleurs du nucléaire ont été sélectionnées. Une vingtaine d'experts internationaux les ont décortiquées.

« Nous avons analysé de manière détaillée toutes les données d'origine, comparé la manière dont elles avaient été recueillies, étudié les pratiques dosimétriques des différents établissements concernés », explique Elisabeth Cardis. Quatre ans de travail qui ont permis d'unifier l'ensemble, de rendre tous ces résultats cohérents. En transformant ainsi ces sept cohortes en un seul échantillon de 96 000 personnes, l'équipe du CIRC a créé la banque de données épidémiologique la plus importante au monde sur les dangers des rayonnements ionisants.

500 000 personnes sous surveillance

Cela leur a permis de diviser la marge d'erreur par deux, ce qui, au regard de l'effort produit, pourrait paraître décevant. Pourtant, en réduisant ainsi la fourchette d'incertitude, les chercheurs du CIRC ont mis en lumière deux faits importants, explique Elisabeth Cardis : *« Premièrement, le risque n'est pas nul, deuxièmement, les dernières propositions de la CIPR recoupent nos estimations moyennes, ce qui tendrait à démontrer que les extrapolations tirées des études sur les survivants des explosions atomiques correspondent à la réalité ».*

Révisées à la baisse en 1990, les dernières recommandations de la CIPR fixent les limites d'exposition à 1 millisievert (1 mSv) par an pour le public et 20 mSv par an en moyenne pour les travailleurs du nucléaire. D'après les résultats de l'étude du CIRC, une personne qui aurait reçu 100 millisievert sur la durée totale de sa vie ou de son activité professionnelle a un risque de mortalité par leucémie supérieur de 22 % à celui d'une personne non exposée (aucune incidence n'a pu être détectée pour les autres formes de cancer).

Cela peut paraître important, mais les auteurs de l'étude soulignent, à titre de comparaison, que l'accroissement du risque de mortalité par cancer du poumon d'un gros fumeur (25 cigarettes par jour sur plus de 40 ans) est estimé à... 2 000 % ! De plus, ajoutent-ils, 8 % seulement des 96 000 travailleurs concernés ont atteint ou dépassé les 100 mSv. Enfin, si l'on tient compte de la marge d'erreur, le taux de 22 % se traduit, en fait, par un chiffre compris entre 0,1 % et 57 %.

Si les travaux du CIRC semblent justifier la baisse des limites proposée par la CIPR, beaucoup de travail reste à faire pour que leur bien-fondé puisse être prouvé avec certitude. Les chercheurs du CIRC en sont les premiers conscients. C'est pourquoi ils ont lancé, l'an dernier, un projet extrêmement ambitieux visant à réduire encore la fourchette d'incertitude sur l'effet biologique des faibles doses. Une nouvelle étude épidémiologique, menée dans quatorze pays et concernant, cette fois, 500 000 personnes, dont, en France, 80 000 travailleurs d'EDF, du CEA et de la Cogema. Les premiers résultats devraient être publiés vers 1999.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) « Rayonnements et société : comment appréhender le risque radiologique. » Conférence internationale organisée par l'AIEA à l'invitation du gouvernement français et avec l'appui de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), du 24 au 28 octobre, Carrousel du Louvre, à Paris.

(2) « Direct estimates of cancer mortality due to low doses of ionising radiation : an international study », par le groupe d'étude sur le risque de cancer chez les travailleurs de l'industrie nucléaire du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer de l'OMS), *The Lancet*, vol. 344, 15 octobre 1994.

(3) Le BEIR (Committee on the Biological Effects of Ionising Radiation) dépend de l'Académie des sciences américaine et l'UNSCEAR (United Nations Scientific Committee on the Effects of Atomic Radiation) dépend de l'AIEA.

L'Ordre, la loi et les embryons

En critiquant la loi sur la bioéthique, l'institution médicale réveille de vieux démons

Réuni en session le 21 octobre dernier, le Conseil national de l'ordre des médecins, *« poursuivant sa réflexion antérieure sur l'assistance médicale à la procréation »* a, de manière surprenante – et à bien des égard inopportune –, critiqué la récente loi sur la bioéthique dans sa partie la plus fragile, parce que la moins consensuelle, celle concernant la procréation médicalement assistée. Cette critique vient d'être rendue publique sous la forme d'un communiqué laconique mais fort explicite.

Le Conseil national de l'ordre explique *« avoir pris acte »* de la loi du 29 juillet 1994, et en particulier de son chapitre II *bis*. Ce chapitre traite notamment de l'embryon humain conçu *in vitro* et des recherches qui peuvent être menées pour et sur lui. Les articles L. 152-7 et L. 152-8 précisent : *« Un embryon humain ne peut être conçu ni utilisé à des fins comerciales ou industrielles. La conception* in *vitro d'embryons humains à des fins d'étude, de recherche ou d'expérimentation est interdite. Toute expérimentation sur l'embryon est interdite. A titre exceptionnel, l'homme et la femme formant le couple peuvent accepter que soient menées des études sur leurs embryons. Leur décision est exprimée par écrit. Ces études doivent avoir une finalité médicale et ne peuvent porter atteinte à l'embryon (...). »*

Pour sa part, le Conseil national de l'ordre des médecins *« rappelle qu'en tant que défenseur d'une déontologie fondée sur l'humanisme médical, deux conditions lui paraissent essentielles : le respect de la vie et le respect de la dignité humaine ». « En conséquence, il regrette que l'embryon n'ayant pas été reconnu comme sujet de droit puisse être considéré comme un objet dont on peut disposer, et qui peut subir des manipulations. »* Embryon-objet ? Comment comprendre l'expression et la formulation de tels regrets ? Dans un rapport confidentiel rédigé sous l'autorité du docteur Marc-Fernand Lerat, vice-président du Conseil national de l'ordre des médecins, et dont nous avions révélé il y a peu le contenu (*le Monde* du 5 juillet), l'institution ordinale avait, pour l'essentiel, mis en garde contre plusieurs des techniques actuelles de procréation médicalement assistée. L'accent était pour l'essentiel alors mis sur des questions de santé publique et d'économie de la santé. Ce document traitait ainsi fort judicieusement – tout comme le Conseil national d'éthique (*le Monde* du 7 juillet) – des risques potentiels inhérents aux stimulations de la fonction ovarienne et à la mise en œuvre de la pratique révolutionnaire de la micro-injection de spermatozoïde dans l'ovocyte.

Respectées à la lettre, les recommandations du rapport ordinal – qui fut adopté à l'unanimité par le Conseil national – conduiraient à de profonds bouleversements dans les pratiques actuelles de l'assistance médicale à la procréation. Au-delà des analyses et des inquiétudes techniques, ce document comportait des considérations éthiques et morales dont on peut difficilement faire l'économie dès lors que l'on traite de la reproduction humaine et des embryons. *« L'embryon,* pouvait-on lire dans ce rapport confidentiel, *ne peut être réduit, quelle que soit son évolution, à un simple matériau. Il n'y a pas de comparaison possible entre l'embryon humain et celui d'une autre espèce. Entré dès sa conception dans une histoire collective et singulière, l'embryon de nature humaine appartient à notre humanité. Il y va du respect de la dignité de la personne humaine indépendamment de la qualité propre de cet embryon. »*

C'est ce document ordinal confidentiel, réactualisé après la promulgation des lois sur la bioéthique, qui conduit aujourd'hui l'ordre à regretter publiquement que l'embryon humain ne soit pas *« reconnu comme sujet de droit »*. Les responsables ordinaux savent que l'adoption des textes législatifs sur la bioéthique n'a été acquise qu'au prix de quelques artifices politiques non dénués d'hypocrisie, l'objectif étant de ne pas traiter sur le fond de l'impossible équation du statut de l'embryon humain. Traiter de cette question, qui monopolise notamment l'attention des milieux catholiques intégristes, ne peut en effet que conduire directement ou non à remettre en cause les pratiques de l'interruption volontaire de grossesse, voire celle du diagnostic prénatal.

On ne saurait pour autant passer sous silence les graves ambiguïtés de la formulation législative. Faut-il en effet conclure, à la lecture du texte de la loi, que ne sont autorisées en France que les seules études cherchant à améliorer les paramètres *extra-embryonnaires* aidant au développement de l'embryon ? Si tel était le cas, faudrait-il penser que les recherches à visées fondamentales – en embryologie, cancérologie ou immunologie – impliquant la destruction des embryons humains sont définitivement interdites en France ? On ne dispose toujours sur ce sujet essentiel d'aucune réponse des autorités ministérielles concernées.

L'institution ordinale peut-elle de la sorte critiquer un texte de loi sans réveiller quelques vieux démons et rappeler ce qui s'était passé il n'y a pas si longtemps lorsqu'elle s'opposait sans nuances à la contraception ou à l'interruption volontaire de grossesse ? Ces condamnations avaient durablement ruiné l'image et le poids du Conseil de l'ordre des médecins. Le renouveau de cette institution, amorcé avec le docteur Raymond Villey, puis amplifié par les docteurs Louis René et Bernard Glorion (l'actuel président du Conseil de l'ordre), pourrait être rapidement compromis si de telles initiatives – symptomatiques d'une forme d'*« ordre moral »* – devaient se reproduire.

JEAN-YVES NAU

Huit ans après l'explosion de la centrale nucléaire ukrainienne

Les maladies des « liquidateurs » de Tchernobyl intriguent les médecins

Les premières études épidémiologiques menées sur les personnes les plus exposées lors de l'explosion de la centrale nucléaire ukrainienne de Tchernobyl en 1986 ont été présentées mercredi 26 octobre à Paris. Les résultats, qui sont différents de ceux observés chez les survivants de Hiroshima et de Nagasaki, étonnent les médecins.

Combien étaient-ils ? Huit cent mille ? Six cent mille ? Huit ans après la catastrophe de Tchernobyl, personne ne connaît le nombre exact des « liquidateurs », ces jeunes hommes – le plus souvent des soldats – qui, volontairement ou non, participèrent au péril de leur vie à la lutte contre l'incendie de la centrale ukrainienne et au « nettoyage » de la région proche. Leur travail terminé, ils furent, pour la plupart, renvoyés discrètement chez eux. Certains ont émigré en Israël et aux Etats-Unis. Sur le territoire de l'ex-URSS, les avantages matériels liés à l'obtention, très convoitée, de la carte de « liquidateur » et la désorganisation du pays ont favorisé toutes les fraudes. Résultat : leur état de santé réel est aujourd'hui largement méconnu.

C'est pourquoi les travaux présentés mercredi 26 octobre par le docteur Alexeï Nikiforov ont intéressé tous les spécialistes réunis à Paris pour un congrès international sur le risque radiologique. Le Centre de médecine écologique de la Fédération de Russie, qu'il dirige, suit médicalement, depuis sa création en 1992, 75 000 liquidateurs installés dans la région de Saint-Pétersbourg. Outre les soins aux malades, son équipe s'efforce d'obtenir des données épidémiologiques utilisables par tous les experts en radioprotection. Dans ce but, on a sélectionné un groupe (une « cohorte » dans le jargon des épidémiologistes) de 14 000 hommes ayant été particulièrement exposés et dont les conditions de travail sous rayonnement et les doses reçues peuvent être reconstitués avec une relative fiabilité. S'y ajoutent 22 000 militaires de carrière envoyés à Tchernobyl et qui, à la différence des civils ou des appelés, ont fait l'objet d'un suivi médical attentif. Le ministère de la défense a levé le secret l'an dernier seulement et transmis le registre les concernant au centre de Saint-Pétersbourg.

« Un vieillissement accéléré »

Les premières données ainsi obtenues étonnent les spécialistes. *« Tout se passe comme si les liquidateurs subissaient un vieillissement accéléré de l'organisme*, explique le docteur Nikiforov. *Ils ont, en gros, les mêmes maladies que tout un chacun, mais plus souvent, et de manière plus aiguë. »* On observe ainsi chez eux un accroissement significatif des affections cardiovasculaires, des maladies des voies digestives, des troubles articulaires et des désordres psychiques. Le taux des leucémies ne semble pas différent de celui de la population normale. En revanche, on observe une hausse de celui des « tumeurs solides », cancers du poumon et de l'estomac.

Dans l'état actuel des études, il est impossible de quantifier ces données, et même de déterminer si ces affections représentent la conséquence directe des rayonnements ou doivent être attribués à des effets secondaires comme le stress intense subi par ces personnes qui se savent très menacées. Quoi qu'il en soit, ces premières observations diffèrent sensiblement de celles effectuées depuis quarante-cinq ans à Hiroshima et Nagasaki, où l'excès de maladies cardiovasculaires n'apparaît qu'aujourd'hui. Chez les survivants de la bombe A, l'augmentation du taux des cancers à tumeurs solides a commencé une trentaine d'années après l'irradiation. En revanche, l'accroissement des leucémies a été observé au cours des dix premières années.

Le cas des liquidateurs intéresse énormément tous les spécialistes de radioprotection. Jusqu'à présent, en effet, la « cohorte » des survivants d'Hiroshima et Nagasaki servait de base principale aux études pour l'établissement des limites réglementaires d'exposition. Or, explique le docteur Jean-Claude Nenot, directeur de recherche à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire français (IPSN), *« les liquidateurs sont physiologiquement plus proches de nous que la population d'Hiroshima, composée surtout, à l'époque, de femmes, d'enfants et de vieillards sous-alimentés en raison de la guerre. Les habitudes alimentaires des Japonais sont, par ailleurs, très différentes des nôtres et cela a des conséquences non négligeables sur la résistance aux radiations. »* Le docteur Nikiforov va recevoir une aide internationale (notamment de l'OMS, de l'Union européenne) pour poursuivre ses études épidémiologiques et vient de passer un accord de coopération avec l'IPSN.

J.-P. D.

Saisi de plusieurs dizaines de recours après le scrutin cantonal de mars

Le tribunal administratif de Versailles confirme toutes les élections contestées de conseillers généraux

Saisi de plusieurs dizaines de recours contre des candidats aux élections cantonales du mois de mars dans les départements de son ressort, le tribunal administratif de Versailles a confirmé l'élection de tous les conseillers généraux attaqués par leurs adversaires.

Rarement retenu, l'argument de l'atteinte à la sincérité du scrutin doit conjuguer l'accumulation d'irrégularités et un très faible écart de voix. Le canton d'Argenteuil-Est (Val-d'Oise) illustre parfaitement ce cas de figure. Le candidat RPR, Philippe Métezeau, avait soulevé l'existence d'une vingtaine d'irrégularités pour demander l'annulation des opérations électorales et de l'élection du conseiller général communiste Christian Jeudy.

Le tribunal a certes confirmé que les règles relatives à la composition des bureaux, au comptage des enveloppes, au décompte des bulletins nuls et à la signature des feuilles de pointage n'avaient pas été respectées.

Le tribunal a même admis qu'un *« double pointage »* des électeurs avait été réalisé, permettant ainsi de connaître les abstentionnistes. *« Malgré leur caractère cumulatif, ces irrégularités dont il n'est pas démontré qu'elles aient constitué, pour chacune d'entre elles, une manœuvre, ne peuvent être regardées dans leur ensemble comme ayant influencé la sincérité du scrutin, compte tenu de l'importance de l'écart de voix séparant les candidats du second tour »*, conclut le jugement, rendu vendredi 21 octobre par la sixième chambre. M. Jeudy avait été élu avec 4 876 voix représentant 52,73 % des suffrages, devançant son adversaire de 506 voix (5,47 % des suffrages).

A Longjumeau (Essonne), au contraire, 25 voix seulement ont permis au jeune maire socialiste de la ville, Philippe Schmit, de ravir le siège du conseiller sortant RPR, Christian Jeu.

« Le jeu de la cagnotte »

A l'appui de son recours, ce dernier avait invoqué la diffusion d'un tract qu'il estimait diffamatoire. Sous forme d'un jeu de l'oie, intitulé le *« jeu de la cagnotte »*, celui-ci portait, selon lui, des accusations tellement *« odieuses »* que *« toute réplique* [était] *impossible »*. *« Ce tract, conçu sous une forme humoristique, ne présentait pas de caractère diffamatoire ou injurieux et ne dépassait pas les limites normales de la propagande électorale »*, a estimé le tribunal, soulignant que M. Jeu avait disposé d'un délai suffisant pour y répondre. Quant à la distribution de tracts par des employés communaux, également invoquée par M. Jeu, elle n'a été corroborée par aucun témoignage précis. En l'absence d'irrégularités, il n'y a donc pas lieu de recourir à de nouvelles élections dans le canton de Longjumeau, même pour 25 voix sur 13 236 suffrages exprimés.

A Melun-Nord (Seine-et-Marne), le tribunal n'a pas été convaincu par Pierre Carassus, conseiller général sortant (Mouvement des citoyens), que la diffusion d'un tract, l'accusant d'avoir approuvé une hausse des loyers lors du conseil d'administration de l'office d'HLM de la ville, alors qu'il se serait abstenu, ait pu altérer la sincérité du scrutin. Le candidat UDF, Richard Brun, avait été élu avec 304 voix d'avance (4 589 voix contre 4 285 à M. Carassus).

P. S.

Malgré le renforcement des mesures de sécurité après l'agression contre un conducteur

Les syndicats appellent à la grève sur le réseau RATP des autobus

Le trafic d'autobus à Paris et en banlieue risque d'être sérieusement perturbé, mercredi 2 novembre. La quasi-totalité des syndicats appellent à la grève pour protester contre l'agression à la seringue dont a été victime un conducteur, jeudi 27 octobre, à Saint-Gratien dans le Val-d'Oise (*le Monde* du 1er novembre).

Après la CGT (37,81 % des voix aux élections), FO (16,13 %), le Syndicat indépendant (21,32 %) et les autonomes (17,23 %) ont appellé à leur tour les conducteurs à cesser le travail mercredi. Sur le terrain, la grève se poursuivait mardi 1er novembre au dépôt de Gonesse, qui avait débrayé dès le lendemain de l'agression.

Dans un communiqué, lundi, la direction de la RATP précisait qu'*« aucun préavis de grève valable »* n'avait été déposé à ce jour et qu'en conséquence *« ces arrêts de travail seraient illégaux »*. Les préavis de grève, rappelle-t-on, doivent être déposés cinq jours ouvrés avant la date de la grève.

Lors d'une conférence de presse, le directeur général adjoint, Henri Schwebel, a reproché aux syndicats de *« récupérer un problème local pour en faire un problème général à la veille d'une élection professionnelle importante »*. Le 6 décembre, en effet, des élections à l'équivalent des comités d'entreprise et des délégués du personnel doivent se dérouler.

La direction a détaillé une série de mesures renforçant la sécurité sur le réseau : doublement des efforts de prévention (actions communes avec l'éducation nationale et les associations en direction des jeunes), généralisation à Gonesse de bus équipés de nouvelles cabines anti-agression, augmentation du nombre de bus en circulation dans les zones où l'exploitation est surchargée, mise en place d'équipes d'accompagnement circulant de manière aléatoire sur le réseau, doublement du nombre de contrôleurs (300 à 600) dans les bus, coordination renforcée avec la police... La préfecture de la Seine-Saint-Denis, de son côté, annonçait un *« dispositif de sécurisation »*, notamment des visites inopinées de véhicule *« et, si besoin est, des contrôles de police »*.

Le nombre d'agressions sur le réseau des autobus s'est élevé à 254 pour les huit premiers mois de l'année, contre 268 enregistrées pour toute l'année 1993. Sur le seul secteur de Gonesse, trois agressions ont été commises en octobre. Le problème de la sécurité préoccupe également les usagers et la Fédération des usagers du transport (FUT) a apporté son soutien *« à titre exceptionnel »* aux grévistes de Gonesse.

F. V.

L'opération « Paris vélo » en faveur des cyclistes et des piétons

Les voies sur berges reconquises mais désertées

La nouvelle version de l'opération « Voies sur berges livrées aux cyclistes et aux piétons » n'a pas remué les foules. Pourtant, le préfet de police Philippe Massoni avait dûment signé un arrêté d'interruption de la circulation automobile qui, pour la deuxième fois de l'année, ouvrait aux bicyclettes la voie Georges-Pompidou, les quais des Tuileries et la voie express rive gauche.

Du fronton de pelote basque de Paris jusqu'au Louvre et, passé le pont Royal, du Musée d'Orsay au jardin Citroën, le macadam était à nouveau libre, dimanche 30 octobre.

Dès 7 h 30 – avec deux heures et demie d'avance sur l'horaire prévu – des véhicules de la préfecture posaient les barrières adéquates et une centaine de policiers prenaient leur service le long des 12 kilomètres du parcours. Ceux qui étaient en faction ont attendu stoïquement jusqu'à 17 heures sous la pluie en regardant passer quelques centaines de courageux.

Car, si la tentative du 10 juillet avait attiré des essaims de pédaleurs, ce dimanche-là était particulièrement mal choisi. Une bonne partie des Parisiens étaient en province pour honorer leurs morts, et dès 13 heures ondées et rafales de vent rendaient l'excursion sur les bords de Seine peu engageante pour ceux qui restaient.

Les automobilistes qui bouchonnaient place de la Concorde, sur le pont Alexandre-III et sur le quai Anatole-France n'étaient pas à la fête non plus. Seul l'Hôtel de Ville, qui avait fait jalonner le parcours de cinq cents affichettes *« Paris vélo »*, pouvait s'estimer satisfait. Même si peu en ont profité, tout le monde sait désormais que le maire de la capitale aime bien les cyclistes du dimanche.

M. A.-R.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir de mercredi 2 novembre.

LES DIMANCHES DE PERMISSION. Film franco-roumain de Nae Caranfil, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU COLLÈGE. Film français de Mariana Otero : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

POUR L'AMOUR D'UNE FEMME. Film américain de Luis Mandoki, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

SLEEP WITH ME. Film américain de Rory Kelly, v.o. : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

THE SHADOW. Film américain de Russell Mulcahy, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

TIENS TON FOULARD, TATIANA. Film finlandais d'Aki Kaurismaki, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10).

A condition que les loyers soient pris en charge

L'office HLM des Hauts-de-Seine met cent logements à la disposition des démunis

Le président de l'office public départemental d'HLM des Hauts-de-Seine, Patrick Balkany, a annoncé mardi 1er novembre la mise à disposition de cent logements pour les plus démunis, à condition que le paiement des loyers soit pris en charge par une association.

Dans une lettre adressée au préfet Bernard Monginet, M. Balkany, également député RPR des Hauts-de-Seine et maire de Levallois-Perret, *« souhaite que l'attributaire nominal de ces baux de location soit une association d'utilité publique »* ou *« tout autre organisme qui assurera le paiement des loyers »*.

« La mise à disposition de cent logements sera immédiate, au fur et à mesure de la libération des logements concernés », précise M. Balkany dans un communiqué.

REPÈRES

TRANSPORTS
Des usagers dénoncent « les insuffisances » du contrat de plan

L'Association des usagers des transports (AUT) a dénoncé, jeudi 27 octobre, *« les insuffisances »* du contrat de plan Etat-région. Les responsables de l'AUT, qui regroupe un millier d'adhérents, estiment que le contrat de plan ne respecte pas l'engagement d'une réelle priorité pour les transports inscrite dans le plan quinquennal adopté par le conseil régional.

Ils regrettent que l'engagement de l'Etat dans le contrat de plan soit plus important pour les routes que pour les transports publics.

Cette association demande au conseil régional de développer et d'accélérer la réalisation de liaisons ferroviaires entre les pôles d'emploi de la grande couronne, de multiplier les sites propres pour les tramways et les bus et de prolonger la ligne Météor vers le nord, au-delà de Saint-Lazare.

UNEDIC
L'ASSEDIC du Val-de-Marne obtient un mois de délai pour désigner son président

Le directeur général de l'UNEDIC, Dominique-Jean Chertier, accorde un délai d'un mois aux administrateurs de l'ASSEDIC du Val-de-Marne pour désigner leur président (*le Monde* du 25 octobre). A défaut, celle-ci serait placée sous tutuelle ou bien fusionnée avec les ASSEDIC de Seine-et-Marne, a-t-il averti lors d'une rencontre avec Patrick David, président sortant.

Mercredi 26 octobre, le troisième tour de scrutin n'a pas permis de départager les deux candidats à la présidence. Jack Tord (CGT) a obtenu les dix voix des représentants des syndicats. L'abstention du collège employeurs, qui déclare souhaiter *« un président salarié consensuel »*, a empêché de dégager la majorité absolue prévue par les statuts.

Le prochain conseil d'administration, fixé au 30 novembre, sera celui de la dernière chance.

Malgré la promesse de création d'emplois

La réalisation d'un port fluvial divise la municipalité de Vigneux-sur-Seine

La municipalité communiste de Vigneux-sur-Seine, dans l'Essonne, doit donner, lundi 21 novembre, le coup d'envoi de la procédure de concertation préalable à l'aménagement du secteur des rives de Seine. Le projet de la mairie prévoit, après l'an 2000, la création du quatrième grand port fluvial de l'Ile-de-France, un aménagement que contestent des élus écologistes et radicaux du conseil municipal.

Le Port autonome de Paris gère soixante-dix équipements dans la région parisienne, dont les trois grands ports de Gennevilliers (Hauts-de-Seine, 400 hectares), de Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne, 170 hectares) et de Limay (Yvelines, 115 hectares). Mais face au développement du transport fluvial, un mode de déplacement non polluant, les responsables du Port autonome estiment nécessaire de créer de nouvelles implantations.

« Il nous faut des équipements pour faire face à l'expansion du trafic. Or le port de Bonneuil, qui dessert le sud de la région, est presque saturé. Par ailleurs, il manquait un grand port en Seine amont », souligne Bernard Briffa, responsable de la communication de l'établissement public portuaire.

A Vigneux-sur-Seine, le Port autonome de Paris a fait l'acquisition de 103 hectares sur une bande de terrain trois fois plus grande, située entre un faisceau de voies ferrées et le fleuve. Il prévoit, en outre, d'investir 800 millions de francs pour construire une darse et ses quais, autour de laquelle seront aménagées des zones destinées à des activités de stockage, de logistique, de transformation, voire à des bureaux.

Le maire, Lucien Lagrange (PCF), s'est montré ravi de cette initiative. Il estime que la présence du port peut faciliter la création d'emplois. Des responsables municipaux avancent même le chiffre de 3 000 emplois et font remarquer que les recettes de la taxe professionnelle devraient aussi augmenter. Une aubaine pour une ville de 25 000 habitants, dont le taux d'emploi est faible en comparaison de celui d'autres communes du département de taille identique.

Avec le soutien du Port autonome, la municipalité a multiplié les informations à destination des Vignosiens. Elle a ainsi insisté sur la qualité architecturale de l'ouvrage puisque le plan de masse doit être signé par Michel Macary, l'un des architectes qui vient de concourir pour le Grand stade. *« Nous avons joué la transparence et avons tout montré. Je pense que dans leur grande majorité, nos concitoyens sont favorables à cette réalisation »*, se félicite Michel Jozwicki, un proche collaborateur du maire.

Les opposants au projet espèrent que l'étude d'impact, qui devrait débuter en 1995, leur permettra de faire connaître leurs arguments. Rassemblés dans le Groupement des élus radicaux, écologistes et républicains (GERER), quelques conseillers municipaux continuent de faire de la résistance.

« Cette opération, explique Patrice Finel, conseiller municipal MRG, *constitue un véritable gâchis. Le site va être défiguré. Nous ne sommes pas hostiles par principe au port, mais nous pensons que celui-ci doit être limité à une zone de 30 ou 40 hectares, située au nord de la commune et subissant déjà de graves nuisances. »*

« Il va surtout amener du stockage de matériaux »

Patrice Finel et ses amis ont enquêté dans les autres établissements portuaires régionaux. *« Il est faux de prétendre que le port créera 3 000 emplois. Il va surtout amener du stockage de matériaux, ce qui n'est guère reluisant pour l'environnement. »*

L'autre grief adressé au projet est qu'il induit la construction de la liaison autoroutière A 6-RN 6, déjà inscrite au schéma directeur d'Ile-de-France. Un reproche qui trouve un écho sur l'autre rive de la Seine, à Athis-Mons notamment. *« Nous ne sommes pas contre le port mais nous craignons que le développement des activités de ce dernier ne soit le prétexte à la réalisation d'une liaison A 6-RN 6 et d'un grand trafic, ce dont nous ne voulons pas. Entre l'aéroport d'Orly et la gare de triage, nous supportons suffisamment de nuisances »*, assure Elisabeth Doussain, directeur de cabinet de Marie-Noëlle Lienemann (PS), maire d'Athis-Mons.

L'édification d'un nouveau pont au-dessus du fleuve inquiète aussi les riverains. Le Port autonome de Paris s'efforce de calmer le jeu et estime que cette liaison n'est pas indispensable au développement des futures installations. De son côté, la mairie de Vigneux s'est ralliée à la solution alternative d'un boulevard urbain assurant l'acheminement du trafic local.

Pour en finir avec ce projet de port, Patrice Finel entrevoit une solution : se faire élire maire à la place de Lucien Lagrange. *« Les procédures de ZAC dépendent de la mairie*, avance-t-il. *En cas de victoire, je remettrai en cause l'opération. »*

Patrice Finel travaille beaucoup sur le terrain, surtout auprès des jeunes. Ils sont, selon lui, ses meilleurs alliés, ceux qui, lors des élections européennes du mois de juin, ont fait de Vigneux-sur-Seine la seule ville du département où la liste de Bernard Tapie est arrivée en tête, avec 17,06 % des suffrages.

PATRICK DESAVIE

Maurice Béjart l'homme-danse

Suite de la première page

A sept ans, Maurice Béjart perd sa mère. Devant le chagrin de l'enfant, Gaston Berger décide de remplacer la disparue. Il élève son fils, l'accompagne à l'école, lui fabrique ses jouets. La famille n'est pas riche. Quand arrive le drame de 1940, le père de Maurice entre dans la Résistance et l'emmène avec lui pour éviter qu'il ne soit pris en otage. Vivre dans le maquis, dormir en plein air, ne plus aller à l'école : la belle vie. Béjart gardera de ce père-mère, qui se tue en voiture en 1960, sans presque avoir assisté aux premiers succès de son fils, un goût profond pour cette frontière floue où le masculin bascule dans le féminin. Glissements d'identité, travestis : une des colonnes vertébrales de son œuvre.

Ce père est à imiter, au même titre que les « héros » qu'il a découverts alors qu'il était très jeune : Shakespeare, Molière, et tous les romantiques allemands. Une de ses plus grandes fiertés sera d'avoir rencontré Wieland Wagner et chorégraphié *Tannhaüser*, en 1961, à Bayreuth. Mais n'anticipons pas. A la Libération, un médecin avait conseillé la danse pour développer l'enfant malingre qu'il était. Son corps dictera son destin. Il s'arrachera à son père, quittera Marseille, changera de patronyme, moins par convention artistique que pour exister par soi-même. S'octroyer le nom d'une femme, et qui plus est celle de Molière, Armande Béjart, résonne comme une déclaration de guerre.

Premier combat : avec les ballets de Vichy, il interprète le ver emmailloté qui sort de la pomme dans *le Festin de l'Araignée*. Il est très petit, il n'a pas le physique du prince charmant. On le lui fait comprendre. A Paris, il travaille dur chez la célèbre Mme Rousanne pour se faire accepter, malgré son physique, comme danseur classique. Ses sauts assurent sa réputation. Mais la danse le déçoit, provoque sa colère : divertissement dégénéré qui a perdu sa spiritualité, chasse gardée des vieux messieurs, art coupé des masses. Béjart allait consacrer sa vie à en renverser le courant. Faire de la danse *« l'art dominant du XXe siècle »*.

La découverte de la musique concrète

Il rêve de spectacles où les morts communieraient avec les vivants, d'un panthéon naïf qui rassemblerait Baudelaire, Nietzsche, Wagner, Faust, Mallarmé, Nijinski, les divinités hindoues, les morts tibétains, saint Jean de la Croix et saint Antoine, Molière et Shakespeare. Il veut écrire des rituels contemporains. Vivre la vie des dieux de son enfance. Juste le temps d'un ballet, d'un instant dans la vie d'autrui. Se glisser dans la peau des autres, voluptueusement, jusqu'à l'oubli. Caméléon, médium, il aime le passé des autres. Il feint de n'être pas intéressé par le sien, voyageur sans bagage, toujours la valise à la main, ennemi de l'*establishment*, du bon goût qui n'est qu'une déclinaison de l'ennui.

Années 50. L'apprentissage se poursuit à Londres puis à Stockholm. Il découvre la violence de l'expressionnisme, né en Allemagne dans les années 20. Ce style, quasiment inconnu en France, est fondateur de la danse contemporaine européenne. On ne note jamais assez dans toute l'œuvre de Béjart la force de cette influence, proche du cabaret berlinois. Lui-même n'en a jamais parlé. On préfère accréditer la thèse, plus « mystique », de la révélation. C'était en 1955. Il découvre la musique concrète, celle de Pierre Henry et de Pierre Schaeffer, avec en prime la découverte du *Marteau sans maître* de Pierre Boulez, qu'il entend au Théâtre Marigny lors d'un concert du Domaine musical. C'est l'éveil. Créer une danse aussi forte, aussi nouvelle, qui déserte aussi nettement les codes du classique que ces sons ont échappé aux lois de l'harmonie et du solfège. La fameuse *Symphonie pour un homme seul*, sur la « musique de bruits » de Schaeffer-Henry, voit le jour le 26 juillet 1955, au Théâtre de l'Etoile, à Paris.

Le chorégraphe naît à la modernité. Le succès ne le lâche plus. Pierre Schaeffer se rappelle : *« La musique concrète l'arrachait irrésistiblement à la chorégraphie conventionnelle en lui fournissant la rampe de lancement de sa propre fusée. Pour moi, cette expérience provoquait des sentiments partagés : l'homme seul en avait rencontré un autre, sans être forcément d'accord avec son interprétation. Puisque la musique concrète marquait une explosion et une rupture, j'aurais aimé*, a contrario, *moins d'expressionnisme, une violence plus contenue mais je ne pouvais guère bouder les succès de Béjart, ni sa juvénile générosité. »*

Schaeffer a tout compris de Béjart : cette capacité à prendre chez les autres ce qui peut le faire avancer, sans pour autant opérer, de son côté, une révolution aussi radicale. Après plus de treize collaborations et près de trente années d'une amitié légendaire, Pierre Henry ne souhaite pas s'exprimer. Tristesse des ruptures. Béjart s'est-il servi du compositeur d'avant-garde pour se forger une étiquette ? Sûrement. Créateur cannibale : ils le sont tous.

L'ambition de Béjart n'a jamais été d'être un inventeur de formes chorégraphiques, qui attend pendant vingt ans pour trouver son public. Il pense intuitivement qu'il est plus urgent de changer l'esprit que la lettre. Alors, il conserve la technique classique. Il veut d'éblouissants danseurs, des hommes, des femmes, pas des cygnes noirs, des princes ni des elfes. Des vrais corps pour raconter la vie de son époque : la solitude, l'érotisme, le plaisir, le rêve, la souffrance, la mort. Des êtres de chair. *« Obsédés sexuels, vandales, pauvres types, fous dangereux, inconscients, minables, grotesques, idiots, que n'a-t-on pas dit et écrit sur nous à cette époque ! Combien, étaient-ils, nos héroïques défenseurs ? »*, se rappelle Bernard Daydé, son décorateur.

Créateur ou suiveur

Bruxelles, 8 décembre 1959, *le Sacre du printemps* triomphe au Théâtre royal de la Monnaie. L'histoire, racontée par ses soins, est celle d'une femme et d'un homme pris par les vertiges de la sensualité naissante, la violence des passions. Avec *le Sacre*, Béjart découvre Stravinsky. Grâce aux leçons de Pierre Henry, il se sent armé pour affronter les complexités rythmiques du Russe qu'il n'avait jamais écouté. *« Comme le saumon, j'ai remonté la rivière*, dit-il, toujours preste à devancer les réserves. *Boulez m'a appris qu'on pouvait créer* Explosante/Fixe *et diriger Mozart en concert. » Couvert de dettes, obligé de dissoudre sa compagnie, il accepte de s'installer définitivement à Bruxelles, de constituer pour l'Opéra de la Monnaie la troupe des Ballets du XXe siècle. Selon les témoignages, c'est Maurice Huisman, alors directeur de l'établissement, qui a eu l'idée de le faire danser hors du circuit des théâtres. « Avec Béjart je partageais le besoin de toucher un large public, au-delà des connaisseurs, des aficionados. C'est un fait que Béjart a littéralement fait « éclater » le public du ballet. Des centaines de milliers de spectateurs, sans distinction d'âge, d'éducation, de culture, de classe sociale, connaissent ses ballets qui sont pour beaucoup, et particulièrement pour toute une génération, les événements artistiques marquants de leur jeunesse. »*

Béjart se veut visionnaire : de *Variations pour une porte et un soupir* (1965) à *la Nuit obscure* et *Bakhti* (créés en 1968 au Festival d'Avignon) tout ce qu'il entreprend déchaîne les foules. A moins qu'il ne les suive. Les jerks et les jeans de *Messe pour le temps présent* (1967) annoncent-elles les révoltes étudiantes des années 68-70 ? Le chorégraphe en est persuadé. Une chose est certaine : la musique signée Pierre Henry (comme celle des *Variations*) devient la scie de l'été – des centaines de milliers de disques sont vendus. Mais déja en 1966, dans *Roméo et Juliette*, musique de Berlioz, on entendait un chanteur crier : *« Faites l'amour, pas la guerre. »* Ces années-là, Béjart est en phase avec les aspirations de la jeunesse, les émotions consensuelles. Certains lui reprochent déja de n'être plus qu'un récupérateur.

« Là où on attendait l'un des grands chorégraphes novateurs de la deuxième partie du XXe siècle, Maurice Béjart – par un de ses tours de passe-passe qui laisse régulièrement chacun et tous pantois – s'est mué en prophète d'aujourd'hui », explique Bernard Daydé. François Raffinot, chorégraphe de quarante ans, auteur d'*Adieu* joué cet été à Avignon, exprime une admiration plus détachée. *« Quand on est adolescent, on se sent épaulé par un homme comme lui. Je me rappelle encore* Stimmung *sur la musique de Stockhausen, les chanteurs placés en carré, l'intelligence de la danse, sa liberté. Je me souviens du* Marteau sans maître *sur la musique de Pierre Boulez. J'ai commencé à décrocher quand je me suis aperçu qu'il tirait ses montages en patchwork de l'expérience des autres. Alors j'ai décidé d'aller à la source. J'ai vu le Living Theater. J'ai vu Peter Brook. J'ai compris que la vraie rupture, celle de la forme, avait été réalisée aux Etats-Unis, en découvrant Merce Cunningham. Béjart est un filou. Il y a du Genet en lui. En revanche, je n'ai jamais cessé d'aimer son courage, ses prises de position radicales concernant l'Opéra de Paris, ses coups de gueule. »*

Maurice Béjart, Pierre Boulez et Jean Vilar sont invités en 1967 à monter à l'assaut de l'Opéra de Paris. La belle idée, née sous le ministère d'André Malraux, n'a jamais vu le jour. Malraux propose-t-il au chorégraphe la direction de la danse ? Il n'est plus intéressé. Béjart directeur du Festival d'Avignon à la mort de Jean Vilar, en 1971 ? Le projet avorte.

L'artiste ne peut partager son succès qu'avec les morts. Malraux disparaît en 1976. Béjart ajoute le ministre-écrivain à son panthéon, dans *Malraux ou la Métamorphose des dieux* (1986). On lui propose une école à Chaillot, ou ailleurs. *« Je crois qu'il le souhaite vraiment*, raconte François Weyergans, écrivain, cinéaste. *Afin de poursuivre ce qui a été commencé dans les écoles Mudra, celle de Bruxelles, celle de Dakar, aujourd'hui toutes deux fermées. Pendant vingt ans, il n'a pas parlé de son père. Maintenant, il veut à son tour être un pédagogue, enseigner. Ce n'est pas un hasard si sa dernière création* King Lear/Prospero *raconte l'histoire de deux pères, l'un cruel, l'autre tendre. Le désir de prise en charge des plus jeunes transparaît trop clairement. »*

Attaques américaines

En 1973, Maurice Béjart se convertit à l'islam soufi. Depuis toujours, il est attiré par l'Asie (le Japon), l'Orient (philosophie bouddhique, hindoue), la métempsychose, la métamorphose des êtres. Là encore, il suit la passion du père pour le chinois, les textes sacrés védiques. Béjart vit avec « ses » grands hommes, les ressuscite, les confronte aux péripéties du siècle, avec un amour particulier pour ceux qu'il appelle les *« hors-la-loi mystiques »*. Les morts deviennent ses fils obéissants. Ses danseurs sont sa seule et unique famille.

Béjart célébrera Nijinski sur des musiques de Tchaïkovski et de Pierre Henry (*Nijinski, Clown de Dieu*, 1971), réincarnera Mallarmé sur du Boulez et des poèmes de René Char (*le Marteau sans maître*, 1973), Baudelaire aura droit à Wagner en 1968, Goethe héritera d'un Bach pimenté de tangos argentins (*Notre Faust*, 1975), Nietzsche et Schiller s'enlaceront sur les accents de la *Neuvième symphonie* de Beethoven. *« Il y a toute une partie des ballets qu'on peut voir comme des dépliants publicitaires, parce qu'ils le sont souvent*, dit un grand imprésario parisien. *Mais ils ont été des invitations au voyage, ils ont provoqué de l'intérêt pour les cultures des autres, ils ont montré qu'il n'y avait pas que l'Occident. Les Japonais adorent Béjart. Il a reçu là-bas, à l'instar d'un Rostropovitch, les plus hautes distinctions. Il émerveille les Indiens. Et puis, on a tous été jeunes avec lui. On reste toujours attachés à celui qui nous a initiés. »*

Les premières attaques viennent des Américains. A l'occasion de la première tournée, en mai 1971, un tir groupé vient de Clive Barnes et d'Anna Kisselgoff, critiques au *New-York Times* : *« Tricheur, truqueur, copieur, épateur de bourgeois, charlatan… »* On lui reproche le fatras de ses idées qui cache le vieux sous les oripeaux du neuf. Une partie de la critique française ne tarde pas à reprendre le flambeau. Elle le fait souvent d'une manière insultante, détestant soudain ce qu'elle avait trop aimé. *« On lit souvent la même chose. Béjart, les grandes fresques, les ballets qui durent des soirées entières. Jamais on n'entend parler des œuvres courtes, souvent les plus réussies. Imaginez qu'on ne parle que des romans longs de Balzac et jamais des nouvelles ! De Cézanne sans parler de ses aquarelles ! »* François Weyergans souligne ainsi un point fondamental : que serait devenu Béjart s'il s'en était tenu à des pièces de danse pure comme *Webern opus 5, l'Art de la barre, le Chant du Compagnon errant, Bakhti, Life, le Boléro, le Sacre ?*

Il n'aurait jamais rempli les stades. Pour cela, il fallait des spectacles qui ressemblent à des fêtes, ponctués d'événements surprenants, de corps nus, de costumes délirants, d'apparitions merveilleuses. Des spectacles imités du cirque, découpés comme des scénarios de cinéma, lisibles comme des bandes dessinées. Mauvais goût, bon goût : là encore il refuse de choisir, prend tout ce qui se présente, le meilleur comme le pire. Car il croit que rien n'arrive par hasard. Qu'il a pour mission de transmettre un monde, pas de l'ordonner. Il lui fallait des acteurs célèbres, Maria Casarès, Jean Marais. Il lui fallait les meilleurs danseurs : Plissetskaïa, Makarova, Vassiliev, Suzanne Farrell, Sylvie Guillem, Jean Babilée, Paolo Bortoluzzi, Jorge Donn. Il lui fallait étonner. Il étonna.

« C'est justement ce mélange d'austérité et d'excès qui rend son œuvre unique. C'est cela qu'il faudra bien un jour analyser. Le discours sur ce créateur fonctionne par clichés et redites. Tout le monde a son avis sur Béjart. Personne ne connaît vraiment son travail, continue François Weyergans. *Il a voulu parler de choses que la danse ne peut exprimer. Alors il la force, il en a rajoute, il s'acharne. Mais le larynx, non plus, n'était pas conçu à l'origine pour parler. Jamais on n'évoque les connotations psychanalytiques que comporte son travail. Jacques Lacan s'était régalé à* la Tentation de saint Antoine *en 1967. On se contente de parler d'érotisme ! C'est vite fait ! On s'extasie toujours sur ses danseurs, jamais sur ses filles phalliques, les Michèle Seigneuret, les Tania Bari, les Shona Mirk. Elles ont porté sa création. »*

Qui est l'homme Béjart ? *« Un jour*, indique le chorégraphe, *j'ai dit à un journaliste que quand je ne dormais pas la nuit, je dansais. Et tout le monde l'a écrit. En réalité, la nuit, si je me réveille, je vomis. »* C'est peut-être le secret d'une œuvre boulimique.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ La compagnie Maurice Béjart sera à Strasbourg le 3 novembre, à Sochaux les 5, 6 et 7 novembre, à Lausanne les 1er et 10 décembre et à Marseille les 16, 17 et 18 décembre.



ROGER PIC/BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Maurice Béjart en répétition au théâtre des Nations en 1961

La notice du « Who's Who »

BÉJART (Maurice), *pseudo de* BERGER Maurice, Jean. Danseur-chorégraphe. *Né le 1er janvier 1927 à Marseille. Fils de* Gaston Berger, professeur, philosophe, *et de* Germaine Capellières. *Etudes* : bachelier, deux certificats de licence en philosophie. Elève de Leo Staats, à *Paris* (1945), danse avec l'International Ballet (1949-1950, Londres) et à l'Opéra royal Ballet de Stockholm (1951-1952). Cofondateur des Ballets de l'Etoile (1954), devenus le Ballet-Théâtre de Paris (1957). Directeur du ballet au Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles (depuis 1960). Directeur artistique des Ballets du XXe siècle, devenus Béjart Ballet Lausanne après l'installation du chorégraphe en Suisse (1987). Ballettographie : *(voir article ci-dessus)*. Ouvrages : *Mathilde*, roman (1963, Julliard), *l'Autre Chant de la danse* (1974, Flammarion), *Un instant dans la vie d'autrui* (1979, Flammarion), *la Mort subite* (1991, Séguier), journal entrecoupé d'extraits des carnets intimes de son père, *le Ballet des mots* (1994, les Belles Lettres/Archimbaud). Filmographie : *le Danseur* (1968), interprètes : Rosella Hightower, Laura Proença, Jorge Donn. *Je suis né à Venise* (1977), avec Barbara, Jorge Donn, Maurice Béjart. *Je t'aime, tu danses* (1977), réalisation F. Weyergans, interprètes : M. Béjart, Rita Poelvoorde. *Le Paradoxe du comédien* (1991), interprète : Gil Roman.

MUSIQUES

Rencontre avec le chanteur du groupe Suede

Brett Anderson apprenti sorcier

Porté aux nues dès ses débuts par la presse musicale la plus inconstante du monde, Suede semblait l'archétype du groupe anglais qu'on assassine après l'avoir trop encensé. Initié à ce rituel par la lecture hebdomadaire du *New Musical Express* – la bible du rock britannique – Brett Anderson, le chanteur-leader de Suede, avait voulu maîtriser son image avec un mélange de naïveté et d'arrogance, prétendant incarner le sex-symbol du nouveau rock décadent. Leur premier album brillait de ces artifices. Le couple formé par Brett Anderson et le guitariste Bernard Butler trouvait par moment des accroches magnifiques, mais on doutait que leurs hymnes adolescents (*So Young, Metal Mickey*) et la gravité de leurs ballades funéraires (*She's Dead, Sleeping Pills*) survivent au feu de paille qu'ils avaient allumé.

Au lendemain de la sortie de *Dog Man Star*, le deuxième album de Suede, Brett Anderson est serein. Ses traits féminins s'animent d'un sourire quand il évoque les excès d'hier. *« A un moment, les gens ont été plus intéressés par notre image que par nos chansons. Nous y sommes sans doute pour quelque chose, même si la musique a toujours été notre priorité. On dit souvent que rien ne vaut un premier disque. On y met vingt ans de sa vie alors qu'on ne passe que six mois sur un deuxième album, engourdi par le succès. J'ai voulu pour le nouveau rester ouvert à toutes les émotions. Il fallait prouver notre longévité »*.

Ton plus sombre et romantique

Effectivement *Dog Man Star* surpasse son prédécesseur. Le ton s'est fait plus sombre et romantique. La guitare flamboyante de Butler ne porte plus seule ici l'élan des mélodies. *« L'orchestration est plus luxuriante*, explique Brett. *A l'origine, je n'aime pas spécialement les groupes à guitare. Je déteste toute la vague grunge américaine. Je préfère l'exaltation que procure les arrangements d'orchestre à cordes. »* Des violons somptueux et un piano gonflent souvent ses chansons d'un souffle mélancolique. Sa voix aussi s'est étoffée. *« Avant l'enregistrement j'ai écouté beaucoup de grands chanteurs : Presley, James Brown, Billie Holiday, Scott Walker. Beaucoup aussi de vieux David Bowie. » Comment, en effet, ne pas reconnaître dans son maniérisme vocal, fait d'inflexions cockney, d'excentrisme hautain et d'envolées flirtant avec le mélodrame, l'influence toujours plus forte de l'auteur de Ziggy Stardust.*

En juin dernier, avant la fin de l'enregistrement de *Dog Man Star*, Bernard Butler a quitté le groupe. Compositeur des musiques de tous leurs titres, on imaginait le guitariste indispensable au chanteur. Mais Anderson n'a pas dissous Suede, il a engagé un remplaçant. Lors d'un récent concert, à la Maison de la radio, on écoutait pour la première fois le tout jeune Richard Oakes (dix-huit ans). Instrumentiste très compétent, capable de reproduire à la perfection le jeu expressif de son prédécesseur, on attendra quelques mois pour apprécier son potentiel créatif.

STÉPHANE DAVET

▶ Disque : Dog Man Star, 1 CD Nude, 477811 1, distribué par Squatt/Sony.

CULTURE

MUSIQUES

MACBETH au Capitole de Toulouse

Une et indivisible

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Le Capitole de Toulouse ne s'est pas engagé, sauf exception, sur la voie de la relecture des grands ouvrages lyriques du répertoire, mais sur celle, moins recherchée depuis vingt ans, de la fidélité aux époques, aux situations décrites par les livrets. La sagesse théâtrale qui y est prisée donnerait une image vieillote de cette scène lyrique si les productions y étaient montées sans un tel souci du détail et sans les distributions qui sont la seconde marque de la maison. Lorsque, dans trente ans, il faudra relater les débuts à la scène de Roberto Alagna, qui triomphe actuellement dans la production toulousaine de *Roméo et Juliette* de Gounod au Covent Garden de Londres, le Capitole sera crédité d'avoir donné sa chance le premier au ténor le plus stupéfiant apparu dans le sillage de Pavarotti, de Carreras et de Domingo en montant des ouvrages spécialement pour lui. A l'Opéra, la musique compte peut-être plus que le théâtre.

Nicolas Joël, directeur du Capitole depuis 1989, a choisi de présenter *Macbeth*, de Verdi, et de confier cet opéra au jeune metteur en scène allemand Tobias Richter. Ayant déjà occupé des fonctions directoriales à Kassel et à Brême, le fils du chef d'orchestre Karl Richter sera à partir de 1996, directeur de l'Opéra de Düsseldorf. Pour ce *Macbeth*, il a fait équipe avec Hubert Monloup, l'un des décorateurs et costumiers attitrés du Capitole, et Allain Vincent pour les lumières.

Esthétique du premier romantisme

Aucun ego chaotique, aucune volonté d'épater le public, aucun désir de le pousser à remettre en cause quelques certitudes dans cette nouvelle production. L'option choisie par le metteur en scène et son décorateur-costumier a été de replacer ce *Macbeth* dans une esthétique qui s'approche le plus de celle dont le premier romantisme voyait le Moyen Age. Un unique décor en hémicycle occupe et ferme la salle, caisse de résonance projetant la voix des chanteurs vers la salle. Deux rideaux noirs transforment ce lieu au gré des situations : bois où vivent les sorcières, antichambre, salle de banquets, parc d'un château, etc. Les costumes sont splendides, les coloris et les matières captent merveilleusement les lumières d'Allain Vincent. Plus d'une fois, le spectateur a l'impression d'assister à une représentation éclairée à la chandelle. Une ambiance mystérieuse baigne le plateau. Esthétiquement, cette représentation est à citer en exemple.

Et la mise en scène ? Elle tire de tant d'élégance une distanciation dont le drame sanglant de Shakespeare ne souffre pas, bien au contraire. Mais trois entractes de quinze minutes séparant des actes de quarante minutes cassent la progression dramatique de cette représentation. Paul Plishka, basse aussi agile qu'un baryton, est un Banco admirable. En grande musicienne, Mary-Jane Johnson sait user d'une voix au timbre « sale » (ce que Verdi espérait pour ce rôle noir). Grande actrice, elle impose une présence qui rappelle celle de Gwyneth Jones. Cette chanteuse fut à Bastille, une autre Lady Macbeth dans l'opéra de Chostakovitch. Rôle dans lequel, insolente de santé vocale et d'aplomb, elle s'était fait auparavant applaudir à la Scala de Milan et à l'Opéra de Marseille. Mais le rôle-titre, celui qui a donné son nom à l'opéra de Verdi, repose ici sur les épaule d'Alain Fondary. Un peu fâché avec la justesse dans le second acte, et un peu tout le temps avec le solfège, le baryton n'est pas un acteur toujours convainquant. Si on le laissait faire, il chanterait la douleur la main sur le cœur, la stupeur la main sur le front. Tobias Richter ne peut empêcher ce fort gabarit de traverser la scène à grandes enjambées et de trop lever les mains au ciel. Il n'empêche, malgré ces tics vieux style, Fondary donne toute sa noirceur au rôle. Convaincant dans le remords, le doute et la mauvaiseté, le baryton colore sa voix des nuances qu'exigent ce rôle terrifiant pour le public, éprouvant pour tout chanteur. Moins marquants, les autres artistes réunis pour ce *Macbeth* (Tito Beltran en Macduff ; Cécile Galois en Dame d'honneur de Lady Macbeth ; Giuseppe Costanzo en Malcolm) sont toutefois à leurs places.

Dirigé par Maurizio Arena, l'Orchestre national du Capitole est splendide. Transparence quasi mendelssohnienne des cordes, finesse des bois, sûreté de cuivres éclatants de santé... la cohésion quasi organique de cet ensemble lui fait réagir en une fraction de seconde aux indications d'un chef qui ne surcharge aucun effet, mais organise le discours et tisse sans cesse des liens entre la fosse et le plateau. Pour une fois, l'une et l'autre jouent la même histoire.

ALAIN LOMPECH

▶ **Prochaines représentations, *les 4 (20 h 30) et 6 novembre* (14 h 30). Théâtre du Capitole. Tél. : 61-22-80-22.**

Parution en Allemagne des souvenirs de Wolfgang Wagner

Bayreuth et le IIIe Reich

BAYREUTH

correspondance

Petit-fils de Richard Wagner, Wolfgang vient de publier ses Mémoires. Né le 30 août 1919 à Bayreuth même, il a réalisé ce que tant de wagnériens le pressaient de faire : coucher sur le papier le récit des événements qu'il a directement vécus. C'est l'éditeur londonien lord Weidenfeld qui l'a convaincu de se lancer dans cette entreprise.

Il ne s'agissait pas de réunir un kaléidoscope d'anecdotes ni d'aventures intimes : l'ouvrage est solide, très factuel. Son titre, *Lebensakte*, signifie « actes d'une vie » – sachant que le mot « actes » représente des actions, des faits, des événements, mais aussi les parties d'une histoire qui s'est déroulée sur la scène d'un théâtre. En 1951, Wolfgang Wagner prend les commandes du Festival de Bayreuth avec son frère Wieland. A la mort de celui-ci, en 1966, il demeure seul à la tête de la manifestation, pour laquelle il s'illustre en tant que metteur en scène.

Si Wolfgang Wagner accepte avec Wieland de faire repartir le Festival « dénazifié » après la guerre, c'est parce que, selon lui, *« l'œuvre de* [Richard Wagner] *est plus grande que ceux qui l'ont mal comprise ou que ceux qui en ont tiré des utilisations abusives ».*

Une des premières personnes à avoir fait plonger l'idée du Festival dans l'idéologie politique a été l'épouse même de Richard Wagner, Cosima. Pourtant, selon Wolfgang, l'idée de Richard Wagner était de traduire les grands thèmes (l'amour, la fidélité, la tolérance, la foi, la pitié, la trahison...) de la vie de l'homme dans des mythes situés loin de l'histoire. Toujours selon le petit-fils du musicien, la politisation de l'œuvre correspondrait à un abus d'histoire. Bien des zones d'ombre sont explorées avec détails et sincérité. En particulier la seconde guerre mondiale et les relations de la mère des deux jeunes gens, Winifred, avec le nazisme, son adhésion au parti nazi, ses relations avec Hitler (le père, Siegfried, était mort dès le 4 août 1930, ce qui lui avait évité, d'être confronté au pouvoir nazi). Aujourd'hui encore, Wolfgang dit qu'il ne comprend pas les positions politiques prises par sa mère – et encore revendiquées par elle dans le film-interview que lui avait consacré, en 1975, le cinéaste allemand Hans-Jürgen Syberberg. Wolfgang tient à séparer l'action artistique de cette dernière, qu'il juge bénéfique pour le Festival, de ses prises de position pronazies. Puisque cette autobiographie a été conçue comme un véritable récit historique, on regrettera de ne pas y trouver de façon plus affirmée le poids des drames qui ont accompagné l'époque. Mais une certaine grandeur intellectuelle n'était peut-être pas au diapason de tel ou tel détail des souvenirs familiaux...

FREDERIK REITZ

▶ **Wolfgang Wagner : *Lebensakte, éditions Albrecht Knaus* (Groupe Bertelsmann), Munich, 1994, 510 p., 58 marks (198 F). *Edition établie en collaboration avec l'éditeur* Weidenfeld & Nicolson, Londres.**

JAZZ EN LIMOUSIN : Elvin Jones, vedette du huitième festival « Jazz en Limousin ». – Au programme également d'autres stars américaines (le Chicago Blues Festival, les pianistes Monty Alexander, Chick Corea, Kirk Lightsey...), françaises (les saxos Michel Portal et Luis Clavis, le bassiste Henri Texier...) et, celle de la jeune pianiste japonaise Junko Onishi. Eclaté dans une douzaine de villes en trente concerts, ce huitième festival s'étend sur un mois, jusqu'au 27 novembre.

▶ **ASSECARM Limousin, 31, avenue de la Libération, 87000 Limoges. Tél. : 55-10-90-28.**

ARTS

Ouverture du nouveau Musée national de l'Amérindien

Les Indiens à New-York

NEW-YORK

correspondance

C'est par une triple exposition que, dimanche 30 octobre, était inauguré à New-York le premier élément du nouveau Musée national de l'Amérindien. Englobant le Musée indien naguère installé 155e Rue, à Harlem, qui relève de l'Institut Smithsonian de Washington, D.C., et le Centre George-Gustav-Heye (du nom d'un magnat du pétrole qui pendant près de soixante ans amassa une impressionnante collection d'œuvres d'art et d'objets venus des tribus amérindiennes), c'est le premier des trois volets qui consitueront le Musée national de l'Amérindien. En effet, d'ici à trois ans, un Centre de recherche sur l'art et la culture des nations amérindiennes devrait voir le jour à Suitland, Maryland et, en 2001, le quartier général du musée sera édifié sur le Mail National, dans la capitale américaine. Selon diverses estimations, ces trois branches du musée achevées ne pourraient exposer que 20 % du Fonds Heye – c'est dire l'ampleur de la collection, dont le Smithsonian a la gestion.

La section new-yorkaise de ce nouveau musée national située dans le quartier de Bowling Green (tout au sud de Manhattan, presque à l'orée de Broadway), est installée dans un ancien bureau des douanes, la Alexander Hamilton Customs House. L'immeuble, avec son imposante façade de granit gris et son dôme, était désaffecté depuis plus de quinze ans. Ses 60 000 m² sont aujourd'hui pratiquement restaurés. Le musée occupe trois des sept étages (la Bankruptcy Court en occupe deux, les deux derniers sont toujours en cours de rénovation).

Il faut noter que ce musée est créé avec l'accord et la collaboration des nations amérindiennes. Les expositions inaugurales montrent les différents aspects de ces cultures. *Voyage de la création : chefs-d'œuvre de l'identité et de la croyance amérindiennes* est vouée aux œuvres d'art (au sens traditionnel du terme) ; pour *Tous les chemins sont bons : voix indigènes sur la vie et la culture*, des objets ont été choisis – en toute subjectivité – par vingt-trois Indiens, pour leur importance artistique, spirituelle ou même personnelle. Enfin, *La voie que nous parcourons : célébration de la créativité amérindienne contemporaine* est consacrée à quinze artistes amérindiens d'aujourd'hui.

HENRI BÉHAR

CINÉMA : AMC va construire *40 multisalles en Europe*. – AMC Entertainment Inc., société américaine en pointe dans le secteur du multisalles, a annoncé lundi 31 octobre son intention de bâtir quarante mégacomplexes en Europe d'ici à l'an 2 000, dans le cadre d'un plan de construction de 3 000 écrans dans le monde entier. La société, qui contrôle quelque 1 600 écrans aux Etats-Unis, est proche de conclure un accord pour construire à Barcelone un cinéma de 24 salles avec 5 000 places d'ici à 1997. Ce serait son premier multisalles en Europe, où d'autres projets devraient être prochainement annoncés.

COMMUNICATION

POINT DE VUE

Les éditeurs télématiques français sont prêts pour l'après-Minitel

par Antoine Beaussant

Dans cinq ans, il y aura en France plus de micro-ordinateurs connectés que de Minitel. Ces sept millions de micro-ordinateurs viendront-ils consulter nos 23 000 services télématiques français, ou iront-ils se connecter sur les grands réseaux américains tels Internet, Compuserve et autres America On Line ? Il y a là un enjeu, culturel d'abord, économique ensuite, dont seuls les éditeurs télématiques français semblent prendre totalement la mesure.

Au moment où l'on s'apprête à investir quelques centaines de milliards de Francs sur les autoroutes de l'information, il ne faudrait dépenser qu'un peu plus de 200 millions de francs sur le réseau Télétel (1), pour multiplier la vitesse du réseau par huit et rendre ainsi accessible l'ensemble des services télématiques français aux micro-ordinateurs du monde entier. Soit moins de 3 % du revenu annuel de Télétel.

L'engouement médiatique actuel pour Internet fait sourire les professionnels de la télématique française et les inquiète à la fois. Cela les fait sourire car on pare le « net » de vertus que le Minitel possède déjà depuis dix ans. Ainsi, par exemple, s'extasiait-on récemment dans la presse de « l'invention de la cyberpizza » permettant de commander sa pizza par Internet. Aurait-on oublié que cela existe en France depuis dix ans ? Et que le chiffre d'affaires de la vente par Minitel a dépassé les 5 milliards de francs en 1993 ? Mais cet engouement inquiète les professionnels car il fait apparaître le Minitel comme dépassé. Ainsi se multiplient des déclarations péremptoires du type : *« La télématique française, après avoir eu dix ans d'avance, commence à faire figure d'ancêtre » ; « Internet renferme une quantité et une qualité d'informations sans commune mesure avec Télétel »* ; etc... En réalité, ces reproches s'adressent au Minitel, conçu il y a plus de quinze ans : trop lent, trop petit, pas assez intelligent. On oublie au passage que par son ergonomie et sa diffusion, ce terminal reste pourtant le plus utilisé dans le monde. Il ne s'agit pas d'opposer le Minitel au micro-ordinateur, mais d'ouvrir la télématique aux deux terminaux. En tout cas, ces reproches ne concernent pas les services télématiques français qui, par leur quantité, leur qualité et leur diversité conservent bel et bien une avance de plusieurs années sur le reste du monde. Bref, c'est le support technique, le flacon, l'emballage qui est en question, et non les contenus, l'elixir, la réelle valeur ajoutée. Avec sept nouveaux services par jour créés sur Télétel, la dynamique de l'édition française se porte plutôt bien !

Deux fois plus que la FM

L'enjeu, au plan culturel, est donc celui-ci : rendre accessibles au parc grandissant des micro-ordinateurs connectables les 23 000 services télématiques français, en France d'abord, puis dans le monde entier. Jacques Toubon, dans un récent entretien au *Point*, constatait fort justement : *« Nous sommes menacés d'une nouvelle forme de colonialisme. Les Etats-Unis sont en train de se mettre en position dominante. (...) J'estime que nous avons encore deux années devant nous. Si nous ne faisons rien, ce sera trop tard. Nous serons colonisés. »*

Faudra-t-il alors, comme on pouvait le voir lors d'un colloque récent, consulter les collections du Louvre en américain ? Faudra-t-il que les associations, les régions, les universités, les centres de recherche, les journaux français, qui, tous, ont créé leur service télématique, aillent demain se faire héberger sur America On Line pour toucher leur public ?

L'enjeu économique est également considérable. Déjà le marché télématique français (Télétel et Audiotel) dépassera les 10 milliards de francs en 1994. C'est deux fois plus que le marché des radios FM en France ! Dans les cinq ans à venir, ce marché devrait représenter plusieurs dizaines de milliards de francs de chiffre d'affaires pour le seul marché français.

Va-t-on laisser les grands éditeurs américains nous « coloniser » aussi sur le plan économique ? Dans un récent rapport de la Commission européenne sur le marché de l'information on pouvait lire : *« La France est sans doute le seul pays, avec les Etats-Unis, à avoir su tirer un bénéfice économique de la mise en valeur d'un réseau électronique. Mais à la différence du système américain, cette initiative est restée limitée à l'Hexagone (...) On attend avec intérêt les prochaines initiatives de France Télécom (...) pour sortir par le haut d'une situation singulière qui présente de grands mérites, mais ne contribue pas à construire l'Europe. »* (2). Le Minitel Rapide que France Télécom s'apprête à lancer en décembre constitue un premier niveau de réponse : vitesse, qualité photo, téléchargement de fichiers. Mais il reste très « franco-français » : son modem ne correspond pas aux normes internationales. La plupart des micro-ordinateurs ne pourront donc pas s'y connecter. Par ailleurs, Télétel vitesse rapide ne sera pas accessible sur les accès actuels de Télétel (3615, 3616, 3617). Il faudra composer un numéro d'accès spécial, le 3623, ce qui compliquera sensiblement la communication des codes voulant se positionner à la fois sur la vitesse normale et sur la vitesse rapide. Enfin, erreur de marketing fatale, Télétel vitesse rapide sera fermé aux applications grand public. Or ce sont les applications grand public qui ont le plus besoin de la vitesse et de l'image.

100 millions d'appels par mois

En 1993, il s'est vendu aux Etats-Unis plus de micro-ordinateurs auprès du grand public, qu'auprès des entreprises. En France, Carrefour et la FNAC vendent plus de micros multimédias (équipés d'un lecteur CD-ROM) que les distributeurs professionnels. Et Compuserve a 60 % de ses abonnés dans le grand public.

Les organisations professionnelles et France Télécom ont commencé à réfléchir aux grandes lignes d'un accès « micro-ordinateurs » au réseau Télétel. Ces organisations professionnelles plaident pour une standardisation maximale et l'adoption des normes les plus répandues ; pour la généralisation de la vitesse à tous les accès Télétel, et pour son ouverture aux applications grand public. Des projets comme ceux d'Arnaud Lagardère ou du groupe Pearson (Europe On Line) montrent l'intérêt stratégique que de puissants groupes portent au marché grand public de l'information en ligne. Se feront-ils en dehors de Télétel ?

Avec quatorze millions d'utilisateurs réguliers, et plus de 100 millions d'appels par mois, la télématique française est devenue un outil indispensable à la vie quotidienne des Français. Le moment est venu – et le temps presse – de leur offrir en France ce qu'ils risqueraient d'aller bientôt chercher sur les « nets » américains : un réseau plus rapide et donc moins cher.

▶ **Antoine Beaussant est président du groupement des éditeurs de services télématiques et électroniques (GESTE)**

(1) Télétel est le nom du réseau de France Télécom utilisé par nos Minitel. Il faudrait remplacer les 60 000 modems des points d'accès vidéotex.

(2) Rapport de la journée d'information IMPACT – 30 mai 1994 – Paris.

Lors d'une réunion spéciale annoncée par les Américains

La Ligue arabe devrait abolir le boycottage d'Israël

Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, a annoncé, lundi 31 octobre, lors de la conférence sur le Moyen Orient à Casablanca qu'il *espérait que la ligue* arabe abolisse une partie du boycott d'Israël, lors d'une réunion *spéciale prévue au début de l'an* prochain. Il a, d'autre part, précisé que la banque de développement *pour la région serait créée l'an* prochain.

CASABLANCA

de notre envoyé spécial

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, présent à Casablanca (Maroc) où il participe au forum économique sur le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, a évoqué lundi 31 octobre, la possibilité que la Ligue arabe tienne dans les mois prochains une réunion « *spéciale* » pour lever tout ou partie du boycottage économique que les pays arabes imposent à Israël depuis quarante-trois ans. La prochaine réunion ordinaire de la Ligue est prévue au *début de l'an prochain*. Cette réunion spéciale pourrait abolir « *les aspects secondaires et tertiaires* » du boycottage « *et peut-être les aspects primaires* », a précisé M. Christopher, en ajoutant qu'il avait « *beaucoup d'espoir* ». Le boycottage secondaire concerne les firmes qui font des affaires avec Israël et le tertiaire les sociétés qui ont des relations avec ces firmes. Les sociétés concernées peuvent être exclues des contrats passés par les pays arabes qui participent au boycottage. Le boycottage dit primaire porte sur les *produits directement* vendus par des entreprises israëliennes.

L'autre grand résultat se la conférence de Casablanca devrait être la création, désormais très probable dès l'année prochaine, d'une banque destinée à favoriser le développement économique du Proche-Orient. M. Christopher a annoncé la tenue d'une réunion « *avant la fin de l'année* » aux Etats-Unis pour en jeter les bases. Le projet a reçu « *un soutien très ferme* » de Jacques Delors et de l'Union européenne *ainsi que* « *d'autres partenaires potentiels* », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse.

De fait, Israël a d'ores et déjà fait acte de candidature pour devenir actionnaire de la banque ainsi que la Turquie par la voix de son premier ministre, Tansu Çiller, présente à Casablanca. Ce ne sont pas les seuls à s'être déclarés. Les six pays du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Oman, Qatar, Bahrein) ont promis à M. Christopher de participer au financement de la future banque.

Selon le secrétaire d'Etat américain, sa création se justifie par la nécessité de disposer d'une entité « *en prise directe sur la région* ». A l'inverse de la Banque mondiale qui a vocation d'apporter des capitaux pour de grands projets d'infrastructures, la banque pour le Moyen-Orient devrait, elle, se spécialiser dans le financement de prêts aux PME, étant entendu que ce sont « *les projets de taille moyenne* [qui] *sont le plus créateurs d'emplois* ».

Les Européens absents

A l'origine du projet de la future banque, les Israéliens ne cachent pas qu'ils verraient avec satisfaction un Américain en prendre les rênes. La question est certes prématurée mais elle illustre bien, outre l'entente parfaite qui règne entre l'Etat hébreu et l'administration Clinton, le poids des Américains au Proche-Orient. A sa façon, la conférence de Casablanca reflète ce rapport de forces. Qu'il s'agisse de discuter du problème de l'eau dans la région, du financement des infrastructures régionales, des questions d'environnement, voire de l'économie palestinienne, les animateurs des différentes tables rondes sont le plus souvent américains. Les Européens brillent par leur absence et leur silence. Quoique, dans une moindre mesure, c'est également vrai des entreprises. La majorité de celles qui ont fait le déplacement dans la capitale économique du Maroc viennent des Etats-Unis.

Outre le projet d'une banque pour le Moyen-Orient, les recommandations du sommet, qui s'achève ce mardi, devraient porter sur la création de différentes structures administratives, dont une chambre de commerce régionale. Un secrétariat permanent devrait également voir le jour pour préparer le prochain sommet, sans doute à Amman, en Jordanie.

En fait, davantage que par ses recommandations économiques, cette conférence de Casablanca restera celle qui aura marqué dans les faits la fin du boycottage arabe à l'encontre d'Israël. Certes, officiellement, il n'a pas encore été levé, mais la participation massive d'hommes politiques et de dirigeants arabes aux côtés de responsables israéliens trois jours durant l'a rendu caduc. Ne reste plus à la Ligue arabe qu'à entériner le changement.

JEAN-PIERRE TUQUOI

La Syrie veut mener de front le processus de paix et l'ouverture de son économie

DAMAS

de notre envoyée spéciale

« *Je suis sûr que les responsables sont conscients des nécessités de changer et que la décision de transformer la Syrie en un marché ouvert a été prise. Cela sera lent, progressif, mais c'est mieux ainsi, car aller trop vite nous causerait beaucoup de troubles.* » Nouvellement élu au Parlement syrien, cet homme d'affaires de Damas se veut d'autant plus optimiste que, chaque jour ou presque une décision confirme l'ouverture en cours, même si beaucoup reste à faire. L'entrée de « gens d'affaires », encouragés à se présenter, dans le nouveau Parlement élu le 24 août dernier, n'est d'ailleurs, pour beaucoup, qu'un signe supplémentaire de la volonté des autorités de préparer le pays à une nouvelle étape de son histoire.

Cette volonté, manifeste en économie, s'est aussi traduite par de nombreux et plus discrets changements d'hommes, au sein de la direction du parti Baas, dans les provinces et aussi dans l'armée. Difficiles à interpréter, « *ces changements*, affirme toutefois un bon observateur, *tendent à montrer que les autorités veulent changer leur image et renouveler des cadres, pour donner une chance à des gens plus jeunes et, en ce qui concerne le parti, plus aptes, par éducation ou origine familiale, à préparer le terrain à la nouvelle économie et au changement que tout cela entraînera* ».

Au-delà de ses vertus purement économiques, l'ouverture permet en effet au régime d'élargir sa base populaire à une bourgeoisie qui a l'argent dont l'Etat a besoin, pour assurer son développement et fonder une économie compétitive face aux changements que la paix pourrait opérer. « *En associant les hommes d'affaires au développement, le régime s'assure leur soutien*, affirme un expert, *et en même temps compte sur eux pour créer un bloc économique solide, qui, à terme, fonctionnera selon les règles capitalistes* ».

Cette ouverture permettra aussi, dans la perspective de la paix, la reconversion dans les affaires d'une institution militaire dont les revenus considérables provenaient jusqu'à présent de divers trafics douteux auxquels l'Etat veut mettre fin. Inquiet des conséquences de la paix sur son avenir et ses privilèges, l'appareil militaire acceptera d'autant mieux la paix qu'il sait qu'il pourra en bénéficier. « *Le président encourage ses vieux compagnons à reconvertir leurs enfants dans les affaires* », affirme ainsi un proche du régime.

Construire une industrie

Ce développement économique, dont les effets sont visibles, même si la grande majorité des Syriens n'en bénéficie pas encore, est conçu en liaison avec le Liban, pour répondre à la fois au souci d'institutionnaliser les rapports entre les deux pays et à la crainte de voir, en cas de paix, les hommes d'affaires libanais se tourner vers Israël.

« *Au-delà des raisons politiques évidentes de lier le sort des deux pays, la constitution d'un bloc économique syro-libanais* [un marché de 18 millions de personnes] *s'impose face à la crainte de voir se développer rapidement un bloc jordano-palestino-israélien*, affirme un homme d'affaires. *Avec leur économie totalement libérale, les Libanais peuvent nous aider, notre marché les intéresse.* » Les nombreux accords signés entre les deux pays tendent tous à faciliter les échanges. « *Beaucoup de grands projets se font aujourd'hui en association entre Syriens et Libanais, privés et publics* », assure un économiste.

Amorcée depuis plusieurs années, l'ouverture économique commence à porter ses fruits et, *depuis la fameuse loi n° 10 de mai* 1991, donnant de larges facilités financières et douanières aux investisseurs, plus d'un millier de projets ont été approuvés, d'une valeur approchant les 4 milliards de dollars. Sur cette somme, près de 2 milliards de dollars ont été déjà investis.

Phénomène nouveau et révélateur, ce ne sont plus désormais les seuls Syriens de l'intérieur qui investissent, mais aussi les expatriés, qui ramènent de l'argent du Golfe, seuls ou en association avec des privés Saoudiens, Koweïtiens ou autres, et la Syrie attire même des sociétés multinationales. Première en lice, Nestlé va investir, en association avec des privés syriens, qui détiennent 40 % du capital, quelque 15 millions de dollars dans une usine qui, à terme, emploiera 250 personnes. Le géant américain General Motors a conclu un accord de principe pour l'ouverture à Alep d'une usine de montage de véhicules, et le constructeur japonais Nissan s'intéresserait aussi à la Syrie. « *Soixante-cinq pour cent de l'économie sont aujourd'hui entre les mains du secteur privé*, confie un homme d'affaires, *et celui-ci a confiance et investit de plus en plus.* »

Industriel dynamique, self made man et le mieux élu des hommes d'affaires à Damas, M. Riad Seif voit l'avenir avec optimisme : « *Tout le monde a compris la nécessité urgente de construire une industrie dans ce pays. Nous n'avons pas le choix. Plus de 50 % des Syriens ont moins de vingt ans, et nous devons créer près de 350 000 nouveaux emplois par an. Avec la paix, il faudra de plus trouver des emplois pour les militaires* [l'armée syrienne est forte de 400 000 hommes et la réduction de ses effectifs fait partie des discussions de paix dans le cadre des arrangements de sécurité] *et des mécanismes de reconversion pour absorber cette main-d'œuvre.* »

Comme la plupart des hommes d'affaires syriens, M. Seif ne craint pas la compétition avec Israël. « *Nous avons une main d'œuvre bon marché, travailleuse, et si on nous en donne les moyens nous pouvons nous développer très vite*, prédit-il. *Nous pourrons faire des choses. Je sais, par expérience, que les autorités écoutent, mais vous devez leur prouver que vous travaillez pour le bien du pays et non pas seulement pour les commissions. Elles se méfient moins de nous aujourd'hui.* »

Signe des temps, le gouvernement a accepté un plan de modernisation du secteur bancaire toujours entièrement public, auquel l'Union européenne va consacrer 5 millions de dollars. « *Cette modernisation est peut-être la préparation à l'ouverture vers des banques privées ou mixtes* », espère un industriel, qui affirme que l'absence d'un système bancaire dynamique obère tout réel développement.

Ce projet n'est d'ailleurs pas le seul de l'Union Européenne qui va créer, en liaison avec les chambres de commerce syriennes, un centre d'affaires où les professionnels pourront s'initier aux besoins de l'exportation, connaître mieux les marchés et échanger des informations. L'ouverture d'une école de commerce qui pourrait être jumelée avec des écoles européennes est aussi à l'étude.

Bureaucratie paralysante

Un récent décret, donnant désormais aux chefs d'entreprises publiques la responsabilité de la gestion de leur entreprise, résonne pour beaucoup comme la condamnation à terme d'un secteur largement déficitaire. « *Le gouvernement refuse par principe la privatisation*, avoue un économiste. *Il donne ainsi une dernière chance au secteur public, à lui de montrer ce qu'il peut faire. C'est une bonne tentative d'assainir la situation, même si cela prendra beaucoup de temps.* »

Pour beaucoup toutefois, l'ouverture très contrôlée ne va pas assez vite. « *Vous ne pouvez pas avancer avec une bureaucratie paralysante qui vous oblige par exemple à obtenir quatre autorisations différentes pour exporter*, explique un industriel. *Vous ne pouvez pas non plus vous développer dans un cadre juridique qui n'est pas clair.* » « *Même si c'est aujourd'hui improbable, ce flou permet au gouvernement de reprendre très vite tout en main, et il gardera cette épée tant que l'avenir du processus de paix sera incertain* », affirme à cet égard un bon observateur. Pour cette raison notamment, chacun en convient, la restructuration de l'économie sera longue, mais elle amorce incontestablement une recomposition de la société dans le sens d'un plus grand pluralisme économique et social. C'est une nécessité dans un environnement en pleine mutation. Mais elle n'implique pas une ouverture politique, que rien pour l'instant ne laisse entrevoir.

FRANÇOISE CHIPAUX

EN BREF

ÉTATS-UNIS : les revenus des ménages ont augmenté de 0,6 % en septembre. – Les revenus des ménages ont augmenté, aux Etats-Unis, de 0,6 % en septembre par rapport à août, où ils avaient progressé de 0,4 %, a annoncé, lundi 31 octobre, le département du commerce. Les dépenses de consommation, qui représentent 70 % du produit intérieur brut (PIB), ont augmenté, pour le cinquième mois consécutif, de 0,2 % en septembre après une hausse de 0,8 % en août (chiffre révisé). Le taux d'épargne des Américains, après impôt, est passé à 4,1 % de leurs revenus en septembre contre 3,7 % le mois précédent. Les salaires ont progressé, quant à eux, de 0,5 %. Après inflation, les revenus disponibles ont augmenté de 0,4 %, a précisé le département du commerce.

RUSSIE : le taux de chômage réel est d'au moins 8 %, selon l'OIT .- Le taux de chômage réel en Russie est actuellement d'au moins 8 %, soit près de cinq fois plus que ne le suggèrent les statistiques officielles, qui le chiffrent à 1,6 %, indique une étude publiée, lundi 31 octobre, par l'Organisation internationale du travail (OIT). Pas moins d'un tiers des employés d'usines russes sont aujourd'hui en situation de chômage caché, révèle cette étude menée pendant un an auprès de 300 000 employés dans 400 entreprises basées dans cinq grandes régions industrielles du pays. Son responsable, Guy Standing, s'est insurgé contre la sous-estimation officielle du chômage par les autorités russes et contre le peu d'attention que portent les Occidentaux (conseillers du gouvernement russe, Banque mondiale et Fonds monétaire international) aux problèmes de l'emploi.

Course d'obstacles pour la monnaie unique européenne

Aux incertitudes liées à l'élargissement et à l'évocation d'un « noyau dur » dans l'Union monétaire s'ajoutent des difficultés techniques considérables

Le hasard fait parfois bien les choses, mais il y a sûrement beaucoup plus qu'une simple coïncidence entre les récentes propositions d'Alexandre Lamfalussy, président de l'Institut monétaire européen (IME), sur l'introduction en deux temps de la future monnaie unique, et le premier conseil d'administration de l'IME, qui aura lieu le 15 novembre à Francfort.

Alexandre Lamfalussy avait surpris beaucoup de monde il y a une semaine en déclarant au *Financial Times* qu'un délai de quelques mois ou quelques années pourrait séparer l'entrée en vigueur de taux de change fixes et la création d'une monnaie unique (*le Monde* du 25 octobre). « *Il n'y aura pas besoin de changer les devises nationales pour des écus. Je vois très bien cela se faire des mois ou des années après la fixation irréversible des taux de change européens* », avait expliqué le président de l'IME. Et de fait, le traité de Maastricht ne dit pas que, lors de l'entrée en vigueur de la troisième phase de l'Union qui achèvera le processus d'intégration monétaire, il y aura nécessairement coïncidence parfaite entre les deux décisions : la fixation irrévocable de taux de change et l'introduction de l'écu dont il est seulement dit qu'elle sera « rapide ».

Il n'empêche que de tels propos ont été interprétés comme exprimant un profond pessimisme. M. Lamfalussy aurait jugé l'entreprise si difficile que la réalisation de l'Union économique et monétaire (UEM) ne pourrait se faire dans les délais prévus, c'est-à-dire début 1997, ou, au plus tard en 1999. Emanant de celui qui préside depuis exactement un an aux destinées de l'IME, de tels propos devaient inévitablement avoir un certain retentissement. C'est en effet l'IME qui a pour tâche de préparer le passage à la troisième étape du traité de Maastricht, celle de l'Union monétaire et de la monnaie unique (1).

A y regarder de plus près cependant, les propos tenus par Alexandre Lamfalussy apparaissent plus comme une mise en garde contre les énormes difficultés qui attendent la construction européenne dans le domaine monétaire que comme l'expression de la crainte d'un échec à venir. On comprend en effet que M. Lamfalussy s'inquiète de la brièveté des délais qui lui restent avant le passage à la monnaie unique. On comprend d'*autant* plus qu'il s'en inquiète que les difficultés techniques qui devront être résolues sont considérables et ont été, jusqu'à présent, très largement sous-estimées ou même complètement ignorées.

Craintes allemandes

Non seulement les banques devront bouleverser leurs systèmes informatiques pour s'adapter à la nouvelle donne, mais la définition des nouveaux billets de banque ne se fera pas facilement. Qui les fabriquera, le secteur privé ou le secteur public. En combien d'exemplaires. Sur quel modèle ?

A ces difficultés techniques, s'ajouteront des problèmes psychologiques dont beaucoup de Français se souviennent encore qui ont vécu l'introduction du « nouveau franc ». Et comme si ces difficultés n'étaient pas assez grandes, il restera à savoir combien de pays pourront participer à l'Union économique et monétaire – *quid* des nouveaux arrivants que sont ou seront l'Autriche, la Finlande, la Suède, la Norvège ? – et à quelle date celle-ci se réalisera.

Nous sommes ici dans un domaine totalement mouvant, puisque les critères de convergence (prix, taux d'intérêt et de change, budget, dette publique) qui doivent ouvrir les portes du club – ou, si l'on préfère, l'accès au noyau dur – ne relèveront pas totalement de jugements objectifs mais également de l'appréciation, par la Commission, des efforts accomplis pour converger. Ce qui sera une façon d'introduire une certaine dose de politique dans l'acceptation ou le refus opposé à certains pays d'entrer dans l'UEM.

Le rythme du retour vers les critères autorisés, la proximité de ces critères, les circonstances exceptionnelles que constitue une crise... tout cela pourra être pris en compte. Un certain nombre de pays « hors normes » espèrent ainsi être admis dans l'UEM. Ce qui explique les craintes allemandes et les déclarations repétées du chancelier Kohl et du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, sur la priorité absolue à accorder au respect des critères – c'est-à-dire pour eux la stabilité monétaire – par rapport au respect du calendrier. Pour les mêmes raisons, M. Rexrodt, ministre allemand de l'économie, n'a pas hésité à dire qu'il ne voyait la monnaie unique qu'après l'an 2000.

Les dangers nationalistes

Toutes ces difficultés pourraient sans doute être surmontées si ne s'ajoutaient des problèmes politiques aigus. Le récent rapport des parlementaires chrétiens-démocrates allemands proposant de créer un noyau dur européen avec quelques pays a mis le feu aux poudres. Les Anglais en ont violemment rejeté l'idée. Avec plus de forme, les Italiens et les Espagnols, qui se sentaient eux aussi exclus de l'UEM, ont fait de même. Le désir de la CDU est pourtant compréhensible : hâter une union politique pour faire pièce aux dangers nationalistes internes qui naîtront avec l'élargissement de l'UE à l'Europe centrale. Approfondissement avant élargissement, disait le rapport de la CDU. Bien évidemment ni M. Major ni les conservateurs britanniques n'ont voulu entendre.

Le malaise politique est d'autant plus large qu'il touche aussi la France dont la majorité est divisée sur l'Europe. On peut même craindre que la prochaine élection présidentielle ne soient l'occasion de ranimer la vindicte des anti-européens et que M. Delors, n'en fasse les frais, comme symbole de la Commission.

Pour toutes ces raisons, on peut penser que M. Lamfalussy, en plus des difficultés techniques considérables posées par le passage à la monnaie unique, ait voulu calmer le jeu. Le président de l'IME aurait ainsi jugé opportun d'éloigner pendant quelques années supplémentaires de l'autel des sacrifices ce symbole très fort de la souveraineté nationale qu'est une devise. En proposant de repousser à plus tard l'utilisation exclusive de l'écu, M. Lamfalussy a probablement bien senti le danger d'un rejet de l'Union monétaire par les populations, en Allemagne notamment.

Reste à savoir si la fixation en 1997 ou 1999 de parités de change fixes et la suppression qui s'ensuivra d'un marché des changes pour les monnaies de l'UEM rendront irrévocables la décision prise. Bien des économistes en doutent, assurant qu'aussi longtemps que les monnaies existent le risque existe aussi d'un retour en arrière. Ce ne sont pas la Belgique et le Luxembourg, fondus dans une union monétaire, qui inciteront à penser le contraire. Malgré une union remontant à une cinquantaine d'années, la rumeur renaît périodiquement qu'« *ils pourraient se séparer* ».

Ce qui suffit, d'une certaine façon, à prouver que l'union, pour être efficace, *doit aller* à son terme, qui est la monnaie unique.

ALAIN VERNHOLES

(1) Article 109 F du traité de Maastricht.

ÉCONOMIE

La sainte alliance d'IBM et d'Apple

Suite de la première page

Les milieux industriels en sont convaincus : IBM et Apple feront « une grande annonce » à l'occasion du Comdex, le fameux salon qui réunit deux fois par an le gotha des industries de l'information et qui doit se tenir du 14 au 18 novembre à Las Vegas. Au minimum, les deux constructeurs doivent s'engager sur une architecture commune pour les micros conçus autour du processeur PowerPC. Elle permettrait aux programmes tournant sur les ordinateurs de l'un, de tourner sur les ordinateurs de l'autre et de mettre fin à quinze ans – une éternité dans la micro-informatique – d'incompatibilité totale et délibérée. L'univers de la micro sera réuni.

On imagine l'intérêt pour les développeurs de logiciels. Plus besoin de choisir son monde et d'avoir à concevoir des applications fonctionnant sur IBM, pour devoir ensuite les réécrire pour Apple. D'entrée de jeu, la possibilité leur sera offerte de programmer indifféremment pour l'un et l'autre et donc d'amortir leurs frais de développement sur un parc potentiel de machines beaucoup plus important. Les machines PowerPC deviendraient ainsi terriblement attrayantes pour toute l'industrie du logiciel.

Dans l'immédiat, en attendant cette future architecture commune qui concernerait les prochaines générations de machines, IBM pourrait inclure les systèmes d'exploitation Apple sur ses propres ordinateurs PowerPC. Un canevas idéal, qui suppose, toutefois, qu'IBM et Apple s'entendent sur tous les aspects – notamment financiers – de cet accord. L'histoire de la micro-informatique est en effet jalonnée de ces « accords du siècle » qui ont capoté à la dernière seconde ; plus encore lorsqu'IBM, peu réputé pour son sens du compromis et de la négociation, est impliqué dans les discussions.

Il y a trois ans, l'annonce d'un partenariat PowerPC entre IBM et Apple avait été suivi d'une vague de scepticisme tant les deux sociétés semblaient opposées. Le patron de Sun, le fabricant californien de stations de travail, avait accueilli la nouvelle avec humour, estimant que cette alliance allait déboucher au mieux sur « une insipide compote mauve », référence à la pomme multicolore, le logo d'Apple, et au bleu, identification d'IBM. Déja à l'époque, il avait été envisagé de rendre les deux univers transparents l'un pour l'autre.

Mais c'était il y a trois ans. Depuis, les raisons qui poussaient déja les deux constructeurs à envisager un rapprochement se sont multipliées. Cerné par les « cloneurs » (copieurs), dont le plus brillant d'entre eux, Compaq, lui dispute désormais la première place mondiale de la micro-informatique, empêtré par ses temps de réaction trop lents, ses processus trop figés, son organisation trop lourde, IBM a fini par réaliser que le pire était arrivé. Les choix technologiques en matière de micro-informatique lui échappent désormais totalement. Le monde de la micro est gouverné par un tandem qu'IBM, lui-même, a contribué à forger. Intel pour les microprocesseurs et Microsoft pour les systèmes d'exploitation sont devenus incontournables. IBM en a fait l'amère découverte au début des années 90 quand, cherchant à imposer OS/2, un système d'exploitation pour micro-ordinateur, développé en commun avec Microsoft, il a vu ce même Microsoft contestant, non sans raison, ses choix techniques, lui lancer un concurrent, Windows. Le résultat a été accablant pour IBM. OS/2 (dont une nouvelle version très nettement améliorée, baptisée Warp, vient d'être lancée aux Etats-Unis) a été jusqu'à présent totalement cannibalisé.

Menus, fenêtres, icônes

Quant à Intel, fournisseur de puces, il dicte les performances et la puissance des machines de toute l'industrie en déclinant sa gamme de microprocesseurs 386, 486 puis plus récemment Pentium. Plus qu'un IBM, qu'un compatible PC, les clients se sont mis à acheter des boites dotées d'un microprocesseur Intel (« Intel inside») et permettant l'utilisation du Windows de Microsoft. Le reste – qui fabrique ces boites, qui les assemble – est devenu totalement secondaire aux yeux des utilisateurs de micros.

Le problème d'Apple se pose en termes différents. Alors qu'IBM est submergé par les « clones », le groupe californien souffre de son splendide isolement. Apple fabrique depuis l'origine des machines non compatibles avec celles d'IBM, dotées d'un système d'exploitation à part. Cette singularité était acceptée tant qu'Apple offrait des machines radicalement différentes de celles de ses concurrents. Or, au fil des ans, Apple s'est banalisé. Microsoft avec Windows a permis aux utilisateurs de PC de disposer d'interfaces graphiques, d'avoir à l'écran des menus, des fenêtres, des icônes, bref de tout ce qui avait fait à l'origine l'attrait de la gamme Macintosh. L'avantage énorme que détenait la firme de Cupertino s'est progressivement réduit. Les performances des micro-processeurs Intel et des systèmes Microsoft, l'importance du parc PC ont vite entraîné les fabricants à développer des logiciels pour les compatibles IBM plutôt que pour Mac. Résultat : Apple voit sa part de marché dangereusement ramenée autour des 10 % et court le risque d'être marginalisé.

Il y a quelques semaines, Apple annonçait donc qu'il allait vendre sous licence ses systèmes d'exploitation. Pas à tout le monde, mais quelques constructeurs savamment choisis qui pourront ainsi fabriquer des « clones ». IBM pourrait être le principal d'entre eux, à condition que les deux firmes se mettent d'accord sur le montant des droits que certaines sources évaluent à un milliard de dollars.

Casser la domination Intel-Microsoft : pour IBM comme Apple tel est l'enjeu commun. S'entendre est le seul moyen de reprendre la main dans cette industrie, de définir et d'imposer un nouveau standard, une nouvelle architecture basée sur un microprocesseur qui ne serait plus Intel mais le Power PC et sur un système d'exploitation commun. Régner à nouveau sur le royaume unifié de la micro, voilà qui vaut bien une sainte alliance.

CAROLINE MONNOT

Microsoft bête noire commune

En quinze ans, le gentil partenaire est devenu bête noire. Trop insolent, trop puissant, Microsoft, à l'origine modeste société de langages de programmation de Seattle, est aujourd'hui perçu comme une menace par une bonne partie de l'univers de la micro-informatique, IBM en tête.

IBM – *Intimidated By Microsoft*, comme l'ont surnommé les mauvaises langues – a pourtant largement contribué au succès de la firme de Bill Gates, en choisissant, au tout début des années 80, de sous-traiter certains éléments essentiels de son futur PC et de lui confier ainsi la réalisation du système d'exploitation, le fameux MS-DOS.

Malin, Bill Gates avait alors refusé à IBM l'exclusivité sur ce système d'exploitation. Quiconque achetait un microprocesseur à Intel et le système DOS à Microsoft était en mesure de fabriquer un micro-ordinateur compatible avec le PC d'IBM. Sans le vouloir, IBM a créé un standard, fait décoller la micro-informatique, tout en engageant un processus, celui du « clonage », qui, dix ans plus tard, allait lui coûter ses parts de marché et lui ôter – camouflet énorme pour Big Blue – toute maîtrise sur l'évolution de la micro-informatique.

Partenaire incontournable, récoltant des recettes faramineuses de la vente de ses logiciels, Microsoft s'est mis à croître de façon fulgurante. Le sous-traitant, le fournisseur, a dépassé le maître. Au point de voir sa capitalisation boursière dépasser allègrement celle d'IBM.

Le point de rupture entre IBM et Microsoft a été atteint au début des années 90 à propos du système d'exploitation OS/2 – que la firme de Bill Gates devait développer conjointement avec IBM. Big Blue, rendue nerveuse et méfiante, soupçonne depuis cette date Microsoft d'avoir négligé ce projet commun au profit de son propre logiciel Windows, devenu depuis un énorme best-seller. Microsoft, pour sa part, souligne les errements d'IBM lors du démarrage d'OS/2. Depuis, le constructeur d'ordinateurs et le fabricant de logiciels se font la guerre.

C. M.

REPERES

AUTOMOBILE
Mazda va confier à Ford la fabrication de ses voitures en Europe

Le constructeur automobile japonais Mazda va confier à Ford la production de ses voitures destinées au marché européen, a annoncé, vendredi 28 octobre, la compagnie nippone. Le contrat avec Ford – principal actionnaire du groupe Mazda avec 25 % du capital – devrait être rendu public à la fin de l'année. Le quotidien *Nihon Keizai* a indiqué que Mazda allait produire un nouveau modèle de véhicules sur la base de la Ford Fiesta et dont la production devrait débuter début 1995 à Cologne (Allemagne). La production annuelle devrait atteindre les 30 000 véhicules. Mazda, dernier grand constructeur japonais sans usine en Europe, était en pourparlers avec Ford depuis 1989. Les deux compagnies avaient suspendu leurs négociations en mars 1993 avant de les reprendre cette année.

AUDIT
Les commissaires aux comptes refusent de certifier le bilan de Bernard Tapie Finance

Approuvés par les actionnaires, à savoir avant tout le Groupe Bernard Tapie qui en possède 99,69 % du capital, les comptes de BTF n'ont pas été certifiés par les commissaires. Guérard Viala et le cabinet Ernst and Young justifient leur refus en expliquant « qu'il existe à ce jour une incertitude quand à la capacité de la société-mère a pouvoir continuer à assurer le soutien de ses filiales ». BTF a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 117 millions de francs après une perte de 327 millions en 1992. Mais ce bénéfice provient uniquement des plus-values de cession d'Adidas.

AGROALIMENTAIRE
Succès du Salon international de l'alimentation

Le 16e Salon international de l'alimentation de Paris (SIAL), qui s'est tenu du 23 au 27 octobre à Paris-Nord Villepinte, a accueilli au total 107 914 visiteurs professionnels, soit davantage qu'il y a deux ans (101 043), ont indiqué les organisateurs, lundi 31 octobre, dans un communiqué. Pour ce rendez-vous mondial des industries agroalimentaires, qui se tient tous les deux ans, plus du tiers des visiteurs sont venus de 150 pays étrangers. 3 940 entreprises exposantes, dont 60 % venaient de 80 pays étrangers, étaient présentes sur près de 100 000 m² de stands, ce qui confirme la progression de la participation internationale au SIAL 94.

Dassault piégé par un placement hasardeux

Selon le journal *Libération* du 1er novembre, le groupe aéronautique Dassault, qui voulait placer en toute sécurité une partie de sa trésorerie, se serait fait piéger. Sur les conseils d'une banque parisienne, Dassault aurait acquis cet été pour environ 80 millions de francs de papier commercial (l'équivalent des billets de trésorerie) émis par Confederation Treasury Services (CTS), la filiale britannique de la quatrième compagnie d'assurances canadienne, Confederation Life Insurance. L'agence de notation financière anglo-saxonne Standard and Poor's avait attribué d'abord une excellente note à l'émission de CTS. Puis, Standard and Poor's s'est brutalement ravisée et n'a cessé ensuite de dégrader la note des émissions de CTS, qui se retrouve aujourd'hui en cessation de paiement. Dassault, piégé avec des titres complètement dévalorisés, aurait fini par obtenir de sa banque-conseil qu'elle lui reprenne les titres.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 1er novembre, Clos

En raison de la fête de la Toussaint, tous les marchés boursiers et financiers sont fermés mardi 1er novembre.

NEW-YORK, 31 octobre ▼ Correction

Wall Street a perdu du terrain lundi 31 octobre, sous l'effet d'une correction à la baisse après l'envolée de vendredi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 908,12 points en baisse de 22,54 points (- 0,57 %). Le volume des échanges a été fourni avec quelque 302 millions de valeurs traitées. Les valeurs en hausse ont été légèrement moins nombreuses que celles en baisse : 1 041 contre 1 154, alors que 885 actions sont restées inchangées.

« L'évolution d'aujourd'hui a été une réaction à la forte hausse enregistrée vendredi », a expliqué James Solloway, responsable chez Argus Research. La plupart des résultats de sociétés étant publiés, les investisseurs ont eu à nouveau leur attention monopolisée par les marchés de taux, ont noté les analystes. Des prises de bénéfice ont pesé sur la grande Bourse new-yorkaise lors des dernières minutes de cotation. Jusqu'à la dernière demi-heure, le marché était en légère hausse. Il devrait évoluer en dents de scie jusqu'à la publication en fin de semaine des chiffres de l'emploi en octobre, selon plusieurs analystes. Les experts attendent généralement 230 000 créations d'emploi et un taux de chômage inchangé à 5,9 %.

Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence du marché obligataire, est resté inchangé à 7,97 % par rapport à la clôture de vendredi.

VALEURS	Cours du 28 oct.	Cours du 31 oct.
Alcoa	85 1/8	85 1/4
Allied Signal Inc.	34 5/8	34 5/8
American Express	31	30 3/4
ATT	54 7/8	55
Bethlehem Steel	18 7/8	19
Boeing	43 3/4	43 7/8
Caterpillar Inc.	59 5/8	59 3/4
Chevron	45 1/2	45
Coca-Cola	50 5/8	50 1/4
Disney Corp.	40	39 3/8
Du Pont de Nemours	60 1/4	59 5/8
Eastman Kodak	48 1/2	48 1/8
Exxon	62 5/8	62 7/8
General Electric	49 1/4	48 7/8
General Motors	40 1/4	39 1/2
Goodyear Tire	34 5/8	35
IBM	76 1/8	74 1/2
International Paper	76 5/8	74 1/2
Morgan (J.P.)	61 7/8	61 7/8
McDonnell Douglas	141 1/4	141
Merck and Co.	36	35 3/4
Minnesota Mining	54 7/8	55 3/8
Philip Morris	64	61 1/4
Procter & Gamble	64 1/4	62 1/2
Sears Roeb. and Co.	48 3/8	49 1/2
Texaco	64 5/8	65 3/8
Union Carbide	33 1/4	33 1/8
United Tech.	62 3/4	63
Westinghouse El.	14 1/8	14 1/8
Woolworth	15 1/2	15 1/2

LONDRES, 31 octobre ▲ Petite hausse

La Bourse de Londres a légèrement progressé, lundi 31 octobre, portée par les bons chiffres de la croissance américaine annoncés vendredi, avant de perdre une partie de ses gains sur des prises de bénéfices et l'ouverture mitigée de Wall Street. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a gagné 13,6 points (+ 0,4 %) à 3 097,4 points après être monté jusqu'à 3 110,9 points en début d'après-midi. Les fonds d'Etat ont perdu jusqu'à 1/4 de point. Le marché a été également encouragé par la relative fermeté du dollar et du marché à terme.

Avec 484,9 millions d'actions échangées contre 504,8 millions vendredi, l'activité a toutefois été très limitée, les opérateurs restant prudents avant la publication mardi du rapport trimestriel de la Banque d'Angleterre sur l'inflation et la rencontre mensuelle, mercredi, entre le gouverneur de la Banque, Eddie George, et le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, qui pourrait déboucher sur un relèvement des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 28 oct.	Cours du 31 oct.
Allied Lyons	5,93	5,97
BP	4,29	4,35
BTR	3,11	3,07
Cadbury	4,41	4,35
Glaxo	5,88	5,99
GUS	5,57	5,80
ICI	7,94	7,98
Reuters	4,77	4,80
RTZ	8,58	8,60
Shell	7,30	7,33
Unilever	11,29	11,38

TOKYO, 1er novembre ▼ Recul

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du mardi 1er novembre en baisse, affectée notamment par la rechute du dollar. L'indice Nikkei a perdu en clôture 73,12 points, soit 0,4 %, à 19 916,48 points.

Les valeurs japonaises, notamment les exportatrices, ont souffert du nouveau recul du dollar. Pourtant, le gouverneur de la Banque du Japon, Yasushi Mieno, a minimisé mardi les effets négatifs de l'appréciation du yen pour l'économie japonaise, en mettant l'accent sur la bonne tenue des exportations du pays permise par le retour à la croissance de plusieurs grands Etats.

Le dollar a terminé en clôture à Tokyo à 96,82 yens, contre 97,37 yens lundi, soit une baisse de 0,55 yen, la Banque du Japon ayant soutenu la devise américaine pour l'empêcher de tomber en dessous du seuil des 96,50 yens.

VALEURS	Cours du 31 oct.	Cours du 1er nov.
Bridgestone	1 600	1 580
Canon	1 800	1 790
Fuji Bank	2 150	2 150
Honda Motors	1 610	1 690
Matsushita Electric	1 610	1 610
Mitsubishi Heavy	789	786
Sony Corp.	5 910	5 920
Toyota Motors	2 140	2 120

CHANGES

Dollar : 5,1388 ▼

Le dollar reculait, mardi matin 1er novembre à Londres, à 5,1388 francs contre 5,1537 francs la veille au soir alors que le marché des changes parisien était fermé en raison du pont de la Toussaint. Le billet vert cotait 1,5010 deutschemark contre 1,5035 lundi soir.

FRANCFORT	31 oct.	1er nov.
Dollar (en DM)	1,5105	1,5008

TOKYO	31 oct.	1er nov.
Dollar (en yens)	97,37	96,82

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (1er nov.) .... clos
New-York (31 oct.) .... 4 15/16 %

BOURSES

PARIS

	28 oct.	31 oct.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 905,69	clos
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 308,91	clos
Indice SBF 250	1 266,92	clos

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	28 oct.	31 oct.
Industrielles	3 930,66	3 908,12

LONDRES (indice « Financial Times »)

	28 oct.	31 oct.
100 valeurs	3 083,80	3 097,40
30 valeurs	2 345,10	2 351,70

FRANCFORT

	28 oct.	31 oct.
Dax	2 040,32	2 071,63

TOKYO

	31 oct.	1er nov.
Nikkei Dow Jones	19 989,68	19 916,48
Indice général	1 584,66	1 579,35

ERRATUM : les cours des devises du 24 au 28 octobre

Nous avons publié par erreur, dans le Monde daté 30-31 octobre, les cours moyens de clôture des devises de la semaine du 3 au 7 octobre en lieu et place de celle du 24 au 28 octobre. En priant nos lecteurs de bien vouloir nous excuser, nous publions ci-dessous le bon tableau.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 21 AU 28 OCTOBRE 1994
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6250	–	19,3761	79,3336	66,3482	3,2248	59,1646	0,00648
	1,6275	–	19,5046	80,2346	66,8226	3,2468	59,6125	0,00653
Paris	8,3866	5,1610	–	409,4407	342,4230	16,6430	305,3485	3,3464
	8,3442	5,1270	–	411,3117	342,5994	16,6461	305,6334	3,3488
Zurich	2,0483	1,2605	24,4236	–	83,6319	4,0648	74,5770	0,8173
	2,0287	1,2465	24,3125	–	83,2944	4,0471	74,3070	0,8142
Francfort	2,4492	1,5072	29,2036	119,5716	–	4,8604	89,1729	0,9773
	2,4356	1,4965	29,1886	120,0562	–	4,8588	89,2101	0,9775
Bruxelles	50,3913	31,01	6,0085	24,6013	20,5746	–	18,3469	2,0107
	50,1270	30,80	6,0074	24,7092	20,5814	–	18,3607	2,0118
Amsterdam	2,7466	1,6902	32,74946	1,34090	112,14172	5,45050	–	1,09593
	2,7301	1,6775	32,71894	1,34577	112,09488	5,44643	–	1,09568
Milan	2506,16	1542,25	298,8277	1223,5224	1023,2550	49,73396	912,4660	–
	2491,70	1531	298,6152	1228,2391	1023,0538	49,70779	912,6677	–
Tokyo	158,11	97,30	18,85294	77,19159	64,55679	3,13770	57,56715	0,063090
	157,87	97	18,91945	77,81789	64,81791	3,14935	57,82414	0,063357

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 octobre 1994, 5,3042 F, contre 5,28556 F le vendredi 21 octobre.

CARNET

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire

Rody !

Françoise, Bernard, Caroline, Jérôme, Marie-Frédérique, Antoine, Kathy, Elise, Victor, Mathilde, Clara, Daniel, Garance et Anne.

Décès

– Rosy Arama,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme et M. Guy Arama,
Leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Albert ARAMA,

survenu le 28 octobre 1994, à Santiago-du-Chili (Chili).

Espoz 4569 dep. 121,
Santiago-du-Chili (Chili).

– M. et Mme Arnold Bac,
M. et Mme Albert Cohen,
ses enfants,
Marc, Régis et Katia,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
Le Progrès mutualiste,
L'Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs 1939-1945,
L'Amicale du 22e régiment de marche de volontaires étrangers,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Serge BAC,
croix du combattant volontaire
1939-1945.

Venu d'ailleurs,
Il est de ces hommes qui ont choisi la France et défendu son idéal.
La tradition d'accueil est notre patrimoine.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 17 heures, le 2 novembre 1994.

Ni fleurs ni couronnes.

6, rue Guynemer,
93260 Les Lilas.

– Sa famille et ses amis
ont le regret d'annoncer le décès de

Edouard BOLLÉ.

Ses projets sont dans les étoiles.

Petites Faugères,
07290 Satillieu.

– M. Jean-Marie Brouard,
Bénédicte et Jacques Soyer-Brouard,
Nicolas Brouard et Véronique Antoine,
Rémi et Agnès Brouard,
Camille et Amélie Guermonprez,
Thomas, Michaël et Paul Brouard,
Olivier, Romain et Laure Brouard,
Catherine et Georges Egal,
et leurs enfants,
Henri-Claude et Annie Sonolet,
et leurs enfants,
Marie-Claire Sonolet,
Dominique et Sabine Brouard,
et leurs enfants,
Philippe et Jutta Brouard,
et leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Marie BROUARD,
née Béatrice Sonolet,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, et belle-sœur, survenu subitement le 23 octobre 1994, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Léon, le jeudi 3 novembre, à 15 heures, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Pasturaud et Hulot font part du décès de

Marie-Thérèse PASTURAUD,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 31 octobre 1994, au jour de ses quatre-vingt-trois ans.

La messe de sépulture aura lieu au prieuré de Saint-Louans, à Chinon (Indre-et-Loire), le 3 novembre, à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Gilles, à Etampes, vers 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Sainte-Famille,
78000 Versailles.

– Mme J. H. Preuss,
sa mère,

Lila Bondar-Preuss,
son épouse,

Shalimar, Thanaële, Amarys, Ashleigh,
ses filles,

Lucien et Lindy Preuss,
Anne et Philippe Gajdos,
ses frères et sœurs,

Benoît, Claudie, Vincent, Jann, Thibault,
ses neveux,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacquelin PREUSS,
architecte,

survenu accidentellement le vendredi 28 octobre 1994, dans sa quarante-septième année.

L'inhumation aura lieu le mercredi 2 novembre, à 15 h 30, au cimetière de Jouy-en-Josas.

– Nous apprenons le décès, survenu le samedi 29 octobre 1994, du

colonel *Louis RIVIÉ,*
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont été célébrées le lundi 31 octobre en l'église Saint-Paul-du-Moulin-à-Vent, à Perpignan.

[Né le 25 mars 1911 à Souk-el-Arba (Tunisie), devenu depuis Jendouba, Louis Rivié commande, en décembre 1940, le 40e escadron de Tcherkesses en Syrie, avant de rallier les forces de la France libre en *Palestine, en mai 1941.* Il est aussitôt condamné par le régime de Vichy. Avec son unité, il participe à la campagne de Syrie, *notamment à Palmyre et à Alep, où il commande* une batterie d'artillerie. En décembre 1941, Louis Rivié, appartient au 1er *régiment d'artillerie coloniale (RAC), au sein de la 1re division française* libre (DFL), et il participe aux campagnes d'Egypte, notamment aux combats d'El Alamein, *puis de Libye, de Tunisie, d'Italie (où il sera blessé* à Ponte-Corvo, en août 1942) et de France. Il a été fait compagnon de la Libération, le 28 mai 1945, *au titre de capitaine au 1er RAC. Titulaire* de la médaille de la Résistance et de la croix de guerre 1939-1945, le colonel (son dernier grade à *son départ de l'armée après la seconde guerre* mondiale) Rivié était commandeur de la Légion d'honneur.]

Rectificatifs

Marguerite PERCIE du SERT,
née *Le Chevalier de Préville,*

a été rappelée à Dieu le 28 octobre 1994, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Une messe sera célébrée en la chapelle du centre hospitalier de Saint-*Germain-en-Laye, le jeudi 3 novembre,* à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Vésinet.

(Le Monde *du 1er novembre.)*

Souvenirs

– *In memoriam.*

Le 2 novembre 1944, pendant la bataille des Vosges, mourait, à Ogéviller, à l'âge de vingt-deux ans,

Pierre-François FOATA,
engagé volontaire à la 2e DB
du général Leclerc,
croix de guerre,
médaille militaire.

Avec leur grand-mère et toute la famille,
Aurélie et Séverine Bidet-Caulet,
Cyril et Thomas Bidet,
ont une pensée pour lui.

Anniversaires

– A l'aube du 1er novembre 1993, mourait

Alice SAULAI.

Croyants (comme elle) ou athées, appartenant ou non à sa famille, ses amis *supportent* mal son absence.

Toujours activement soucieuse du sort des êtres que leur situation, leur fragilité, exposent à d'intolérables maux, elle exerçait sa sympathie en dehors de toute exclusive, et même indépendamment de l'espèce vivante à laquelle appartenaient les individus menacés.

En souvenir d'elle, des dons peuvent être adressés à l'abbé Pierre, aux divers mouvements de solidarité, d'aide aux *handicapés, aux victimes des guerres,* aux organismes de défense des droits de l'homme, et aussi aux groupements de préservation de l'environnement et de secours aux animaux (Fonds mondial pour la nature, Ecole du chat, Assistance aux animaux, SPA, etc.).

Atteinte de tuberculose au début de son adolescence, Alice Saulai dut interrompre sa scolarité. Soignée à Berck, *elle réussit successivement* à devenir infirmière, secrétaire médicale anesthésiste et assistante sociale. Elle dirigea pendant près de trente ans le dispensaire des bateliers de Conflans-Sainte-Honorine.

Ceux qui l'ont approchée se rappellent sa générosité, sa modestie et son humour.

– 1er novembre.

Il y a dix ans,

Boris SOUVARINE
(1895-1984)

disparaissait.

« Haïr un tyran, cela le peuvent aussi des âmes serviles.
Seul celui qui hait la tyrannie est noble et grand. »

Goethe.

Conférences

– Six conférences-débats.

« Dieu est-il crédible ? »

« L'Ecriture est-elle inspirée ? », mercredi 16 novembre 1994, à 20 h 30, avec Michel Tournier, écrivain, et Laurent Gagnebin, théologien protestant.
« La science contrarie-t-elle la foi ? », mercredi 23 novembre, à 20 h 30, avec Louis Leprince-Ringuet, physicien, et Alain Houziaux, pasteur.
« Dieu est-il cruel ? », mercredi 30 novembre, à 20 h 30, avec Jean d'Ormesson, écrivain, et Maurice Bellet, théologien catholique.
« Le pardon peut-il guérir ? », lundi 5 décembre, à 20 h 30, avec Julia Kristeva, psychanalyste, et Paul Ricœur, philosophe.
« La religion rend-elle fanatique ? », mercredi 14 décembre, à 20 h 30, avec René Rémond, historien, et Mgr Thomas, évêque de Versailles.
« Dieu est-il de nouveau crédible ? », mercredi 21 décembre, à 20 h 30, avec Gilles Bernheim, rabbin, et André *Gounelle, théologien protestant.*

Entrée libre. Libre participation aux frais. Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Métro Argentine.

Communications diverses

– Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 3 novembre 1994, à 20 h 30 : « Mille ans de culture ashkénaze » (éd. L. Levi), avec les professeurs A. Derjanski et I. Niborski.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du Monde
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie
du « *Monde* »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, **renvoyez ce bulletin** *accompagné de votre règlement à* l'adresse ci-dessus ou par **MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO**

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 — PP. Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______________ Prénom : ______________
Adresse : ______________
______________ Code postal : ______________
Localité : ______________ Pays : ______________
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

METEO FRANCE

TEMPS PRÉVU LE *MERCREDI 02 NOVEMBRE* VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ — ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES — TRÈS NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARD — SENS DE DÉPLACEMENT

Mercredi : nuages au Sud et à l'Ouest. – Les nuages envahiront progressivement le pourtour méditerranéen en matinée pour donner des pluies en cours d'après-midi, qui toucheront en particulier le sud du Massif-Central mais épargneront la Corse. L'autan et le vent d'est se renforceront. A l'ouest d'une ligne Cotentin-Aquitaine, les éclaircies matinales seront généreuses puis les nuages précurseurs *d'une perturbation* gagneront par l'Ouest, amenant des pluies faibles en fin d'après-midi jusqu'à la Touraine. Sur une large moitié nord-est s'étalant jusqu'à *la Normandie, le Centre, la Bourgogne et la Franche-*Comté, les brouillards matinaux, plus fréquents le long des frontières du Nord, laisseront place à une journée bien ensoleillée et peu nuageuse. Le ciel se voilera en fin d'après-midi du Nord-Picardie à la Nor*mandie et au Centre par l'Ouest. Sur le reste du pays,* les nuages parfois nombreux offriront encore de belles éclaircies.

Les températures au lever du jour seront en baisse et s'étageront de 1 à 13 degrés du Nord au Sud, avec l'apparition de quelques gelées du Nord aux Ardennes. L'après-midi, les températures seront voisines des normales saisonnières et varieront de 12 à *16 degrés sur la moitié Nord, 16 à 20 degrés sur le* Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	22/10
BIARRITZ	24/11
BORDEAUX	21/13
BOURGES	20/10
BREST	14/8
CAEN	14/8
CHERBOURG	13/9
CLERMONT-FER.	24/10
DIJON	21/12
GRENOBLE	21/7
LILLE	14/9
LIMOGES	18/10
LYON, BRON	22/11
MARSEILLE	20/16
NANCY	22/11
NANTES	17/7
NICE	19/13
PARIS	18/9
PAU	24/10
PERPIGNAN	17/10
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	15/7
ST-ETIENNE	25/11
STRASBOURG	23/12
TOULOUSE	20/9
TOURS	19/8
ÉTRANGER	
ALGER	29/22
AMSTERDAM	14/10
ATHÈNES	25/14
BANGKOK	33/24
BARCELONE	22/13
BELGRADE	19/5
BERLIN	17/12
BRUXELLES	14/10
COPENHAGUE	13/9
DAKAR	28/24
DUBLIN	12/5
GENÈVE	22/13
ISTANBUL	21/12
JÉRUSALEM	27/19
LE CAIRE	28/20
LISBONNE	23/13
LONDRES	15/6
LOS ANGELES	26/11
LUXEMBOURG	17/9
MADRID	20/6
MARRAKECH	19/14
MEXICO	21/12
MILAN	16/11
MONTRÉAL	12/5
MOSCOU	3/3
NAIROBI	24/15
NEW-DELHI	31/15
NEW-YORK	21/9
PALMA-DE-MAJ.	22/14
PÉKIN	20/6
RIO-DE-JANEIRO	24/18
ROME	20/9
HONGKONG	25/19
SÉVILLE	27/16
SINGAPOUR	33/26
STOCKHOLM	7/6
SYDNEY	23/16
TOKYO	21/12
TUNIS	24/13
VARSOVIE	15/13
VENISE	14/12
VIENNE	21/7

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-10-1994 à 6 heures TUC et le 1er-11-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 3 NOVEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC

1020

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6422

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV		■				■			
V					■			■	
VI									■
VII			■						
VIII				■			■		
IX						■			
X							■		
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. C'est d'une certaine façon agir comme une vipère. – II. Qui respecte le principe du chacun chez soi. – III. Le marteau en fait partie. – IV. Quand il est grand, ce n'est pas le printemps. Protège la table. – V. Pas épais. Note. – VI. Se fera un peu trop sentir. – VII. Un drame. *Fit perdre la tête à un* saint. – VIII. Accompagnement de cor. Elément de jupe. Fin de bail. – *IX. Quelqu'un qui voudrait nous* dépasser. Opération postale. – X. Fait moins plaisir qu'un bouquet. Le premier sur le turf. – XI. Qui a fait l'objet d'une certaine multiplication.

VERTICALEMENT

1. Préparer comme un bouillon. – 2. Sortie de l'ombre. Difficiles à cacher. – 3. Bien tenu quand il y a un as. Est plus avantagé que le quadrupède. – 4. Où il n'y a aucun superflu. Un vieux bahut. – 5. On souffre quand on n'y est pas. Bonne disposition. – 6. Mot qui *fait parfois venir le berger. Coule* en Afrique. Pas dit. – 7. Nom donné à un homme qui connaît la musique. – 8. Dans les Pyrénées-Orientales. Huile dans la flotte. – 9. Ne fait pas toujours l'objet d'une demande. Femme de lettre.

Solution du problème nº 6421

Horizontalement

I. Epargnant. – II. Satiriser. – III. Sulfatage. – IV. Osa. Ir. UV. – *V. Résineuse. – VI. Sert.* – VII. Laiston. – VIII. Laconique. – IX. Eros. Luté. – X. Eléis. – XI. Sienne.

Verticalement

1. Essorillées. – 2. Pause. Aar. – 3. Atlas. Icône. – 4. Rif. Issos. – 5. Graine. En. – 6. Nitrer. Ille. – 7. Asa. Utique. – *8. Négus. Outil.* – 9. Trêve. Nées.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 1er NOVEMBRE

TF 1

13.35 **Téléfilm : Le Duel des héros.** De Steven H. Stern.
15.20 **Sport : Patinage artistique.** *Grand Prix des Etats-Unis.*
16.55 **Sport : Football.** Coupe de l'UEFA, 16e de finale match retour en direct de Moscou.
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.50).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : Tels pères, telle fille.** □ Film américain d'Emile Ardolino (1990).
22.35 **Les Films dans les salles.**
22.45 **Sport : Football.** *Coupe de l'UEFA, 16e de finale* match retour, en différé de Bordeaux.
0.40 **Magazine : Je suis venu vous dire.** *Présenté par Florence* Belkacem.

FRANCE 2

13.45 **Cinéma : Quand les jumelles s'emmêlent.** ■ Film américain de Jim Abrahams (1988).
15.25 **Tiercé, en direct d'Auteuil.**
15.45 **Téléfilm : Une image de trop.** De Jean-Claude Missiaen.
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.00).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Cinéma : L'Effrontée.** ■■ Film français de Claude Miller (1985).
22.40 **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue.
23.55 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.25 **Sport : Tennis.** Open de Paris-Bercy.

FRANCE 3

13.35 **Sport : Tennis.** Open de Paris-Bercy en direct.
17.15 **Les Minikeums.** Peter Pan ; Il était une fois la vie : *l'usine du foie.*
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *L'Aventure des langues en Occident*, d'Henriette Walter.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Spectacle : Les Grands Cirques du monde.** La cirque Vargas aux Etats-Unis ; *Le cirque Merano en Norvège ; Le cirque magique Silvers* en Australie. Commentaire de Sergio.
22.20 **Météo et Journal.**
22.50 ▶ **Documentaire : Les Cinq Continents.** *Présenté par Bernard Rapp.*
23.45 **Cinéma : Rendez-vous.** ■■ Film français d'André Téchiné (1985).
1.10 **Continentales.** *L'Eurojournal :* l'info en v.o.
1.45 **Musique : Cadran lunaire.** *Adagio pour cordes*, de Barber, *par l'Orchestre d'Auvergne, dir. :* François-Xavier Bilger (15 min).

CANAL +

13.35 **Concert : Pink Floyd.** Dark Side of the Moon, Londres 1994.
16.20 **Téléfilm : Des enfants dans les arbres.** De Pierre Boutron.
18.00 **Canaille peluche.** *Les cow-boys de Moo Mesa.*

— En clair jusqu'à 19.00 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Sport : Football.** AS Cannes-Admira Wacker. Match retour de la Coupe de l'UEFA ; à 19.00, coup d'envoi du match ; à 19.45, flash d'informations.
20.45 **Sport : Football.** Olympique de Marseille-FC Sion. Match retour de la Coupe de l'UEFA.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Série : Le Juge de la nuit.** Hautes protections, de Jeff Freilich, avec Bruce Abbott (sous réserve de prolongations).
23.35 **Cinéma : Mazeppa.** ■ Film français de Bartabas (1992).
1.25 **Cinéma : La Femme nue et Satan.** ■ Film allemand de Victor Trivas (1959) *(93 min).*

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Documentaire : Zoo 2.000, l'aventure africaine.** De Jeremy Cherfas (rediff.).
17.30 **Documentaire : Les sauvages arrivent !** De Tink Diaz (rediff.).
18.00 **Documentaire : Les Singes-lions, du zoo à la liberté** (rediff.).
18.30 **Documentaire : Baby, it's you** (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.25 **Documentaire : Opération Gold.** La guerre des espions à Berlin, de Sybille Gerhards et Stefan Guntli.
20.25 ▶ **Série : Reporter.** Les photo-reporters ont la parole.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Pierre Thivolet. *Quarante ans après : la guerre* d'Algérie.
21.55 **Soirée thématique : Les saints et les autres.** Soirée proposée par Vivien Marx.
21.56 **Documentaire : Les Chemins de la canonisation.** De Bob Rohrer.
22.40 **Documentaire : Padre Cicero ou la Sanctification venue du peuple.** D'Eduardo Coutinho.
23.15 **Documentaire : Le Crâne de saint Lazare.** *Du culte des reliques, d'Alfred* Jungraithmayr.
0.05 **Cinéma : Le Dialogue des carmélites.** ■■ Film français de Philippe Agostini et du R. P. Bruckberger (1960) (104 min).

M 6

13.15 **Cinéma : Tarass Boulba.** □ Film américain de Jack Lee Thompson (1962).
15.20 **Téléfilm : L'Etalon noir.** Course contre l'obstacle. D'Olivier Descamps.
16.55 **M 6 Kid.** *Conan l'aventurier ; Draculito.*
17.55 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Grandeur nature.**
20.50 **Série : Docteur Quinn, femme médecin.** La Portrait. La Course. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.35 **Téléfilm : Mauvaises rencontres.** De Paul Schneider.
0.15 **Six minutes première heure.**
0.20 **Magazine : Capital.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Personnages en quête de Ring. 2. Brünnehilde.
20.30 **Archipel science.** *Autour de la revue « Vivre avec les oiseaux ».*
21.32 **A la recherche du temps perdu.** Enquête sur l'amnésie.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** *La salle de garde : chapelle païenne.*
0.05 **Du jour au lendemain.** Pascal Quignard (l'Occupation américaine).
0.50 **Coda.** Nuits d'automne (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Le dernier concert.** *Par Anne-Marie Réby. Récital* (donné le 23 octobre 1972) : Sonate en la majeur, de Franck ; *Sonate en mi bémol majeur op. 18, de R. Strauss ; Partita en mi* majeur, de Bach ; Nigun, de Bloch ; Etude-tableau op. 39, de *Rachmaninov ; Nana, de de* Falla ; La Chasse, de Kreisler ; Les Murmures de la mer, de Castelnuovo-Tedesco ; Partita *en ré mineur, de Bach ;* La Fille aux cheveux de lin, Golliwog's Cake Walk, de Debussy ; Garden scène, de Korngold ; Sérénade *Haffner, rondo, de Mozart.*
22.35 **Les enregistrements hors commerce.** Œuvres de Sibelius, Brahms, *Mendelssohn, Clérambault,* Godowski, *Rimski-Korsakov,* Kreisler, Vieuxtemps, Hubay, Rachmaninov, Novacek, *Kreisler.*
0.05 **Les Heifetz-Piatigorsky Concerts.** Trio pour piano, violon et violoncelle nº 2 en ut majeur, de Brahms ; *Trio pour piano, violon* et violoncelle nº 2 en mi bémol majeur op. 100, de Schubert ; Sextuor à cordes op. 70, de *Tchaïkovski ; Quintette à cordes* nº 2 op. 111, de Brahms ; Trio pour piano, violon et violoncelle, de Beethoven ; *Octuor pour cordes en mi bémol* majeur op. 20, de Mendelssohn.

Les interventions à la radio

Radio Bleue OM, 17 heures : « Le deuil ou comment apprivoiser la mort ? »

France-Inter, 19 h 20 : « Les Français, le deuil et le souvenir des morts » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

Hiéroglyphes

A l'époque où elle n'était qu'une lanterne magique entre les mains de saltimbanques la télévision française mesurait les réactions des téléspectateurs en les interrogeant sur la qualité de ses programmes. Il existait un panel représentatif des foyers équipés de récepteurs. On *lui* demandait chaque matin s'il avait trouvé les émissions de la veille *« excellentes », « très bonnes », « bonnes », « moyennes »* ou *« mauvaises »*. Chacune des réponses, transmise par écrit sur une « feuille d'écoute », exprimait, tout bêtement, un « indice d'intérêt ». Les critères retenus étaient simples : la qualité des programmes se déclinait dans la variété. Certaines émissions permettaient de *« mieux comprendre le monde »* ou de *« faire passer un bon moment »*. D'autres se voulaient *« bien faites », « accessibles à tous »* ; leurs sujets cherchaient à *« sortir de l'ordinaire »*, etc.

Jugé trop abstrait, trop lourd, trop complexe, ce système de références qualitatives a été abandonné en 1980. Un ministre expliqua qu'il fallait mettre fin à *« la tyrannie des sondages »*. Sous la pression des marchands de publicité le pouvoir tutélaire installa le système d'indicateur unique qui privilégie désormais le volume de l'audience. C'est ainsi que l'abolition de *« la tyrannie des sondages »* accoucha de la dictature de l'Audimat.

Derrière chaque écran se cache *maintenant un compteur qui, jour et nuit, sans répit, sur chaque chaîne,* découpe tout programme en taux d'audience et parts de marché. Les relevés de cette invisible armée de pointeuses domestiques aboutissent à la première heure sur le bureau des gestionnaires qui ont succédé aux saltimbanques. Les chiffres s'y alignent en grilles compartimentées comme à l'abattoir.

Lundi, par exemple, sur le procès-verbal disséquant le dimanche de TF 1, il était mentionné : *« 6 h 30-7 h 00, Club mini Zig-Zag : 0,13 %, 25 % ; 7 h 00-7 h 30, Club Dorothée : 0,1 %, 16,7 % ; 8 h 00-10 h 00, Disney Club : 1,7 %, 38,6 % ; 11 h 00-12 h 00, Téléfoot : 47 %, 40,5 % ; 12 h 00-12 h 30, Le Juste Prix : 10,2 %, 52,8 % ; 13 h 00, Journal de Jean-Claude Narcy : 12,6 %, 52,2 %... »*. Le PV concernant France 2 pour la même période indiquait : *« 6 h 00-7 h 00, Cousteau à la découverte du monde : 0,1 %, 33,3 % ; 7 h 00-8 h 45 : Les Matins de Saturnin : 0,5 %, 31,5 % ; 8 h 45-9 h 15, Connaître l'islam : 0,2 %, 4,7 % ; 9 h 15-9 h 30, A Bible ouverte : 0,2 %, 3,5 % ; 9 h 30-10 h 00, Chrétiens orientaux : 0,2 %, 3,3 % ; 10 h 00-10 h 30, Présence protestante, 0,5 %, 4,8 % ; 10 h 30-12 h 00, Le Jour du Seigneur : 1,7 %, 17,9 % ; 12 h 00-13 h 00, L'Heure de vérité de Philippe Douste-Blazy : 4,9 %, 22,3 % ; 13 h 00, Journal de Bruno Masure : 5,5 %, 22,8 %. »*

Les télémesureurs sont même devenus si savants qu'ils suivent nos déplacements au quart d'heure près. Où étiez-vous dimanche, entre 16 h 45 et 17 h 00 ? Comment expliquez-vous que la part de marché de TF 1 ait brutalement chuté à 36,8 alors qu'elle s'établissait à 41,6 de 16 h 30 à 16 h 45 ? Et que faisiez-vous de 14 h 45 à 15 h 00 ? Comment justifiez-vous que la part de marché de France 2 ait brutalement reculé à 29,8 alors qu'elle se situait encore à 34,5 le quart d'heure précédent ? Champollion, au secours !

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 2 NOVEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur** (et à 4.10).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** *Les Aventures de Carlos.*
6.58 **Météo** (et à 7.10, 7.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini Zig-Zag.** Gil et Julie.
7.30 **Disney Club mercredi.** Dessins animés ; Tic et Tac ; La Petite Sirène ; *Qui sait gagne ;* Invité : Jean-Louis Cheminée ; Reportage.
9.00 **Dessin animé : Spirou.**
9.30 **Club Dorothée vacances.** *Sailor Moon ; Dragon Ball Z ;* Le Maître des Bots ; Ranma un demi ; Le Tour de magie ; Nicky Larson ; Power Rangers ; Trucs *et astuces ; Jeux ; La séquence* animaux du docteur Klein ; Jeux et rubriques.
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo, et Tout compte fait.**
13.40 **Série : Premiers baisers.**
14.10 **Club Dorothée vacances.** Ici bébé ; Salut les Musclés ; Drôle de vie ; Liveman ; Harry *et les Henderson ;* Arnold et Willy ; Ricky ou la Belle Vie ; Jeux.
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.25).
19.55 **Journal et La Minute hippique.**
20.20 **Sport : Football.** 4e journée de la Ligue des champions, en direct du Parc des Princes à Paris : Paris Saint-Germain contre Dinamo de Kiev ; à 21.15, mi-temps et Météo ; à 21.30, 2e *mi-temps ;* à 22.25, Tous les buts des autres matches.
0.05 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Présenté par Alain Weiller avec Nicolas Beytout. Invité : Charles de Croisset (Crédit *commercial de France).*
0.30 **Journal et Météo.**
0.40 **Série : Passions.**
1.05 **TF 1 nuit** (et à 2.20, 3.20, 4.00, 4.40).
1.15 **Téléfilm : Le vignoble des maudits** (1re partie).

FRANCE 2

6.00 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Les Craquantes.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Chez Chalu Maureen.** La Petite Merveille ; Les Mystérieuses Cités d'or ; A-mi galaxie ; Chipangali.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.45 **Jeu : Pyramide** (et à 4.15).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.40).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Chez Chalu Maureen.** L'Equipée du Poney Express ; Chipangali ; Quoi de neuf docteur ? ; Tiny Toons.
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.15).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : *Alex Métayer,* Shirley McLaine, Brigitte Lahaye, Christian Charmettant.
19.20 **Flash d'informations.**
19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.55).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Téléfilm : Madame le proviseur.** Fantasio, de José Pinheiro, avec Danièle Delorme, Alexis Derlon. *Crise d'identité d'un jeune garçon. Dernier volet de la mini-série.*
22.35 ▶ **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. J'ai le droit de choisir ma mort. Reportages : Une mort plus *douce, de Brigitte Chevet et* Ariel Nathan ; Achille a tué Auguste, de Patricia Corphie et Patrick Gabey ; *Un droit reconnu, de Catherine Heuze et* Gérard Sanes.
23.50 **Journal et Météo.**
0.20 **Sport : Tennis.** Open de Paris-Bercy.
1.30 **Court métrage : Histoires courtes.** Les Années de rêves, de Marie-Laure Désidéri avec Tony Cecchinato, *Arturo Armone,* Christiane Gajoni.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.** Les Moomins ; Oui-oui ; Le Temple du soleil *(5e épisode).*
8.10 **Les Minikeums.** *Twinkle ;* Huckleberry Finn ; Les Trois Mousquetaires ; Widget ; Jeu : les *Mondes fantastiques ; Il était une fois les découvreurs :* Les mesures du temps ; Sandokan ; Fais-moi peur ; Coup de bleu *dans les étoiles.*
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.05 **Série : Brigade criminelle.**
13.35 **Sport : Tennis.** Open de Paris-Bercy en direct.
14.45 **Le Magazine du Sénat.**
14.55 **Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.**
17.15 **Les Minikeums.**
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Le Chagrin de la guerre, de Bao* Ninh.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la *région.*
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie *Cavada. Justice, corruption et* démocratie. Invités : Pierre Méhaignerie, garde des Sceaux ; Edith Boizette, juge au *tribunal de grande instance de* Paris ; Eric de Montgolfier, procureur de la République à Valenciennes ; Gerardo *Colombo, substitut auprès du* procureur de Milan ; Claude Bébéar, PDG du groupe Axa.
22.25 **Météo et Journal.**
23.00 **Mercredi chez vous.** *Programme des télévisions* régionales. Alsace (Redde M'r Devon ; Chroniques d'Hatten nº 3 ; Dub ; Impressions). Aqui*taine (Génération sensations ;* Finki ; Toromania ; Destination pêche ; Littoral ; Evasion ; Histoire d'Ouest). Bourgogne, *Franche-Comté* (Chacun ses goûts ; C'est signé). Corse (Cultura viva). Limousin, Poitou-Charentes (Documentaire ; *De proche en proche ; Confi*dences de nacre). Lorraine, Champagne-Ardenne (Regards voisins ; A l'ouest des croix de bois ; Balade à Saint-Dié ; Soufflets, c'est jouer). Méditerranée (Méditerraneo ; Pôle Sud ; *Destination pêche ; Nautilus).* Nord, Pas-de-Calais, Picardie (Sortie de crise ; Carte postale d'une région européenne). *Normandie (Goûtez-moi ça ;* Caméra Normandie ; Zigue-Zague ; Saga-cités). Ouest (Documentaire ; Tempo). Paris, *Ile-de-France, Centre (Décryp*tages ; Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? ; Saga-cités ; Mag-cités ; W & Ciel. Rhône-Alpes, *Auvergne (Bleu nuit ;* Documentaire ; Saga-cités ; Une semaine en Auvergne). Sud *(Pôle Sud ; Vu du Sud ;* Documentaire ; Méditerraneo).

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.30 —

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.24).
7.00 **CBS Evening News.** *Journal américain présenté par* Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
7.30 **Canaille peluche.** Doug.

— En clair jusqu'à 8.50 —

7.55 **Ça cartoon.**
8.50 **Télé totem** (et à 14.55, 16.35). *Des personnalités parlent de* leur télévision.
8.55 **Cinéma : Les Quatre Cents Coups.** ■■ Film français de François Truffaut (1959). Avec Jean-Pierre *Léaud, Claire Maurier,* Albert Rémy. *Le premier film de Truffaut, tendre, pudique et sensible.*
10.30 **Flash d'informations.**
10.35 **Cinéma : La Nuit américaine.** ■■■ Film français de François Truffaut (1973). Avec Jacqueline Bisset, Valentina Cortese, Jean-Pierre Léaud. *Admirable réalisation pirandellienne.*

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field. Je fais tout pour recaser mes parents ; Les chanteurs de *Gospels.*
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
14.35 **Documentaire : L'Aigle et le Serpent.** De Sean Morris.
15.00 **Surprises.**
15.05 **Le Journal du cinéma.**
15.10 **Téléfilm : Eclats de famille.** De Didier Grousset, avec Emmanuelle Riva, Yves Robert.
16.45 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.10 **Football américain.** Match de championnat de la NFL.
18.00 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : Sables mortels.** □ *Film américain de Roger* Donaldson (1992). Avec Willem Dafoe, Mickey Rourke, Mary Elizabeth Mastrantonio. *Polar sans originalité.*
22.35 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : L'Ombre du doute.** □ Film français d'Aline Issermann (1993). Avec Alain Bashung, *Mireille Perrier, Sandrine* Blancke. *Un père incestueux... et un film raté.*
0.25 **Cinéma : Le Val Abraham.** ■■ *Film franco-helvético-portugais* de Manoel de Oliveira (1992). Avec Leonor Silveira, Luis Miguel Cintra, Luis Lima Barreto (v.o., 181 min). *Relecture « modernisée » de* Madame Bovary.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Magazine : Palettes.** Raphaël : *Portrait de Baldassare Castiglione*, d'Alain Jaubert (rediff.).
17.30 **Magazine : Transit.** Quarante ans après : la guerre d'Algérie (rediff.).
18.50 **Le Dessous des cartes.** Cuba, l'embargo américain a-t-il encore un sens ? (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.20 **Série : One-Reelers, comédies burlesques.** *Gus, la terreur de l'Ouest.*
19.35 **Magazine : Mégamix.** Le chant de la mer d'Aral (Ouzbékistan) ; Paris, rock guinguette ; *John Trudell ; Gholam* Mohammed Attaï, réfugié afghan à Amsterdam ; Les musiciens virtuels ; Ry Cooder et Ali *Farka Touré ; Le chant des colonies* : le Maghreb ; Dr John.
20.25 ▶ **Reporter.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Magazine : Musica** *Gilles Apap, l'inconnu de Santa Barbara, de Bruno* Monsaingeon.
21.40 **Concert : Gilles Apap and Friends.** *Avec Gilles Apap (violon),* Brent McMunn (piano), Jean-Marc Apap (alto), Chris Judge (guitare), Brendon Statom (contrebasse), *Cyrus Clarke (guitare),* Roger Phillips (banjo), Rick Borella (basse), Aimée Németh (cornemuse), Richard Reed *(guitare), Gary Jensen* (tambour), Peter Feldmann (mandoline).
23.00 **Magazine : Musica journal.**
23.30 **Cinéma : Le Rail.** ■■■ Film allemand de Lupu Pick (1921). Avec Werner Krauss, Hermine Strassmann-Witt, Edith Posca *(muet, 82 min).*

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 1.20, 5.55).
11.05 **Série : Thunderbirds.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **M 6 Kid.** Kid découverte : M 6 Kid vit à l'heure anglaise ; Prostars ; Conan l'aventurier ; 20.000 *lieues dans l'espace ;* La Petite Boutique des horreurs ; Rahan.
15.55 **Magazine : Méga 6.**
16.10 **Variétés : Hit Machine.**
16.45 **Magazine : Fax'O** (et à 0.35, 4.45). *Jamiroquai ; Alain Bashung ;* Sujet société : la relève du rap.
17.30 **Série : Croc-Blanc.**
17.55 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6.** La dépollution d'octobre.
20.45 **Téléfilm : Une partie en trop.** De Pierre Matteuzzi, avec Daniel Mesguich, Anaïs Jeanneret. *Dans une banque suisse, un cadre a accepté de blanchir de l'argent sale.*
22.25 **Téléfilm : Meurtre dans l'objectif.** De Charles T. Kanganis, avec Traci Lords, Jeff Conaway. *Une jeune photographe, témoin d'un meurtre.*
0.00 **Série : Fantasmes.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Personnages en quête de Ring. *3. Sieglinde et Siegmund.*
20.30 **Tire ta langue.**
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le tricoteur du 89. Alain, conducteur de bus.
0.05 **Du jour au lendemain.** Vincenzo Consolo (D'une maison à l'autre, la nuit durant)
0.50 **Coda.** *Nuits d'automne (3).*

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** *(donné le 8 août lors* du Festival de musique et d'art baroque) : Musique pour la Vierge Marie, de Michna ; *Partita en ut mineur,* Litanese Lauretanae, de Tuma ; Requiem, de Zelenka, par les Madrigalistes *de Prague, dir. Pavel Baxa.*
22.35 **Soliste.** Hopkinson Smith.
23.00 **Ainsi la nuit.** Trois romances pour violon et piano op. 22, de Schumann ; Quatuor à cordes *en ré mineur D 810, de Schubert ;* Trois pièces pour violon et piano, de Boulanger.
0.05 **Jazz vivant.** Par André Francis. *Le Quartette de percussions de* François Berty, le Groove Gang de Julien Lourau, et le groupe Kartet.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : « Les juges ont-ils trop de pouvoir ? » (« Question d'actualité »).

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Alain Marsaud, député RPR de Haute-Vienne (« Le grand débat »).

France-Inter, 19 h 20 : « Gauche : Delors peut-il refaire l'union ? », avec Dominique Strauss-Kahn (PS), ancien ministre (« Objections »).

Les représentants des ambassades concernées ont assisté à l'exhumation des corps

Le co-premier ministre cambodgien Hun Sen confirme la mort des trois otages occidentaux

Les trois otages occidentaux enlevés le 26 juillet à bord d'un *train circulant entre* Phnom-Penh et Sihanoukville, au sud du Cambodge, sont morts, a déclaré, mardi 1er novembre, Hun Sen, co-premier ministre khmer. *« Ils ont été tués par les Khmers rouges »*, a-t-il précisé depuis la ville de Kampot, au sud, où il s'était rendu. Les corps du Français Jean-Michel Braquet, 27 ans, du Britannique Mark Slater, 28 ans, et de l'Australien David Wilson, 29 ans, ont été exhumés le même jour de tombes situées au mont des Lianes, dans la zone où ils avaient été détenus par leurs geôliers. Des représentants des ambassades d'Australie, de Grande-Bretagne et de France ont assisté à l'exhumation. Les restes des victimes doivent être transférés vers Kampot ce 1er novembre.

« Cela signifie clairement que les Khmers rouges sont les meurtriers du peuple cambodgien et que maintenant ils tuent aussi les étrangers », a dit Hun Sen. Le co-premier ministre, lui-même un ancien polpotiste devenu chef d'un gouvernement communiste pro-vietnamien, a interdit aux journalistes le secteur où ont été trouvés les corps. *Il a déclaré que* la presse était *« également coupable »* d'avoir rapporté trop d'informations. *« C'est pourquoi les Khmers rouges ont tué »*, a-t-il soutenu. *« Maintenant informez le monde de leur mort »*, a-t-il lancé aux journalistes présents.

Des informations sur la mort des otages avaient commencé à circuler la semaine dernière après que l'armée cambodgienne se fut emparée de positions khmères rouges où ils avaient été détenus, dans la zone de Phnom-Vour, sans y découvrir les captifs. Depuis lors, le sort des trois hommes avait fait l'objet d'informations contradictoires. Il était tantôt question de leur exécution par leurs ravisseurs ou de leur mort dans un bombardement gouvernemental, et *tantôt de leur transfert dans une* autre région par leurs geôliers. Ces flottements se sont poursuivis jusqu'au dernier moment : avant la déclaration de Hun Sen, le ministre cambodgien de l'information, Ieng Mouly, s'était en effet rétracté par rapport à une déclaration qu'il avait faite peu auparavant, affirmant que le gouvernement disposait d'*« indices très probants »* localisant la tombe des otages.

Rançon, puis conditions politiques

Au début de l'affaire, les guérilleros avaient, localement, demandé une rançon de 150 000 dollars en or, avant de poser, sous l'impulsion de leurs dirigeants centraux, des conditions politiques : arrêt des livraisons d'armes au gouvernement cambodgien par les pays occidentaux et re-légalisation du mouvement khmer rouge. Le 16 août, un ultimatum avait été fixé pour le 30.

Deux Britanniques et un mannequin australien, Dominic Chappell, Tina Dominy et Kelly Wilkinson, avaient déjà été assassinés cette année par les Khmers rouges qui les avaient capturés sur la route Phnom-Penh-Sihanoukville le 11 avril.

Par ailleurs, cinquante-six personnes sont portés disparues après avoir été enlevées par des Khmers rouges dans une zone reculée de la province de Battambang, au nord-ouest, apprend-on mardi. Soixante villageois étaient partis le 19 octobre couper du bambou, ont expliqué des sources policières, quand ils sont tombés entre les mains de ravisseurs, mais quatre ont réussi *à s'enfuir le 27 octobre. Selon le* journal *Rasmey Kampuchea* (Lumière du Cambodge), qui cite les quatre évadés, les guérilleros ont conduit les villageois dans une base voisine et leur ont tiré dessus, ne laissant pas de survivants. – *(AFP, Reuter.)*

En se fondant sur les journaux de l'époque

Le nouveau bimestriel « Kiosque » relate la guerre d'Algérie

Comment la presse française, des deux côtés de la Méditerranée, a-t-elle rendu compte des explosions qui ont éclaté en Algérie dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954 ? Comment *l'Aurore, Combat, le Monde, le Figaro, Franc-Tireur, l'Humanité, l'Express*, etc., mais aussi *la Dépêche quotidienne d'Alger, l'Echo d'Alger, Alger républicain*, voire *El Moudjahid* (organe du FLN, alors imprimé en France) ou *les Centurions* (journal en quatre pages réalisé par l'OAS) traitaient-ils du début du conflit algérien puis des huit ans de guerre ? Le nouveau bimestriel *Kiosque* (20 francs, 48 pages) consacre son premier numéro, paru samedi 29 octobre, à ce thème.

Une demi-douzaine de journalistes ont effectué un gigantesque travail de recherches, afin d'exhumer les manchettes et les articles de plus d'une vingtaine de journaux qui faisaient alors l'opinion. *Kiosque*, dont le premier numéro a été tiré à 100 000 exemplaires, se propose de raconter, tous les deux mois, un événement historique en s'appuyant sur la presse de l'époque et en reproduisant titres, éditoriaux et reportages. Le journal est édité par Kiosque Productions, dont le responsable est Yves Daudu, qui fonda il y a six ans *Kiosque international* puis réalisa plusieurs numéros spéciaux à l'occasion du débarquement du 6 juin, notamment pour *l'Evénement du jeudi*.

Leon Brittan reste à la Commission européenne. – Sir Leon Brittan a annoncé, lundi 31 octobre, à Luxembourg, qu'il acceptait le portefeuille que lui propose Jacques Santerre dans la nouvelle Commission européenne. M. Brittan sera chargé des relations économiqués avec l'Amérique du Nord, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les pays d'Asie du Sud-Est et de la politique commerciale. Samedi, lors de la répartition des portefeuilles entre les 21 membres de la future Commission, Sir Leon, privé du dossier des relations avec les pays d'Europe de l'Est, avait laissé entendre qu'il pourrait démissionner. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Algérie : « L'islamisme contre les femmes », par Sophie Bessis ; Passions franco-algériennes, par Sami Naïr ; Diagonales, par Bertrand Poirot-Delpech : *« C'est la guerre ! »* *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Les métamorphoses de l'armée gouvernementale bosniaque

Deux ans et demi après le début de la guerre, l'armée bosniaque s'est métamorphosée. Les voyous et les paysans sont devenus des soldats, ou presque. Mieux entraînées, mais encore sous-équipées, les troupes se préparent peu à peu à reconquérir le pays *(page 4)*.

POLITIQUE

Confusion au sein de la droite à Bayonne

Alors qu'un sondage le donnait vainqueur face à son concurrent socialiste Nicole Péry, Jean Grenet à fait savoir, le 28 octobre, qu'il renonçait à se présenter *aux élections municipales et* donc à succéder à son père, maire (UDF) de Bayonne depuis 1959. Il justifie sa non-candidature par un manque de soutien unanime de la majorité *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

Les armées ont du mal à recruter

Dans un rapport parlementaire, en avant-première du débat, mercredi 2 novembre, sur le *projet de budget militaire pour* 1995, Patrick Balkany (RPR) souligne la faiblesse des recrutements en dépit de la crise de *l'emploi. Dans l'hypothèse* d'une professionnalisation de l'armée, il faudrait revaloriser les soldes des engagés de 20 % pour atteindre les effectifs nécessaires *(page 9)*.

SCIENCES ◆ MEDÉCINE

Les effets introuvables des faibles doses de radioactivité

Depuis le début du nucléaire, les scientifiques restent divisés sur *le danger ou les bienfaits* des rayonnements ionisants à faible dose. Un projet de révision des limites légales d'exposition relance *le débat* en France : une étude épidémiologique récente, menée sur 96 000 travailleurs de ce secteur, conforte les partisans de la prudence *(page 10)*.

CULTURE

Une et indivisible

Fidèle aux époques, le Capitole de Toulouse présente *Macbeth*, de Verdi, les 4 et 6 novembre. Le souci du détail et de la distribution est une fois encore la *marque de la maison*. A l'Opéra, la musique compte peut-être plus que le théâtre : un unique décor en hémicycle projette la voix des chanteurs vers la salle. Une ambiance mystérieuse, une esthétique à citer en exemple *(page 13)*.

ÉCONOMIE

La Ligue arabe devrait abolir le boycottage d'Israël

Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, a annoncé, lundi 31 octobre, lors de la conférence sur le Moyen-Orient à Casablanca, qu'il espérait que la Ligue arabe abolisse une partie du boycottage d'Israël, lors d'une réunion spéciale prévue au début de l'an prochain. Un boycott écono*mique que les pays arabes* imposent à Israël depuis quarante-trois ans.Il a, d'autre part, précisé que la banque de développement pour la région serait créée *(page 14)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Arts et Spectacles

Le huitième Mois de la photo

En novembre et décembre, le huitième Mois de la photo accueille, à Paris, quatre-vingt-treize expositions, mais aussi *des conférences, des débats et* des projections... Ce festival, qui poursuit son travail de promotion de l'image fixe, est aussi le *symbole de l'avalanche de* manifestations à la gloire de la photographie qui déferle en France depuis quinze ans.

Le numéro du « Monde » daté mardi 1er novembre 1994 a été tiré à 430 758 exemplaires

Trois mois après le début de la pollution

L'évaluation des dégâts causés par la fuite de l'oléoduc de la Pechora est toujours incertaine

Les experts russes et américains continuent d'arriver à Ousinsk (République des Komis) où sont basées les sociétés pétrolières qui, d'ordinaire, exploitent *le bassin de la Pechora*. Ils vont tenter d'évaluer sur place l'ampleur des dégâts provoqués *par les fuites de l'oléoduc qui se* sont répétées depuis le mois d'août et font craindre une pollution majeure.

OUSINSK

de notre envoyé spécial

Vingt ans qu'Ousinsk vit au rythme de l'or noir. Vingt ans que la Komineft, la compagnie nationale qui exploite le gisement de la Pechora, pompe le précieux pétrole à 3 500 mètres de profondeur sous le permagel – cette couche constamment gelée sous la surface du sol. Une vie rude pour les 40 000 habitants de cette ville perdue aux confins de la taïga sibérienne et de la toundra arctique, à quelque 1 800 kilomètres *de Moscou. Mais une activité qui* rapporte gros, aussi bien aux pétroliers qu'à la petite République des Komis, qui détient le gisement.

Depuis quelques années, cependant, tout se dégrade. Au moment *précis* où il aurait fallu renouveler les installations et remplacer, notamment, le vieil oléoduc, voilà que l'URSS se disloque et que la production s'effondre. Les sociétés privées à capitaux américains, canadiens et britanniques sont appelées à la rescousse et forment des joint-ventures comme la Komiquest ou la Komi Arctic Oil qui s'ajoutent à la Komineft russe. Mais les capitaux et le savoir-faire occidentaux ne peuvent rien contre le délabrement d'installations hors d'âge. Le grand oléoduc de la Pechora est une passoire qui, aux dires de tous les experts présents à Ousinsk, perd au moins 10 % des 20 000 tonnes qu'il transporte quotidiennement.

Près de 50 kilomètres pollués en aval

En août, une fuite plus importante que les autres se produit près de deux affluents de la Pechora, la Kolva et l'Oussa. Le pétrole libéré *est alors contenu dans un marais.* Des digues, hâtivement élevées par des bulldozers, parviennent peu à peu à colmater la fuite. Seule, une faible proportion du *« neft »* (naphte) aurait pollué la Kolva et l'Oussa. Mais, dans les derniers jours de septembre, les pluies provoquent une brèche dans l'endiguement, et le pétrole échappé un mois plus tôt de son tuyau se déverse pour de bon dans les rivières. Une cinquantaine de kilomètres auraient été pollués en aval.

Personne, actuellement, n'est en mesure de chiffrer précisément les dégâts provoqués par la fuite. Même les militants de Greenpeace, arrivés le 31 octobre au soir à Ousinsk, se gardent de donner des chiffres avant d'avoir été sur le terrain. *« On a tous les ingrédients d'une pollution majeure. Il faut enquêter sur place »*, observe, prudemment, Paul Horsman, le responsable du dossier des marées noires. La fourchette reste donc entre les 14 000 tonnes officielles (dont 2 500 tonnes parvenues à la rivière) et les 275 000 tonnes des Américains d'Anchorage, soit l'équivalent d'un superpétrolier. Tout le monde ici estime que la vérité est plus proche des chiffres officiels que des déclarations faites ici et là aux Etats-Unis, encore traumatisés par la catastrophe de l'*Exxon-Valdez* en Alaska.

ROGER CANS

Vol Aeroflot pour Ousinsk

OUSINSK

de notre envoyé spécial

Le vol régulier pour Ousinsk, lundi soir 31 octobre, restera dans les mémoires des passagers habitués de la ligne. Au milieu du petit avion de l'Aeroflot, un expert américain en manche de chemise sort de son attaché-case des photos et des échantillons de matériel de dépollution. *« Regardez ce qui s'est passé il y a trois mois en Arkansas. La même chose qu'ici. Aujourd'hui, tout est nettoyé. »*

Pour Larry Shelton, venu de Houston avec deux experts en dépollution, pas de problème : un accident pétrolier est *« toujours réparable »*. Il suffit de disposer du matériel *ad hoc* : bâches en plastique ultrarésistant pour installer des réservoirs provisoires, centrifugeuses pour séparer le pétrole de l'eau ou du sol, produits chimiques pour stimuler l'appétit des bactéries qui vont digérer le pétrole au printemps, lorsque la température dépassera 4 degrés – il fait actuellement moins 20 degrés à Ousinsk.

Dans le fond de l'appareil, quatre militants de Greenpeace se tiennent cois, faute de document explosif à produire. Un employé britannique de la Komiquest confie que *« la fuite est majeure »* et que *« le site d'extraction est un chantier indescriptible »*, mais il ne veut pas en dire plus pour ne pas nuire aux intérêts de sa société. Un autre silencieux finit par être repéré : le maire de Ousinsk lui-même, de retour au pays après dix jours d'absence. Lui se contente de reprendre les bonnes nouvelles officielles : la fuite de l'oléoduc est colmatée, le bassin de rétention reconstitué par le gel et la déviation de 52 kilomètres de tuyau est prévue par la Komineft. *« A Paris, est-ce vous vous baignez dans la Seine ?* demande-t-il. *Chez nous, on peut se baigner dans toutes les rivières ! »*

Trois passagers devant lui conversent joyeusement en français. Ce sont les officiers de bouche des gens du pétrole. Une société de restauration collective qui prépare les repas pour les employés de la base d'Ousinsk et de Kolva, 100 kilomètres plus au nord. Pour eux, *« c'est toujours le bordel ici »*. Mais ils sont habitués, après avoir fait tous les sites pétroliers de la terre, en particulier en Angola. En rentrant à leur base, dans leur minibus, ils s'amusent d'entendre un collègue russe chanter *« It's a long way to Tipperary »*. Pour les travailleurs du pétrole, il n'y a manifestement pas de catastrophe écologique en vue. Tout juste un peu de pagaille...

R. C.

Aux Etats-Unis

Un accident d'avion provoque la mort de soixante-huit personnes dans l'Indiana

Un avion de ligne intérieure s'est écrasé, dans l'après-midi du lundi 31 octobre, à proximité de Merrillville (Indiana), ne laissant aucun survivant parmi les soixante-quatre passagers et quatre membres d'équipage présents à son bord. L'appareil, un ATR-72 de la compagnie intérieure American Eagle, effectuait une liaison entre Indianapolis et Chicago. Cette compagnie est une filiale d'AMR Corporation, qui exploite également American Airlines, la première compagnie aérienne américaine.

L'accident s'est produit alors que l'avion était en phase d'approche. L'ATR, qui avait commencé de descendre de 3 000 à 2 500 mètres, avait été mis en attente par les contrôleurs aériens de Chicago. De mauvaises conditions météorologiques régnaient au-dessus de la région au moment de la catastrophe, et des pluies torrentielles, *accompagnées de fortes* bourrasques de vent, ont contraint les autorités à suspendre les opérations de déblaiement de l'épave, lundi, en début de soirée.

Il s'agit du troisième accident d'aviation mortel aux Etats-Unis en quatre mois. Lundi soir, American Eagle a refusé de spéculer sur les causes de l'accident. L'ATR-72 est un turbo-propulseur à hélices construit par le consortium franco-italien ATR, basé à Toulouse, et associant à parité Aérospatiale et Alenia. – *(AFP.)*

Après le feu vert du garde des sceaux

Les deux informations sur le patrimoine de M. Longuet sont confiées au juge d'instruction Mireille Filippini

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, ayant donné son feu vert à l'engagement de poursuites *sur le patrimoine de Gérard* Longuet (*le Monde* daté 30-31 octobre), deux informations judiciaires ont été ouvertes, lundi 31 octobre, *par le parquet* de Paris. Ces deux procédures ont été confiées au juge d'instruction Mireille Filippini, déjà chargée, depuis le 4 octobre, de l'enquête sur le financement du Parti républicain, dont M. Longuet est le président.

La première de ces deux nouvelles informations vise donc directement M. Longuet et l'entrepreneur meusien René Céréda, à propos de la construction de la villa tropézienne de l'ancien ministre de l'*industrie. Les chefs* retenus sont l'abus de biens sociaux et le recel d'abus de biens sociaux. Nominalement mis en cause dans le *réquisitoire* introductif du parquet, M. Longuet semble voué à une prochaine mise en examen. Le juge pourrait néanmoins demander auparavant une expertise judiciaire du coût de la villa, afin d'en confronter les conclusions à celles de l'expertise civile produite par M. Longuet (*le Monde* du 28 octobre). A l'annonce de l'ouverture d'une information judiciaire, l'avocat de M. Céréda, Me Gérard Michel, a estimé que la *« seule faute »* de l'entrepreneur était *« d'avoir traité avec une personnalité politique »*.

La seconde information judiciaire, ouverte contre X... pour *« abus de biens sociaux, abus de crédit social, abus de confiance, recel, complicité, faux et usage »*, concerne, comme prévu, les sociétés Avenir 55, Investel et Financière du 25, rue de l'Arcade, toutes trois dirigées par M. Longuet au moment des faits reprochés.